



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de rentrée

2022 - 2023



Direction
des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de l'Hérault

Édito

Pour la quatrième édition du dossier de rentrée de l'Hérault, le choix a été fait de donner davantage de places aux exemples d'actions pédagogiques et/ou éducatives qui accompagnent au mieux chaque élève sur le chemin de sa réussite. En appui d'un nouveau format, ce numéro se veut plus dynamique et plus révélateur de la qualité des actions engagées sur les territoires qui composent le département.

L'ensemble des acteurs du département de l'Hérault s'inscrit d'ores et déjà pleinement dans les axes fixés par la circulaire de rentrée 2022.

Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux : les évaluations nationales restent à cet égard un point d'appui incontournable pour saisir les difficultés et les réussites et mieux construire des progressions adaptées aux besoins des élèves. Dans le premier degré, les plans mathématiques et français se déploient largement sur toutes les écoles et consolident les compétences des enseignants. Dans le second degré, des dispositifs d'accompagnement tels que « Devoirs faits » restent bien présents dans les établissements scolaires. De nombreux dispositifs existent et ont vocation à non seulement aider les élèves à progresser mais aussi à gagner progressivement en autonomie. Par ailleurs, le département s'engage dans le déploiement de l'évaluation des écoles, collèges et lycées pour aider les communautés éducatives à mieux accorder les pratiques individuelles autour d'objectifs éducatifs partagés.

Une école engagée pour l'égalité et la mixité. Depuis plusieurs rentrées dans l'Hérault, l'école inclusive est positionnée en première priorité. Outre la création d'Unités Localisées d'Inclusion Scolaire (ULIS) ou d'unités d'enseignement maternelle et élémentaire pour les élèves souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme, une réflexion a été menée pour diversifier les modes d'approche pédagogique au regard de la diversité des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ainsi, des équipes départementales d'aide à l'inclusion, installées depuis deux ans pour intervenir au plus près des pratiques pédagogiques, répondent aux besoins exprimés par les enseignants et visent à améliorer l'accueil et l'accompagnement de ces élèves. Par ailleurs, la question de la mixité scolaire tout comme la lutte contre les inégalités scolaires sont des préoccupations partagées avec les collectivités : offre de formation au service de l'excellence des parcours, accompagnement des territoires ruraux, dédoublement des GS, CP et CE1 en Education prioritaire et plafonnement à 24 des GS, CP et CE1 dans les écoles hors Education prioritaire. Deux dispositifs « Cités éducatives » et « Territoire Numérique Educatif » illustrent cette démarche de réduction des inégalités. Le premier cherche à faire converger les actions de différents acteurs (Éducation nationale, collectivités, secteur associatif...) en faveur d'un public de 0 à 25 ans sur des territoires cumulant les difficultés. Le second vise à réduire la fracture numérique et pose, en appui d'un socle d'équipement pour les établissements et de ressources pédagogiques constituées, la formation des enseignants, personnels des collectivités et parents comme un principe majeur de la dynamique générale.

Une école engagée pour le bien-être des élèves. Inutile de démontrer les bienfaits à la fois du sentiment de sécurité et de la santé morale et physique sur la réussite scolaire. Nous poursuivons avec volontarisme la lutte contre toutes les formes de violence que ce soit dans le cadre de la formation des personnels aux valeurs de la République et à ce principe cher de laïcité, ou bien dans la généralisation du programme de lutte contre le harcèlement scolaire (programme pHARe). Il s'agira également d'inscrire le maximum d'élèves dans une démarche de pratique physique régulière pour un bénéfice autant physique que mental. En complément de l'enseignement de l'EPS ou de l'USEP (dans le premier degré) ou de l'UNSS (dans le second degré), nous suivrons la généralisation de « 30 minutes d'activités physiques quotidiennes ». Mais le bien-être, c'est aussi ouvrir les esprits aux problématiques contemporaines que sont l'éducation artistique et culturelle ou la démarche globale de développement durable. Nous consoliderons ces deux priorités nationales qui mobilisent déjà fortement de nombreuses écoles et établissements.

Vous le constaterez, de nombreux dispositifs ou actions existent pour offrir des conditions favorables à l'éveil et au développement personnel des élèves. Aussi, nous pouvons et pourrons aussi compter sur la forte créativité des équipes pour accompagner chacun. Ce dossier montre la dynamique positive présente dans le département.

Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de Montpellier,
Chancelière des universités

Christophe MAUNY

Inspecteur d'académie
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
du département de l'Hérault

Sommaire

Statistiques	8
Les plans nationaux de formation	11
Lutter contre les violences et le harcèlement...	12
Faire vivre la laïcité et les valeurs de la république.	13

Chapitre I - Accueillir les élèves dans les établissements .15

les 20 circonscriptions du 1 ^{er} degré de l'Éducation nationale	17
Circonscription de BÉDARIEUX	18
Circonscription de BÉZIERS CENTRE	19
Circonscription de BÉZIERS NORD	20
Circonscription de BÉZIERS SUD	21
Circonscription de BÉZIERS VILLE	22
Circonscription de CASTELNAU LE LEZ	23
Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL	24
Circonscription de GIGNAC	25
Circonscription de LATTES	26
Circonscription de LODÈVE	27
Circonscription de LUNEL	28
Circonscription de MONTPELLIER CENTRE	29
Circonscription de MONTPELLIER EST	30
Circonscription de MONTPELLIER NORD	31
Circonscription de MONTPELLIER OUEST	32
Circonscription de MONTPELLIER SUD	33
Circonscription de PEZENAS	34
Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS	35
Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIERS	36
Circonscription de SETE	37
Les établissements du second degré	39
Bassin de BÉZIERS...	40
Bassin de CENTRE HÉRAULT	42
Bassin de LUNEL	44
Bassin de MONTPELLIER NORD	46
Bassin de MONTPELLIER SUD	48
Bassin du PIC SAINT LOUP	50
Bassin de THAU	52
Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)	54

Chapitre II - Inclure tous les élèves dans les apprentissages 55

Service Départemental de l'École Inclusive	57
L'accueil et la scolarisation des enfants de moins de 3 ans	63
Scolariser les enfants malades	66
La scolarisation des élèves à Haut Potentiel, EHP...	67
L'accueil et la scolarisation des élèves allophones	68

Chapitre III - Accompagner tous les élèves vers leur réussite scolaire 69

100% de réussite : dédoublement des classes en REP et REP+	71
Plan Maths... ..	72
Plan Français	72
Les 4 cités éducatives..	74
Panorama des PEDT dans l'Hérault... ..	76
Les centres d'information et d'orientation de l'Hérault	77

Chapitre IV - Comprendre, apprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui 79

TNE - Territoires Numériques Educatifs	81
Les centres ressources.	84
Promouvoir « l'école des Arts et de la Culture »	87
Un parcours scientifique et EDD.	92
EPS et sport scolaire	93
Langues vivantes étrangères... ..	95
Occitan..	97
Parcours citoyen	98

Chapitre V - Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports 34 - SDJES-34 99

Chapitre VI - Soutenir les élèves, les personnels et les établissements 107

Comité départemental d'éducation à la santé, la citoyenneté et à l'environnement	109
Promotion de la santé en faveur des élèves	110
Le service d'action social en faveur des élèves	111
Soutenir les personnels	112

Chapitre VII - L'enseignement privé sous contrat dans l'Hérault 115

La division des établissements d'enseignement privé.	117
L'enseignement privé sous contrat	118

Chapitre VIII - Organigramme - Temps forts 121

Temps forts Septembre 2021/ juillet 2022... ..	124
Remerciements	130
Contributeurs... ..	130



Ecole Arago , Sète , juin 2022

Statistiques

Les élèves

1^{er} degré

108 456 élèves

Public 96 560 élèves

- Préélémentaire 34 440
- Élémentaire 61 300
- ULIS 820

Privé sous contrat . . . 11 896 élèves

Préélémentaire. 4 063
Elémentaire. 7 767
ULIS 66

2nd degré

99 988 élèves

Public 85 238 élèves

Collèges. 47 642 élèves
- Dont ULIS 801
- Dont EREA 111
Dont SEGPA 1 350

Lycées 37 596 élèves

- Dont enseignement général et technologique 24 208
- Dont enseignement professionnel . . . 9 076
- Dont post-bac 4 312

Privé sous contrat . . . 14 750 élèves

Collèges. 9 018 élèves

- Dont ULIS 34
- Dont SEGPA 35

Lycées 5 732 élèves

- Dont enseignement général et technologique 4 335
- Dont enseignement professionnel . . . 871
- Dont post-bac 526



Les enseignants

1^{er} degré

5950 enseignants

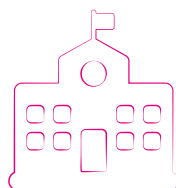
2nd degré

7300 enseignants

Les établissements scolaires

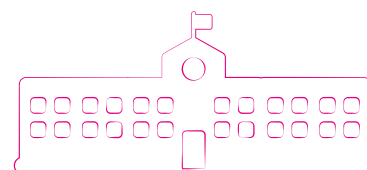
1^{er} degré

695 écoles



2nd degré

150 établissements



Public 617 écoles

- Préélémentaire
- Élémentaire
- Primaire

Privé sous contrat 78 écoles

- Préélémentaire
- Élémentaire
- Primaire

Public 115 établissements

Collèges. 81
- Dont Unités Pédagogiques de Proximité . . . 3

Lycées 34
- Dont Lycée Général et Technologique. . . 24
- Dont EREA 1
- Dont Lycée Professionnel 9

Privé sous contrat . 35 établissements

Collèges. 23

Lycées 12
- Dont enseignement général et technologique .8
- Dont enseignement professionnel 3
- Dont IRTS 1

L'encadrement des élèves

dans le

1^{er} degré public

22,9 élèves par classe

Préélémentaire

23,4 élèves par classe

Élémentaire

22,7 élèves par classe

dans les

collèges publics et privés

26,00 élèves par classe

Collèges publics

25,6 élèves par classe

Collèges privés sous contrat

28,6 élèves par classe

dans les

lycées et formations professionnelles publics et privés sous contrat

19,5 élèves par classe

Lycées et formations professionnelles publics

19,6 élèves par classe

Lycées et formations professionnelles privés sous contrat

19,35 élèves par classe

dans les

lycées et formations générales et technologiques

29,96 élèves par classe

Lycées et formations générales et technologiques publics

30,37 élèves par classe

Lycées et formations générales et technologiques privés sous contrat

27,7 élèves par classe

Les diplômes - Taux de réussite 2021

**Diplôme
National du
Brevet (DNB)**

89,03%

**Baccalauréat
Général**

97,73%

**Baccalauréat
Technologique**

97,12%

**Baccalauréat
Technologique**

88,75%

Devoirs faits

Mis en place à l'attention des élèves de collège

81	15	8 700	37 000	1 221 000
collèges	lycées professionnels scolarisant des élèves de classes de 3 ^e « Prépa-Métiers »	élèves	HSE	€ <u>Environ</u>

Accompagnement éducatif

Mis en place dans les écoles de l'Éducation Prioritaire

30	2411	37,9 %	118	4 730	130 000
écoles	élèves du CP au CM2	de l'effectif	enseignants participant à l'encadrement	HSE	€

Stages de réussite

Dispositif à l'attention des élèves du CP au CM2

3 sessions par année scolaire

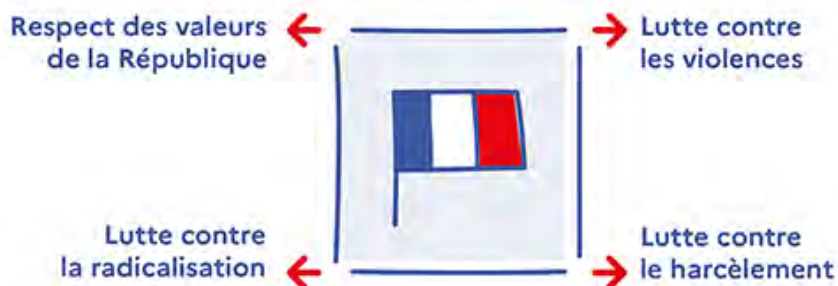
- Vacances d'automne
- Vacances de printemps
- Été (dernière semaine du mois d'août)

Participation en moyenne par session

- ▶ **100** écoles
- ▶ **260** stages
- ▶ **1500** élèves
- ▶ **5,38** élèves par stage
- ▶ **2,5 %** de l'effectif élèves
- ▶ **2900** HSE
- ▶ **110 000** €

Un carré régalien dans chaque académie

Depuis la rentrée 2021, chaque rectorat est doté d'un carré régalien pour identifier et coordonner son action autour des angles suivants :



QUELLES ACTIONS ?

Une équipe dédiée, plusieurs leviers d'intervention :

- **prévention** des incidents et **formation** des acteurs
- **appui** aux personnels, **accompagnement** et **protection** des victimes
- mise en œuvre de **sanctions**

4 OBJECTIFS

1



INFORMATION AUX PERSONNELS

Chaque professeur ou membre de la communauté éducative est informé des **dispositifs de protection** en place et sait vers qui se tourner

2



PROTECTION FONCTIONNELLE SYSTÉMATISÉE

En cas d'agression d'un personnel, l'**institution accompagne** mieux les dépôts de plainte

3



UNE RÉPONSE RAPIDE

Grâce à un suivi fin des faits intervenant dans les écoles et les établissements et à leurs abords, l'institution apporte un **appui immédiat** et **opérationnel** aux équipes de direction

4



MISE EN ŒUVRE DE LA LOI

Les principes républicains sont **pleinement appliqués** dès la **promulgation** de la loi

Lutter contre les violences et le harcèlement

La lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Pour que cet engagement soit clairement affiché, explicité et compris de toute la communauté éducative, une mobilisation collective des adultes et des élèves est lancée, en 2021 :

Le programme national « pHARe »

Il déploie, sur deux ans, un **plan de formation**, dans tous les établissements, pour décliner cette ambition au service du bien-être des élèves et du respect d'autrui.

Dans l'Hérault, dès la rentrée 2021, 30 collèges et 92 écoles élémentaires se sont engagés dans le plan pHARe, accompagnés par deux superviseurs 1er et 2nd degrés et les équipes académiques de formation. À la rentrée 2022 le dispositif sera étendu sur tout le territoire.

Dans chaque établissement, dans chaque circonscription du 1er degré, une équipe ressource pluri-catégorielle est constituée de 5 personnels qui bénéficient de 8 jours de formation répartis sur deux ans.

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

Dès septembre 2021
pHARe généralisé à tout le territoire

10
élèves-ambassadeurs
par établissement



Vous pouvez visionner leur court métrage via ce lien: <https://www.youtube.com/watch?v=RCLMGrHo2nU>

FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

« Les valeurs de la République ne sont pas que des idées ou des idéaux abstraits. La liberté, l'égalité, la fraternité, mais aussi la dignité, la solidarité, l'égalité des chances, le refus de toute discrimination fondent notre conception de la République. Le principe de laïcité est à ce titre une synthèse de ces libertés individuelles fondamentales... »
Robert Badinter, hommage à Samuel PATY, 2 novembre 2020.

Au lendemain de l'assassinat de Samuel PATY et sur la préconisation de Jean-Pierre OBIN, inspecteur général de l'Éducation nationale, un ambitieux plan de formation initiale et continue est lancé dès la rentrée 2021, d'une durée de 9 heures, à destination de tous les personnels.

Les objectifs nationaux

- › **construire** une culture commune, à tous les personnels, sur le principe de Laïcité et des valeurs de la République ;
- › **transmettre** et faire partager aux élèves ces valeurs par l'acquisition du respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ;
- › **faire respecter** les principes et valeurs de la République dans le cadre scolaire ;
- › **accompagner** les écoles et les établissements dans la construction de projets fédérateurs sur ces questions.

Dans l'académie de Montpellier

Le Pôle Valeurs recueille les faits d'atteinte à la laïcité, produit une expertise sur les situations recensées et soutient les professeurs et personnels dans leurs missions. Un réseau de 85 formateurs maille le territoire et déploie le dispositif de formation dans tous les établissements.

Dans l'Hérault

230 personnels du 1^{er} degré sont en cours de formation pour diffuser le dispositif auprès des 617 écoles primaires et 20 circonscriptions, soit 5950 enseignants.



Formation à la laïcité et aux Valeurs De La République pour 80 personnels du Collège des Garrigues à Montpellier. Réunis en 3 ateliers les participants sont invités à définir les valeurs, la laïcité, travailler sur des exemples concrets

FOCUS :

« Les valeurs de la République sur les murs de l'école »

Dans le cadre du projet Petites Galeries mené sur l'école élémentaire d'Assas-Guzargues, 4 classes ont été accompagnées par l'artiste Sunra, en résidence..



Chapitre I



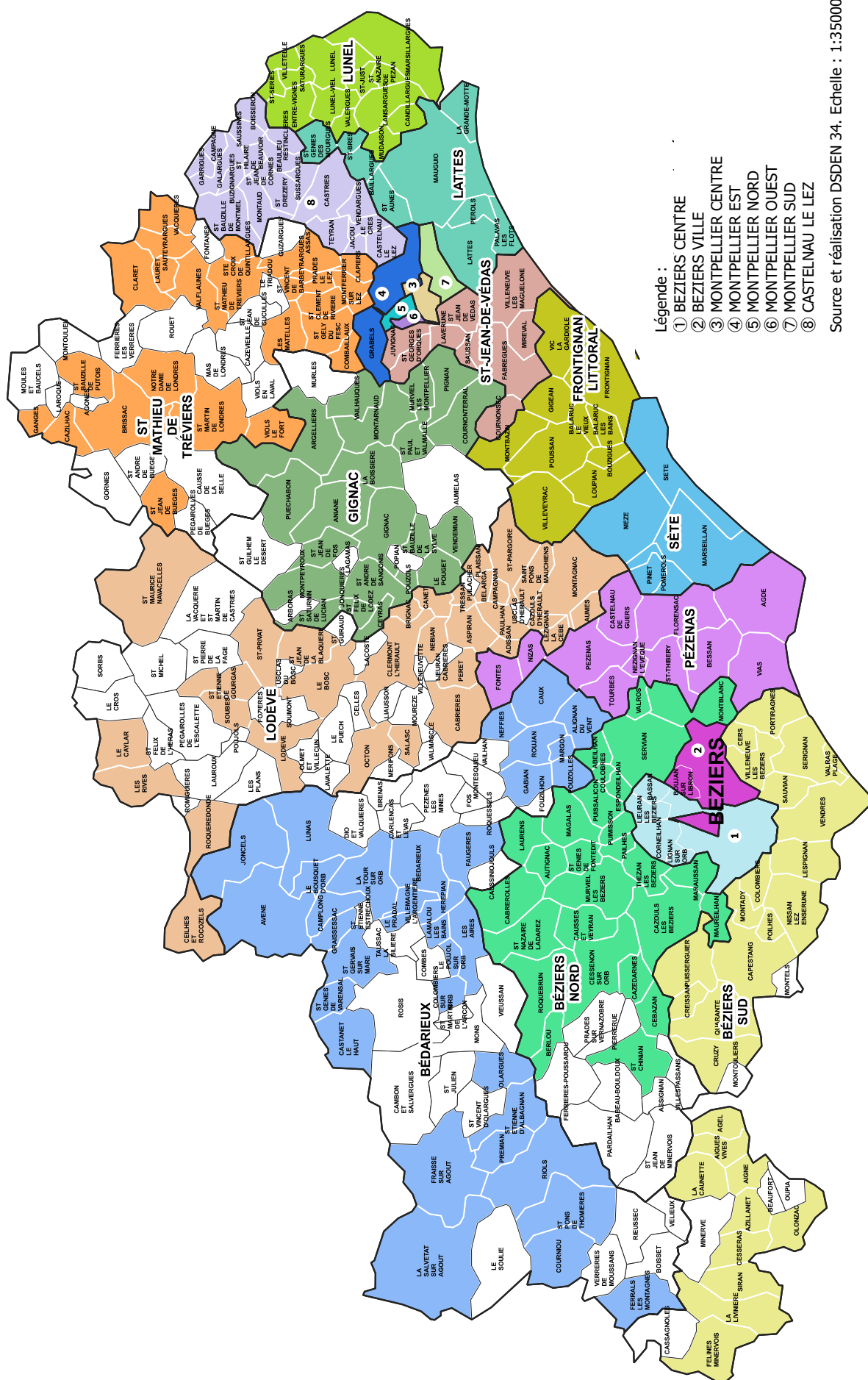
Ecole Les Tamaris , Béziers , septembre 2021

Accueillir

les élèves

dans les établissements

les 20 circonscriptions du 1^{er} degré de l'Éducation nationale



Circonscription de BÉDARIEUX

Équipe de circonscription :

IEN : Jean-Marc LAPEGUE

Secrétaire : Sandrine MONSTIER

CPC : Nathalie MEURICE, Mathieu PHILIPPON et Sylvain TAUSSAC

Enseignants référents : Maryline OBINO et Najet MOUH

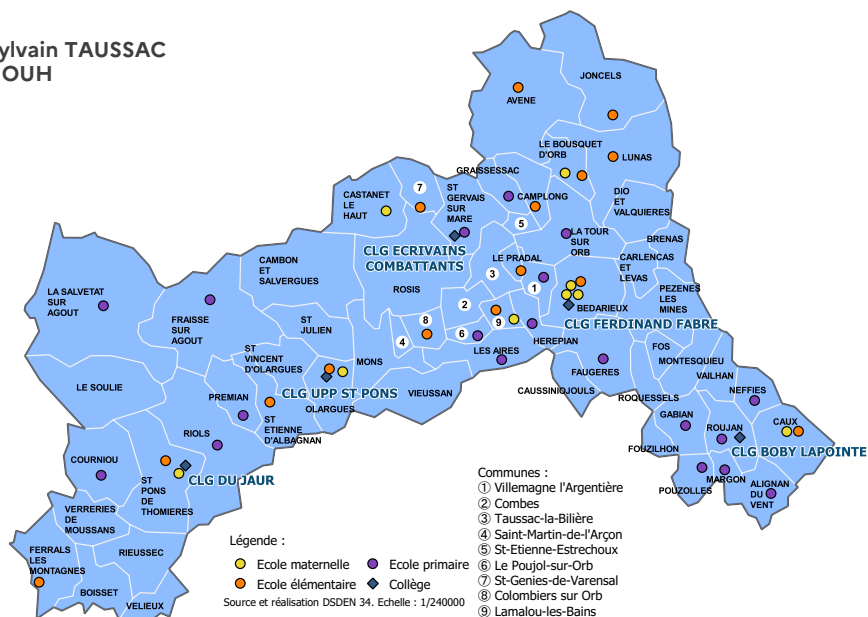
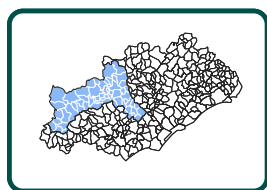
2728 élèves
132 classes
182 enseignants
43 écoles

Contact

Téléphone :

04 67 95 15 67

Mail : ce.0341563p@ac-montpellier.fr



Particularités :

La circonscription de Bédarieux couvre un vaste territoire de 1231 km². Elle est placée au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et se déploie sur toute la Haute Vallée de l'Orb sur des zones de moyennes montagnes au Nord et de plaine au Sud.

Les territoires de la circonscription réalisent depuis plusieurs années une transition et une mutation économique tournée vers le secteur du tourisme vert, du thermalisme avec ces centres de cure en maintenant une tradition agricole et viticole ancienne.

L'Éducation nationale a tissé un maillage d'écoles à taille humaine en proximité des villages du secteur. Ainsi les professionnels de ces établissements ruraux construisent des réseaux de mutualisation d'expériences et d'expertises.

Focus :

Un territoire innovant sur le numérique (TNE)

Le déploiement de plusieurs Territoires Numériques Educatifs incluant l'accès à un matériel innovant, la formation et l'accompagnement de tous les acteurs sur la maîtrise de ces outils mais également et surtout le développement de pédagogie novatrice sur les secteurs de Saint Pons de Thomières, de Olargues et de St Gervais sur Mare



Un travail de circonscription pour le climat scolaire et la prévention du Harcèlement (PHARE)

Une équipe ressource constituée d'enseignants, de directeurs d'école, de formateurs, mobilisée en soutien à toutes les écoles dans la démarche PHARE. Cette équipe travaille autour de la gestion et la prévention des situations de harcèlement, des éléments d'amélioration du climat scolaire et de la qualité d'accueil des élèves.

Les sciences et l'enseignement au développement durable

Un travail en proximité est engagé pour porter dans chaque école l'enseignement au développement durable et aux sciences, en mobilisant les partenaires de proximité. La découverte de l'environnement des écoles, au cœur du parc naturel régional, des ressources et des défis à relever face aux défis climatiques font partie des axes majeurs travaillés.



Circonscription de BÉZIERS CENTRE

Équipe de circonscription :

IEN : Hélène OLIVET

Secrétaire : Maxime BARBAZANGE

CPC : Céline RODRIGUES-VIEIRA, Claudine BRU, Emmanuel CALMES

Référente mathématiques : Elodie FIS

Coordonnateurs REP+ et REP : Christine LECLERCQ, Sébastien CALVET

Enseignants référents : Sandrine MORONI, Jean-Pierre LAVABRE

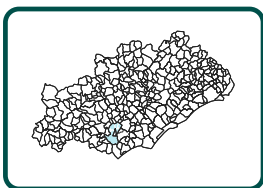
4023 élèves
194 classes
289 enseignants
21 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 81

Mail : ce.0342372u@ac-montpellier.fr



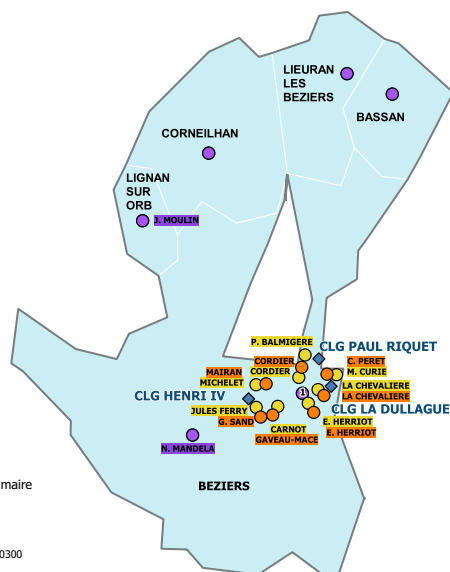
Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Ecole élémentaire
- Collège

Ecoles :

- ① EPPU RIQUET-RENNAN

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/80300



Particularités :

Située sur la ville de Béziers et sur 4 communes limitrophes, la circonscription regroupe : 6 écoles en REP+, 5 en REP, 10 hors éducation prioritaire, Une école primaire avec un cursus occitan, Mandela et 3 écoles élémentaires inscrites dans le projet EMILE. Une mobilité importante des familles sur le centre-ville de Béziers entraîne une discontinuité des parcours scolaires et constitue un frein dans le traitement de la difficulté scolaire. Le pourcentage de jeunes enseignants est important. Béziers est labellisée « Cité Éducative » et Territoire Numérique Éducatif.

Focus :

Une impulsion autour des valeurs de l'école de la République

Depuis deux ans maintenant, chaque école mène une réflexion et élabore un avenant au projet d'école sur « comment faire vivre les valeurs de la République au quotidien »

Les CM2 de l'école de La Chevalière ont participé et gagné le concours : « Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants ». Ce projet permet de préserver et de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants et victimes de guerre et ce, au-delà de la guerre de 1914/1918. La classe impliquée, a réalisé un « carnet de poilu ». Ce travail, fruit de diverses recherches patrimoniales et locales, s'inscrit en transversalité dans des différents domaines fondamentaux, et permet, aux jeunes élèves, futurs citoyens, de comprendre les enjeux des événements historiques et de rendre un hommage à tous les soldats morts pour la France.

Ce projet, dans le cadre de la Cité Éducative, sera généralisé à l'ensemble des CM2 de la ville.

Impulsion autour de la lecture et de l'oral

Le dispositif « quart d'heure lecture » s'est généralisé dans l'ensemble des écoles de la circonscription. Grâce à la Cité Éducative et un projet en ce sens, les écoles ont enrichi leurs bibliothèques d'école et de classes pour offrir aux élèves un large choix de livres.

L'école Herriot développe un projet très particulier : la BIP, brigade d'intervention Poétique.

Une entrée par l'oral (art oratoire), mais aussi par la poésie. Ce projet permet aux élèves de cycle 3 d'intervenir dans les classes ou le bureau du directeur, à tout moment de la journée, et ce, de manière impromptue.

Le conseil écoles/collège du réseau Henri IV a lui aussi choisi l'entrée de l'oral. Un projet de création d'un audio guide autour du patrimoine de la ville a été retenu ; toutes les classes, de la maternelle au cycle 4, y participeront avec, en appui, les équipements qui arriveront dans les écoles grâce au projet Territoire Numérique Éducatif

En partenariat avec la conteuse Delphine Nappé, l'ensemble des dispositifs dédoublés de l'école Cordier, a travaillé à un projet global autour de la lecture avec l'invention d'un conte en randonnée. De l'invention de l'histoire, au montage vidéo de sa mise en scène, les élèves ont eu à écrire les textes, réaliser les décors et des marottes, mettre en voix et en images.



Quart d'heure lecture École Cordier Béziers, juin 2022

Circonscription de BÉZIERS NORD

Équipe de circonscription :

IEN : Stéphanie JAMME

Secrétaire : Pascal MAZZAGGIO

CPC : Aurélie COUPET, Muriel FAFEUR & Stéphanie LAGET

Enseignantes référentes : Nathalie ARNAUD & Maryline OBINO

4543 élèves
192 classes
240 enseignants
37 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 55 47

Mail : ce.0341853e@ac-montpellier.fr



Légende :

● Ecole maternelle ● Ecole primaire
● Ecole élémentaire ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/180000

Particularités :

Circonscription semi-rurale, Béziers Nord regroupe 37 écoles dont la diversité renvoie à la géographie de son territoire : les grands groupes scolaires sont situés à proximité de l'agglomération biterroise, tandis que les petites structures sont plus nombreuses à mesure que l'on se rapproche des hauts cantons. Les résultats aux évaluations nationales comme la stabilité des équipes enseignantes témoignent du contexte plutôt favorable de la circonscription. La spécificité du semi-rural et le déploiement de l'école inclusive nécessitent l'adaptation des pratiques enseignantes. Aussi, l'accompagnement de proximité des équipes constitue une mission centrale des conseillères pédagogiques.

Focus :

Éducation Artistique et Culturelle

La circonscription se situe dans une zone dite blanche. Elle prend appui sur les projets académiques, sur les propositions des centres ressources pour permettre aux élèves de suivre un véritable parcours d'éducation artistique et culturelle. De nombreux projets sont ainsi mis en œuvre dans les écoles comme par exemple « Création en cours » à Cazédarnes, « Petites galeries » à Magalas et Cébazan ou encore un projet chorale au sein du RPI Coulobres/Espondeilhan



création en cours à Cazédarnes

Plan français

La mutualisation des pratiques entre les deux circonscriptions, Béziers Sud et Béziers Nord se traduit en fin d'année par la mise en place d'un « Marché des expérimentations » présentant des réalisations des enseignants impliqués dans le Plan français.

Découverte du patrimoine sportif du biterrois

Le cycle rugby répond à deux objectifs. Le premier à destination des élèves les initie à la pratique sportive et leur permet de développer un esprit de solidarité et d'entraide. Le second quant à lui, contribue à la formation continue des enseignants en EPS en partenariat avec la Ligue Occitanie de Rugby.

Climat scolaire

Favoriser un climat scolaire propice à la réussite des élèves constitue l'un des axes de pilotage de la circonscription qui se traduit par la mise en place de dispositifs spécifiques. En ce sens, l'école élémentaire de Magalas a instauré la médiation par les pairs pour réguler les conflits entre élèves. Ce dispositif contribue à la liaison avec le 2nd degré puisqu'il est également mis en place au collège.

Circonscription de BÉZIERS SUD

Équipe de circonscription :

IEP : Luc GAIGNARD

Secrétaire : Véronique REDONDO

CPC : Céline EHRET, Fabrice DOUET & Bruno DAVID

Enseignants-référents Handicap : Vincent GUENERET

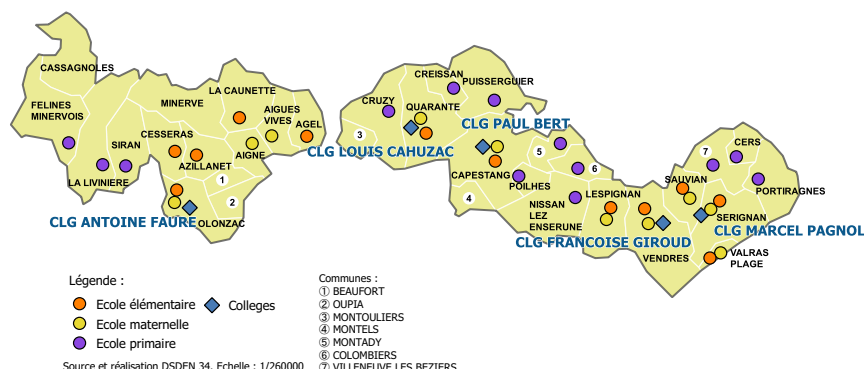
5213 élèves
217 classes
292 enseignants
34 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 55 41

Mail : ce.0340861b@ac-montpellier.fr



Particularités :

Secteur rural – limitrophe à l'Aude – poids de la saisonnalité sur les effectifs scolaires – présence d'un centre de ressources sciences et arts à Sérignan

Focus :

Inclusion-handicap

Mise en place d'un Pôle-Ressources pour les situations d'élèves qui interrogent le plus avec l'appui de l'équipe de la CARDIE & d'un groupe de travail spécifique aux coordonnatrices des ULIS-écoles à l'Inspection 2 fois par an grâce la mise en place de fiche de saisines spécifiques.

Mise en place d'un Forum des expériences inter-circonscription

(Béziers Nord et Béziers Sud) pour clôturer le Plan français et le Plan maths cycle 1 à la salle Galabru à Nissan les Ensérune, rencontre et échanges de pratiques pour 115 enseignants de cycle 1 le mercredi 1er juin 2022 au matin.

École maternelle

Mise en place d'un groupe de suivi sur la scolarisation des jeunes élèves de petite section à l'Inspection deux fois par an grâce à la mise en place d'une fiche de suivi.

Éducation Physique et Sportive

Déploiement des actions USEP au bénéfice des activités motrices des élèves dont les rencontres danses annuelles qui se tiennent en juin à la salle de spectacle de la Cigalière.

Enseignement des langues

Déploiement de parcours bi-langues Occitan avec l'ouverture d'une section bilingue Français/Occitan à l'école primaire de Villeneuve-les-Béziers à la rentrée 2022/2023 à destination des élèves de Moyenne et Grande section et sur la maternelle de Sérignan.



Ecole maternelle de l'Horte à Quarante, septembre 2022

Circonscription de BÉZIERS VILLE

Équipe de circonscription :

IEN : Gérard VIRGILI

Secrétaire : Anaïs DANJOU

CPC : Serge GUZOVITCH, Jessica RAVISCIONI & Laure TEIXIDOR

coordonnateurs RRS : Elodie FIS

Référente Mathématiques de Circonscription :

Sandrine MORONI & Nathalie BEGARDS, ERH.

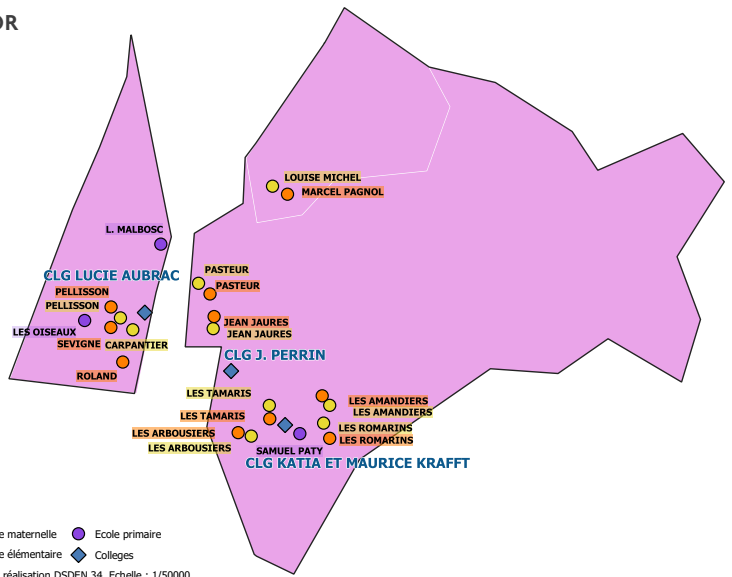
4206 élèves
212 classes
270 enseignants
24 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 55 35

Mail : ce.0340860a@ac-montpellier.fr



Particularités :

Hors Éducation Prioritaire mais aux difficultés sociales économiques et scolaires avérées.

La Cité Éducative, le Contrat Local d'Accompagnement, le Dispositif Temporaire Éducatif Individuel, le dispositif Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs et 11 classes engagées dans « Agir pour l'école » témoignent de l'engagement pour la réussite de tous les élèves.

L'ouverture d'une Section Internationale anglo-américaine, la classe à Horaires Aménagés Musique, une école labélisée « Génération 2024 », deux écoles labélisées « Éducation au Développement Durable » et trois « dispositifs moins de trois ans » manifestent la volonté de comprendre, apprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui.

Focus :

Renforcement des fondamentaux et exploitation des résultats aux Évaluations Nationales

- ▮ dans le cadre du plan français, avec une constellation dédiée spécifiquement aux directeurs ;
- ▮ dans le cadre du plan mathématiques ;
- ▮ dans le cadre de la liaison GS/CP : accompagnement des équipes à l'analyse et aux besoins en formation.

Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué

- ▮ mise en œuvre des 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes sur le temps méridien en lien avec les services municipaux ;
- ▮ une école engagée dans « Génération 2024 » ;
- ▮ développement du « Savoir Rouler à vélo » dans le cadre de la cité Éducative ;
- ▮ prévention des noyades : Tous les élèves de la circonscription bénéficient d'un cycle massé de natation et ce, sur 4 années : GS, CP, CE1 et CM2.

Déploiement du Territoire Numérique Éducatif

Sur l'ensemble des écoles de la circonscription dont une école innovante (Samuel PATY) particulièrement dotée et la mise en place de Fablabs sur plusieurs écoles. Le projet se décline sur l'ensemble des domaines disciplinaires. (formation des enseignants ainsi qu'un volet numérique dans le plan français).



Ecole Les Tamaris Béziers, septembre 2021

Circonscription de CASTELNAU LE LEZ

Équipe de circonscription :

IEN : Rachel ALIART

Secrétaire : Claudine DAABOUL

CPC : Christine CHESA, Céline REBIERE & Pierre JACOB

Enseignants Référents : Sylvie GARIN, Sylvie BERTRAND
& Marie-Pierre LABRUYERE

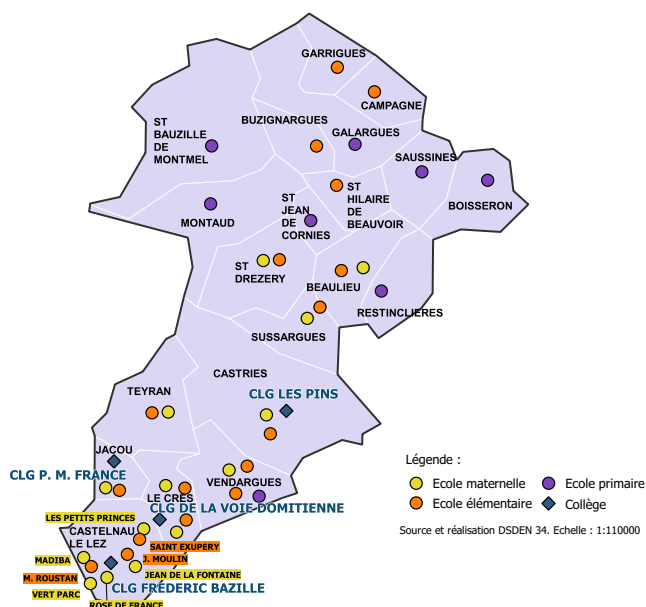
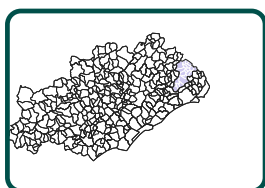
7615 élèves
276 classes
379 enseignants
39 écoles

Contact

Téléphone :

04 30 63 65 93

Mail : ce.0340865f@ac-montpellier.fr



Particularités :

La circonscription de Castelnau-le-Lez, située à l'Est du département présente la particularité de regrouper une zone péri-urbaine dense au sud et une zone de plus en plus semi-rurale en allant vers le Gard avec 1 RPI à 5 écoles.

Les écoles dépendent de cinq secteurs de collèges : avec pour particularité, un rattachement des communes limitrophes du Gard au collège de Sommières, un secteur « ville », le collège de Castelnau-le-Lez accueillant quasi-exclusivement les élèves des écoles de la commune, un secteur de collège sur Jacou dont la continuité géographique est coupée.

Originellement constituée de familles de PCS favorisées, la population scolaire tend vers plus de mixité sociale. La population enseignante quant à elle se caractérise par sa stabilité et son ancienneté.

Focus :

Un parcours linguistique riche et continu

L'enseignement des langues est mis en œuvre de manière cohérente sur l'ensemble de la circonscription, afin d'offrir un parcours linguistique riche et continu aux élèves : organisation de journées d'éveil aux langues en maternelle, projets fédérateurs à l'échelle d'un bassin...

Les trois écoles de Castelnau-le-Lez proposent 3 parcours bilangues (anglais-italien, anglais-espagnol, anglais-allemand) au cycle 3 s'appuyant sur des postes fléchés en cohérence avec le collège. Une école de la circonscription est investie dans le projet EDE (Écoles du Dispositif EMILE).

Une politique inclusive volontariste

Sur l'école de Teyran disposant d'un dispositif ULIS, l'équipe pédagogique s'est emparée de la question de l'inclusion pour en faire un élément central du projet d'école favorisant le vivre ensemble et l'adaptation pédagogique, au travers d'une inclusion effective des élèves de l'ULIS et des projets innovants d'inclusion inversée.

Vers des pédagogies innovantes

La circonscription développe une politique de formation et d'accompagnement des équipes enseignantes dans la prise en main et le développement de pédagogies et d'outils innovants : Tiers-lab éducatifs, aménagement et réappropriation des espaces : classes flexibles, école dehors. Une véritable communauté d'enseignement-apprentissage se développe autour de ces projets, favorisant le travail en équipe, la mutualisation de pratiques expertes et l'expérimentation.

L'EPS et les activités physiques

Des écoles labellisées (génération 2024, GDVB, 30'APQ), inscrites et accompagnées dans une démarche orientée vers l'interdisciplinarité « EPS et développement durable » et « EPS et Mathématiques », se développent. L'incitation aux 30'APQ dans les écoles participe à l'augmentation du temps d'activité physique des élèves quotidien.



Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL

Équipe de circonscription :

IEN : Laure BENTIVEGNA

Secrétaire : Nathalie BATTU

**CPC : Céline BALLESTER, Pascal RIVET
& Jérémy SARNIGUET**

**Enseignants référents : Isabelle DREVET
& Marie-Laure LASCAUD**

5608 élèves

211 classes

284 enseignants

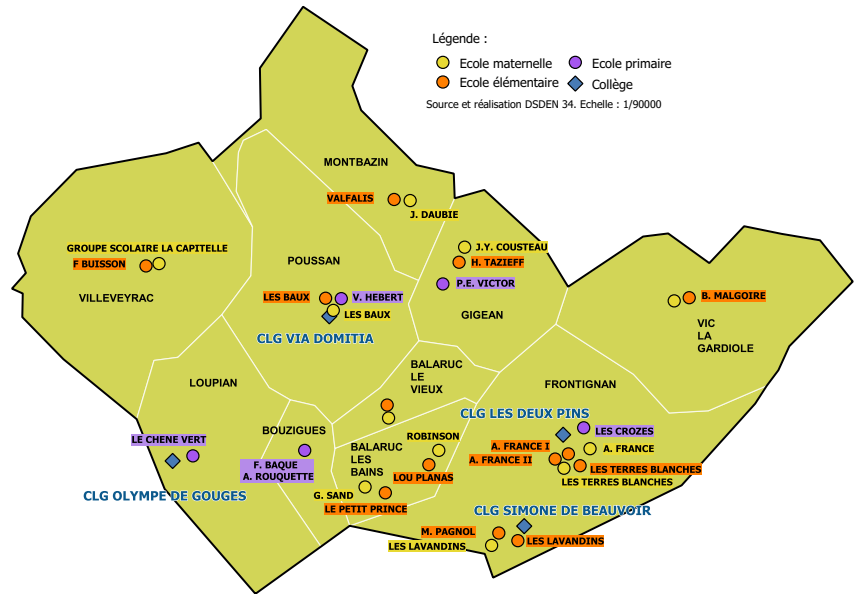
29 écoles

Contact

Téléphone :

04 67 18 30 10

Mail : ce.0342068n@ac-montpellier.fr



Particularités :

- ▶ Un territoire mêlant différentes catégories socio-professionnelles avec des écoles situées en bordure de littoral et d'autres en milieu rural.
- ▶ Travail sur l'accueil des EBEP (Élèves à Besoin Éducatif Particulier) sur tous les temps de l'enfant : des dispositifs (UEEA, 4 Ulis) adaptés à l'accueil et à la scolarisation des EBEP qui s'appuient sur un partenariat avec les référents handicap des communes de Gigan et de Frontignan et du secteur médico-social.
- ▶ Un pôle ressource opérationnel qui réunit les enseignants référents, le RASED, l'EDAI et l'équipe de circonscription afin d'apporter des réponses adaptées aux familles et aux équipes éducatives.
- ▶ Un travail partenarial d'accompagnement à la parentalité : un dispositif de scolarisation des moins de 3 ans, PRE et CLAS.

Focus :

Programme pHARe

Engagement de 3 écoles dans le programme afin de lutter contre le harcèlement à l'école :

- ▶ participation à la journée Non au harcèlement ;
- ▶ mise en œuvre d'une journée de formation de circonscription sur ce thème ;
- ▶ formation de 6 équipes à la méthode de la préoccupation partagée et expérimentation ;
- ▶ élaboration et mutualisation de protocole de traitement de situations de harcèlement.

Numérique/EDD/EAC

- 1) Plan d'équipement numérique sur 5 communes ; labellisation numérique de 2 écoles cette année. Participation d'une classe de CM1-CM2 à l'astro-Pi challenge en lien avec la station spatiale internationale.
- 2) Dans le cadre de la convention signée entre la DSDEN et Sète Agglopôle Méditerranée : sensibilisation et actions dans le domaine du développement durable (2 écoles labellisées E3D, 2 ATE en place et 3 autres à venir)
- 3) De nombreux projets CGEAC dans différents domaines artistiques (création et édition d'une bande-dessinée, architecture, danse, photographie, écriture de chansons, théâtre, patrimoine, chorale...) : travail sur les 3 piliers de l'EAC avec des artistes locaux. Participation de 3 classes à la finale départementale des petits champions de la lecture, une à la finale régionale.

Sport

- ▶ 4 écoles labellisées Génération 2024, semaine olympique et paralympique sur le thème de l'environnement organisée sur 3 communes (initiation au hockey, au tir à l'arc, à l'aviron, au badminton ; découverte des valeurs de l'olympisme grâce à un partenariat avec le CDOS ; relais à l'aveugle ; atelier sur l'égalité filles-garçons ; démonstration de BMX, interview de sportifs professionnels)
- ▶ 3 écoles labellisées 30 mn APQ.



Circonscription de GIGNAC

Équipe de circonscription :

IEN : Marie-Hélène GAINARD

Secrétaire : Corinne CALMES

CPC : Henri BARBERO, Emilie TAPHANEL, Béatrix VINCENT

Référent mathématiques : Alban GALIANA

Enseignants référents : Mélanie KACHROUM,
Nicolas SOUCHON et Serge VIRENQUE

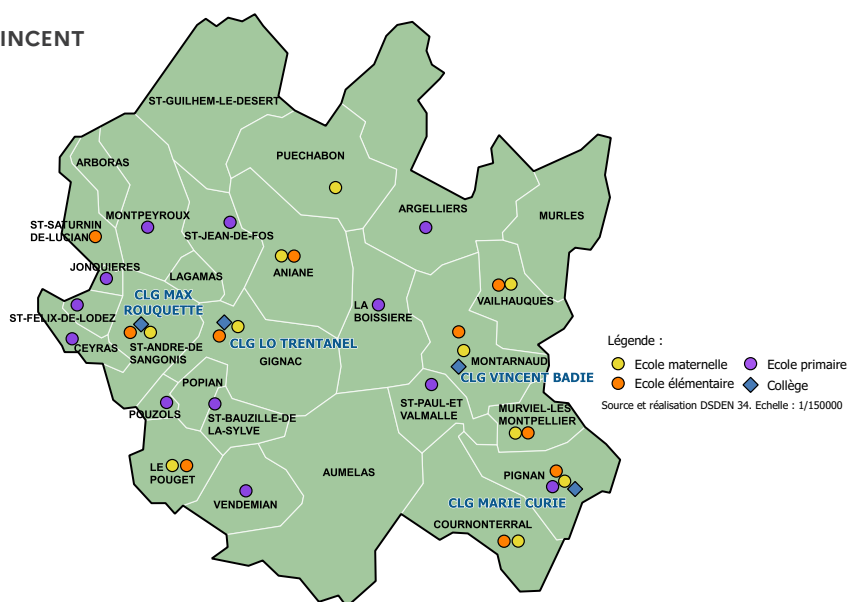
5836 élèves
239 classes
331 enseignants
32 écoles

Contact

Téléphone :

04 30 63 65 95

Mail : ce.0342070r@ac-montpellier.fr



Particularités :

circonscription semi rurale / 32 écoles / 36 communes

Focus :

Ouverture à la dimension internationale et aux Langues Etrangères

Label Euroscol pour l'école intercommunale de Popian / Saint-Bauzille-de-la-Sylve, actions en faveur de l'ouverture à l'international et ELV (Label Euroscol, école EMILE, projets eTwinning...), seule école du département à avoir obtenu le Label.

Éducation physique et sportive

Reprise des rencontres sportives notamment USEP ; A Pignan (Marcelin Albert) le dispositif «Mets tes baskets» est mis en œuvre tous les vendredis.

Label génération 20 24 : 1 école maternelle, 2 écoles élémentaires, 1 école primaire.



Éducation numérique

Projet Fablab à l'école élémentaire de Saint-André-de-Sangonis : ce projet modifie les pratiques enseignantes, promeut la pédagogie de projets et a vocation à s'ouvrir à différents publics (plusieurs cycles, 1^{er} / 2nd degré, scolaire et périscolaire, parents d'élèves...).



Éducation au développement durable

Label E3D niveau 2 pour l'école maternelle Jeanne Barret de Murviel-lès-Montpellier et niveau 1 pour les écoles de Montarnaud, Pouzols et Saint-André-de-Sangonis, Vailhauques. A Pouzols, les actions se développent avec le partenariat de la commune, du périscolaire, avec l'implantation d'une Aire éducative terrestre. Signature d'une convention EDD avec la SYBLE pour les écoles de Saint-Paul-et-Valmalle, Cournonterral, Montarnaud, Murviel-lès-Montpellier et Marcelin Albert de Pignan.

Circonscription de LATTES

Équipe de circonscription :

IEN : Marc ALAUZUN

Secrétaire : Nicole CICALISE

CPC : Isabelle BOYER, Marie Pierre RICARD, Jean Jacques BOYER, Nicolas PINEL

Enseignantes référentes : Marjorie KLOUVI, Angélique LEONARD, Séverine PERRET

6200 élèves
247 classes
315 enseignants
36 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 00

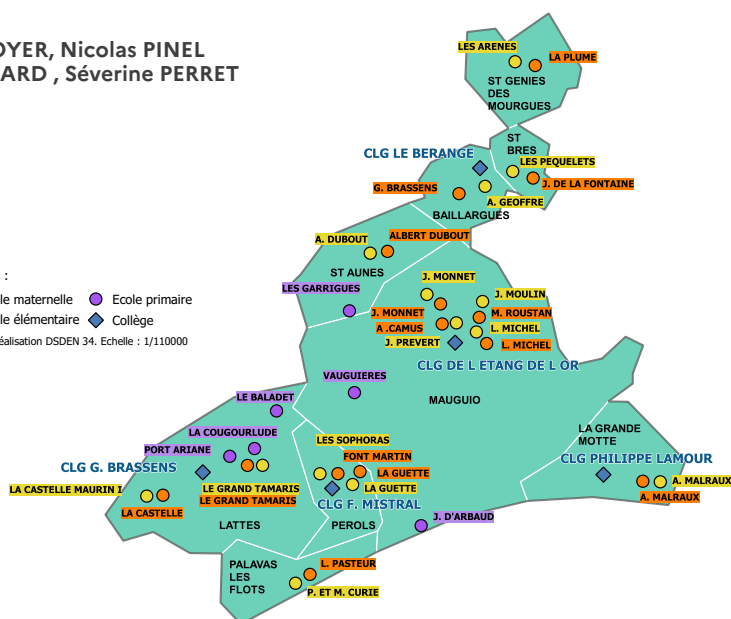
Mail : ce.0342067m@ac-montpellier.fr



Légende :

● Ecole maternelle ● Ecole primaire
● Ecole élémentaire ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34, Echelle : 1/110000



Particularités :

Territoire et établissements :

les 34 écoles publiques de la circonscription sont réparties sur 5 secteurs de collèges : Baillargues, Mauguio, la Grande Motte, Lattes, Pérols. La circonscription compte deux dispositifs ULIS et une UE.

Parcours et performance :

Taux de maintien : s'il a pu monter jusqu'à 6,2% tous niveaux confondus il est actuellement de 2,5% pour l'année en cours

Taux de retard tous niveaux confondus : 13,9% pour l'année en cours (20,6% en 2020)

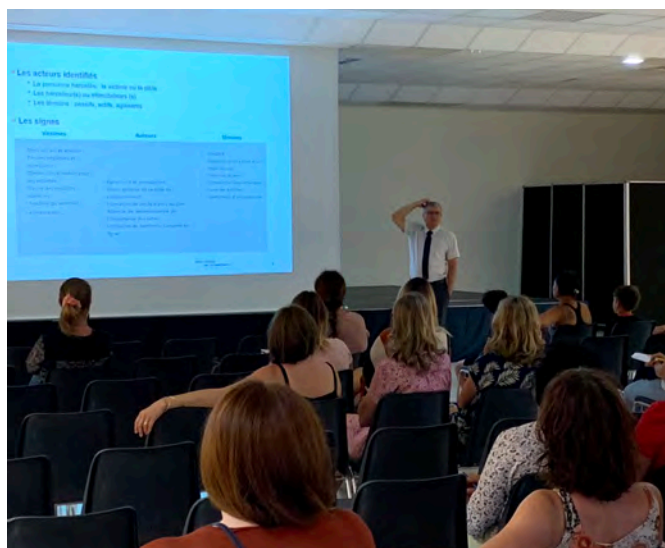
Évaluations nationales :

Des résultats satisfaisants tant en français que mathématiques, oscillant entre 92,4% et 80,6% de réussite que ce soit pour les CP et les CE1. Un bémol : la résolution de problème (77% en CP et 57,4% en CE1 en hausse continue sur les 4 dernières années)

Focus :

Programme pHARe

Toutes les écoles de la circonscription sont engagées dans le dispositif pHARe et bénéficient d'un protocole de prévention et de prise en charge des situations d'intimidation. Toutes les directrices et tous les directeurs ont bénéficié d'un temps de formation. Un premier temps d'échanges en direction des parents des élèves de la commune de Mauguio a été proposé avec la participation de la gendarmerie.



Plan maths - plan français

La formation de ses enseignants dans le cadre du plan Mathématiques et du Plan français se poursuit. L'accent est mis sur des phases d'appropriation des fruits de la recherche et d'articulation avec l'enseignement en classe.

Génération 2024 (G24)

Étendre la labellisation, fédérer les actions dans le cadre des liaisons inter-degré en valorisant l'interdisciplinarité, ainsi que le partenariat avec les communes "terre de jeux" et les structures sportives locales en facilitant l'accès aux structures.

Enseignement des langues étrangères, langues régionales.

L'école Jean de la Fontaine (St Brès) entre dans le dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère). Elle bénéficiera d'un accompagnement renforcé sur 3 ans. Les démarches en classe ont deux objectifs : la discipline enseignée et la linguistique.

Circonscription de LODÈVE

Équipe de circonscription :

IEN : Karin GAVIGNET-ROSETTE

Secrétaire : Martine BERGER

CPC : Pascale ASTIER, Elodie MONO
et Crystele POUGET

Enseignants référents : Françoise GINOUL,
Céline GARCIA et Serge VIRENQUE

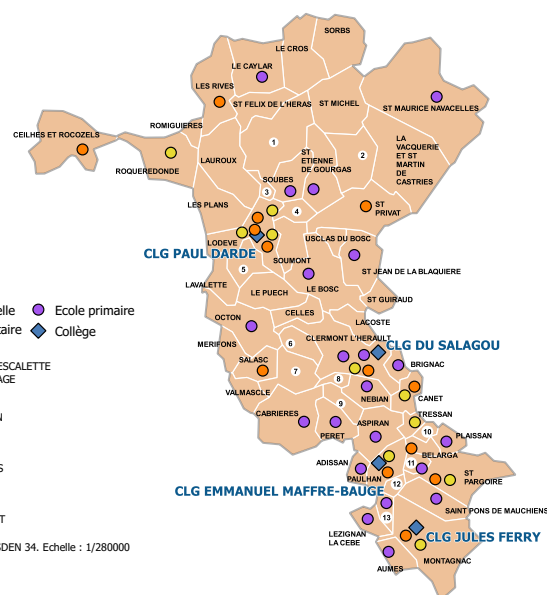
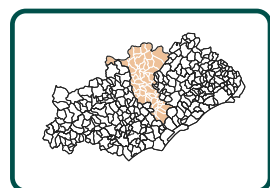
5447 élèves
235 classes
297 enseignants
50 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 70

Mail : ce.0342170z@ac-montpellier.fr



Particularités :

la circonscription de Lodève est une zone semi-rurale regroupant des écoles de profils sociologiques très diversifiés. Le Cœur d'Hérault se caractérise par un véritable désert médical (plus de médecin de PMI, plus de pédopsychiatre) qui empêche de procurer les soins nécessaires à certains élèves. Les 44 directeurs de la circonscription sont répartis actuellement en réseau de secteur de collège de façon à mutualiser et développer une culture commune. A la rentrée 2022, des constellations de directeurs verront le jour pour répondre au mieux aux attentes de leurs fonctions.

Focus :

Une circonscription dynamique pour l'EPS. Au service de l'apprentissage des fondamentaux

Des rencontres sportives organisées en partenariat avec l'USEP ont permis aux élèves de différentes écoles de s'affronter sur des thématiques d'EPS et de mathématiques. Exemple : Péret, Clermont, Cabrières. **Au service de la citoyenneté**, plusieurs écoles ont développé le « savoir rouler » en lien avec des projets municipaux de développement des mobilités douces toutes les écoles élémentaires et primaire de Clermont l'Hérault.

Une circonscription dynamique pour l'enseignement des sciences

2 écoles sont labellisées niveau 2 en E3D, 2 classes sont finalistes du concours Sciences Trouvetout, 1 classe a été sélectionnée pour son affiche explorateur de nature, et 4 écoles qui ont développé une demi journée hebdomadaire de classe dans la nature.

Une école bilingue, avec un cursus de la maternelle au CM2

L'école Prévert/Rostand de Clermont propose un cursus bilingue français/occitan à parité horaire.

Des écoles pour apprendre à vivre ensemble

Pour développer le bien-être à l'école, apprendre l'empathie et lutter contre le harcèlement scolaire, des propositions de formations d'élèves élaborées par le pôle ressources, comme le projet de lutte contre l'intimidation sont développées au sein de plusieurs écoles. Saint Privat, Plaissan, St Pargoire élémentaire, Verne de Clermont, Nébian,...



École Rostand/Prévert Clermont l'Hérault,
septembre 2022

Circonscription de LUNEL

Équipe de circonscription :

IEE : Carine BELREPAYRE

Secrétaire : Philippe CARRIÈRE

CPC : Valérie CARNAZZI, Nathalie FRACHON & Muriel JEAN

Coordonnatrice Réseau : **Marie-José SANCHEZ**

Enseignantes référentes : Florence BACHELART
& Séverine PERRET

5439 élèves

246 classes +3 ULIS

430 enseignants

33 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 40

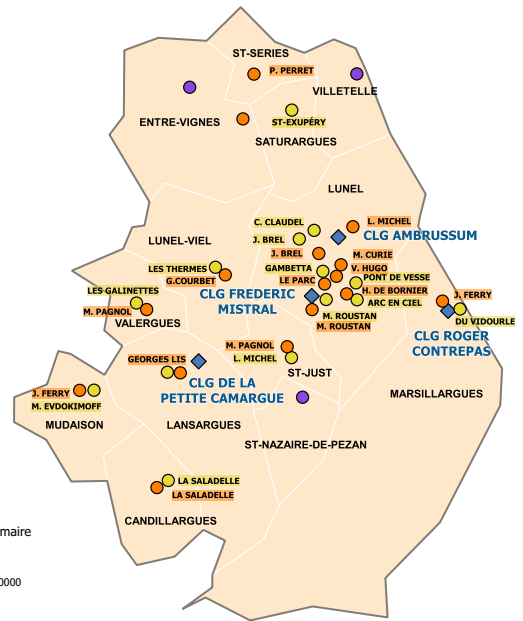
Mail : ce.0340863d@ac-montpellier.fr



Légende :

	Ecole maternelle		Ecole primaire
	Ecole élémentaire		Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/90000



Particularités :

Une circonscription modérément étendue aux paysages et activités riches, variées et dynamiques que se partagent la Communauté de commune du pays de Lunel et la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or.

Focus :

Dynamique de recherche action

Depuis la rentrée 2022, en dispositifs dédoublés CP et CE1 renforçant les acquisitions des élèves en orthographe grammaticale au service du mieux Lire, Ecrire, Parler.

Dynamique de renforcement des parcours éducatifs

À partir de la rentrée 2022 et sur l'ensemble de la circonscription, pour une ouverture culturelle et sportive, pour une appropriation des enjeux de la culture civique dans le respect des Valeurs de la République et de la Laïcité.



Dynamique de renforcement des pratiques et usages du numérique

À partir de la rentrée 2022, élèves / professeurs / parents dans le cadre du Territoire Numérique Éducatif engagé sur la ville de Lunel - dans une logique de continuité pédagogique, de renforcement du lien école-famille et de la réduction de la fracture numérique.

Dynamique de promotion de la continuité éducative

De l'ouverture des champs des possibles et du rôle de l'école, dès la rentrée 2022, dans le cadre de la Cité éducative du réseau d'éducation prioritaire de la ville de Lunel afin d'accompagner au mieux et intensifier les prises en charges des parcours éducatifs individuels de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.



Circonscription de MONTPELLIER CENTRE

Équipe de circonscription :

IEN : Corine MARTEL

Secrétaire : Kathy RAYMOND

CPC : Carole MIRMAN, Sandrine NOWICKI, Yvan JOUTARD

Enseignants référents : Christelle CROCI, Céline MIDELET & Daniel BALMEFREZOL

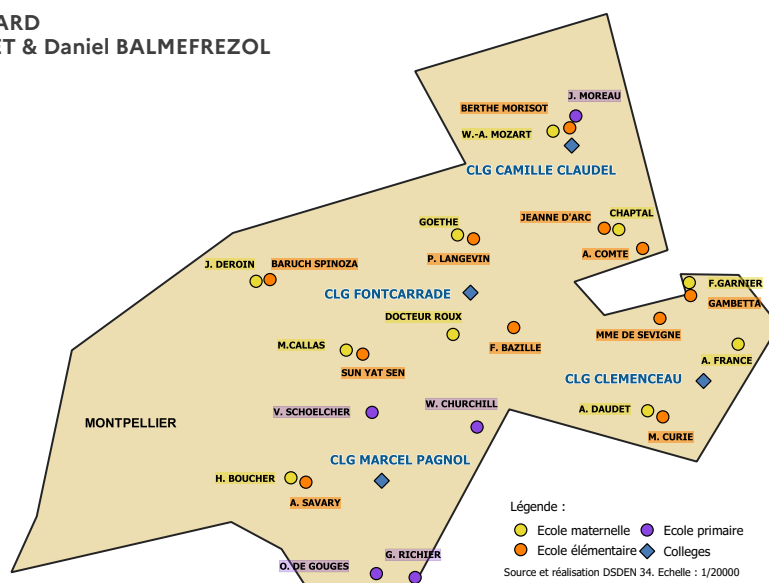
6638 élèves
289 classes
390 enseignants
32 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 65

Mail : ce.0342373v@ac-montpellier.fr



Particularités :

Toutes les écoles de la circonscription sont implantées au sein de la ville de Montpellier et géographiquement situées sur les quartiers Figuerolles - Gambetta - Arceaux, Estanove - Pas du Loup et La Chamberte - La Martelle. Elles sont réparties sur 4 secteurs de collège dont l'un d'eux, Marcel Pagnol, est situé en Éducation Prioritaire (REP).

La diversité des publics accueillis et l'hétérogénéité des structures d'accueil constituent des éléments saillants de la circonscription. Ainsi, par exemple, le nombre de classes par école varie de 2 à 22 et les élèves peuvent suivre différents cursus spécifiques tels que Classes à Horaires Aménagés option Chant (CHAM), Section Internationale Chinoise ou Accueil des moins de 3 ans.

Focus :

Lutte contre le harcèlement

Suite à la répétition et à l'amplification des difficultés rencontrées par les directrices et directeurs lorsqu'ils se trouvaient confrontés à la gestion d'une situation de harcèlement, une mallette relative au traitement de ces situations a été créée avec l'aide de 2 directeurs de la circonscription afin de viser une réactivité optimale face à toute situation de harcèlement. Cet outil constitue un levier majeur du plan de lutte contre le harcèlement à l'échelle de la circonscription, en cohérence avec la mise en œuvre du programme national PHARE.

Médiation scolaire et sociale

Afin d'infléchir le constat de non scolarisation à l'école maternelle, d'absentéisme à l'école élémentaire et de décrochage scolaire massif au collège des enfants de la communauté gitane et ainsi d'accroître l'efficacité des réponses apportées, un travail collaboratif avec la Préfecture de l'Hérault a abouti à la création d'une mission territoriale spécifique et expérimentale se traduisant par la création d'un emploi de médiatrice scolaire et sociale.

Grande pauvreté et orientation

L'école primaire Victor Schœlcher participe au dispositif national Recherche-Action CIPES « Choisir l'Intégration Pour Eviter la Ségrégation » élaboré et mené par l'association ATD Quart Monde dans le cadre d'une convention avec l'Éducation nationale. Cette expérimentation vise notamment à concevoir et tester des dispositifs pédagogiques et structurels permettant de dissocier orientation et pauvreté.

CHAM Vocale

Dans le cadre d'un projet innovant et inédit au niveau académique, les écoles élémentaires Auguste Comte et Gambetta vont offrir aux élèves un parcours CHAM « Classe à Horaires Aménagés » proposant la spécialité vocale. Ainsi, les élèves de ces 2 écoles pourront bénéficier, dès le CE1, de cours de chant choral et de formation musicale à raison de 5h30 par semaine.



Circonscription de MONTPELLIER EST

Équipe de circonscription :

IEP : Brigitte **POUJADE**

Secrétaire : Marie-France **KHODJA**

CPC : Isabelle **LE MOYEC**, Laurence **MUNCH** et Laurent **VIVES**

Enseignantes référentes : Christelle **CROCI**, Magali **BALMEFREZOL**, Geneviève **LAROCHE-LOPEZ**

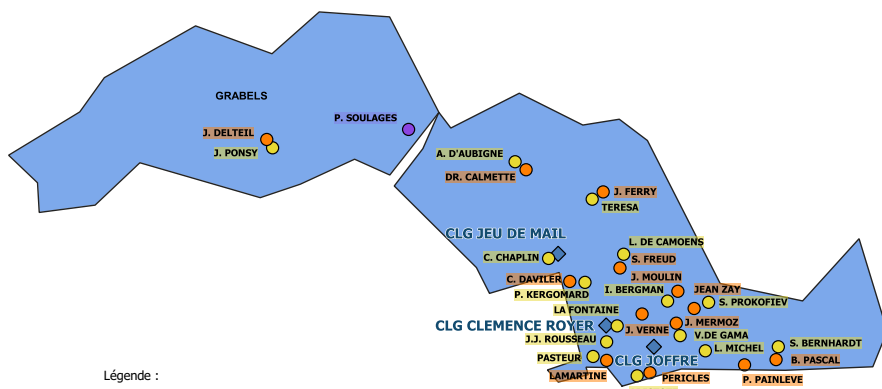
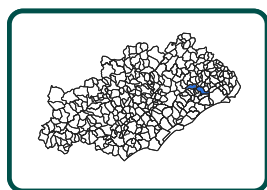
6261 élèves
256 classes
332 enseignants
37 écoles

Contact

Téléphone :

04 67 91 52 83

Mail : ce.0340862c@ac-montpellier.fr



Légende :

- Ecole élémentaire
- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- ◆ Collèges

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:55000

Particularités :

Circonscription urbaine proche de la Faculté d'Éducation. De ce fait, de nombreux étudiants sont accueillis en tant que stagiaires. Deux sections internationales anglophones dans les écoles Pottier et Freud. Des classes à horaire aménagé Musique à l'école Daviler. Les trois écoles de Grabels sont rattachées à la circonscription à la rentrée 2022

Focus :

Plan français

Poursuite des 4 dernières constellations de formation. Organisation du jeu-concours de lecture à haute voix « les As de la lecture », création d'atelier poésie, atelier théâtre dans les écoles élémentaires.



Finale des « As de la lecture » école Condorcet, mai 2022

Les Arts et la culture, accueil d'artistes

Petites galeries, partenariat avec les centres culturels de la ville : Musée Fabre, La Panacée, Agora : centre de la danse, étude du patrimoine : Levez les yeux, chœurs d'enfants de la circonscription.

Plan sciences

Labellisation des écoles à la démarche de l'éducation au développement durable, création d'un passeport EDD pour chaque école.

Accompagnement des équipes

Pour rénover les pratiques pédagogiques en adéquation avec la recherche scientifique notamment dans le domaine de l'inclusion des élèves à besoins particuliers. Création et mutualisation d'outils et de ressources pour aider les directeurs d'école à gérer les équipes.



Spectacle de fin d'année du chœur d'enfants Montpellier

Circonscription de MONTPELLIER NORD

Équipe de circonscription :

IEN : Marion BOURNAZEL

Secrétaire : Morgane PAUZIER

CPC : Jordane CABROL, Julien GIRARD, Sandrine PY et Vincent SANS

Coordinatrices REP+ : Stéphanie PEREZ et Mireille RONGIER

Référente Mathématiques : Sophie GASTAL

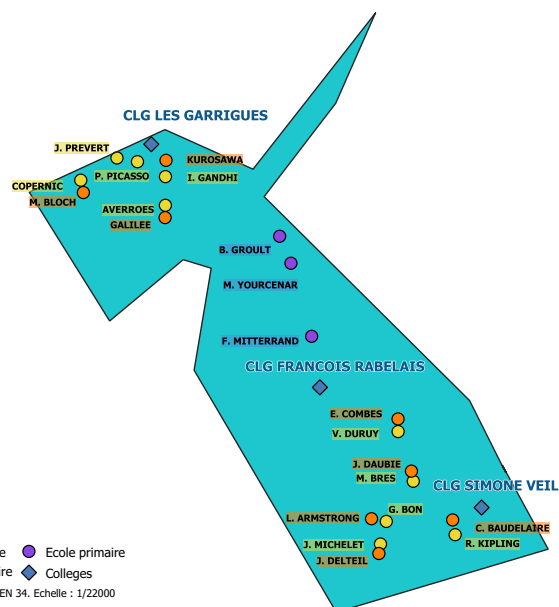
4230 élèves
192 classes
270 enseignants
23 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 87

Mail : ce.0341056n@ac-montpellier.fr



Particularités :

Les écoles de la circonscription Montpellier Nord correspondent à 3 secteurs de collèges. Deux sont situés en REP+ (Réseau « Les Garrigues » et Réseau « Simon Veil »). Ils bénéficient de 55 dispositifs dédoublés en GS, CP et CE1, de 3 dispositifs d'accueil – de 3 ans et de 3 UPE2A. Le dernier secteur de collège correspond au collège François Rabelais.

La circonscription accueille 5 dispositifs ULIS, 2 U.E TSL (EP Benoîte Groult) et 3 sections internationales (2 SI Anglo-américain (EE. C. Baudelaire et J. Delteil (REP+) et 1 SI chinois (EP Benoîte Groult).

Au regard de ces particularités, les écoles de la circonscription élaborent des projets pour assurer la continuité du parcours éducatif des élèves.

Focus :

TNE (Territoire Numérique Éducatif)

Treize écoles de la circonscription de Montpellier Nord (secteurs Malbosc et Cévennes/Petit Bard) pourront réaliser des projets numériques innovants au service des apprentissages grâce aux matériels de pointe financés par l'Etat et la ville de Montpellier. Les enseignants concernés recevront dans ce cadre une formation spécifique au numérique.

Équipement, formation, ressources et parentalité constituent les quatre leviers de ce projet.

Cité éducative

La Psychologue et l'Assistante Sociale « Cité Éducative » proposent des ateliers qui permettent aux élèves des cycles 2 et 3 de développer leurs compétences psychosociales (empathie, communication, coopération...). Ce travail mené avec l'équipe de circonscription et les équipes enseignantes contribue à lutter contre le harcèlement et à améliorer la qualité du climat scolaire. Au regard du succès de cette action, ce travail devrait être également proposé aux élèves de cycle 1.

Sections Internationales

Les Sections internationales accueillent tous les ans, dès le CP (Anglo-américain) ou le CE1 (chinois), des élèves très motivés. Elles proposent un enseignement avec une couverture hebdomadaire renforcée (au moins trois heures) qui permet aux élèves d'acquérir des connaissances approfondies de faits culturels relatifs à la langue et d'acquérir une pratique de la langue, écrite et orale, de bon niveau.



Circonscription de MONTPELLIER OUEST

Équipe de circonscription :

IEN : Marie-Laure LE BAIL

Secrétaire : Aurélie BENKRALED

CPC : Mikaëlle APPERT, Marie CAUSERET, Sandrine PY, Bruno SUXDORF

Coordonnateurs REP+ et PIAL Inter-degrés :

Cécile ANNET, Pierre LATOURNERIE

3200 élèves
183 classes
263 enseignants
15 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 88

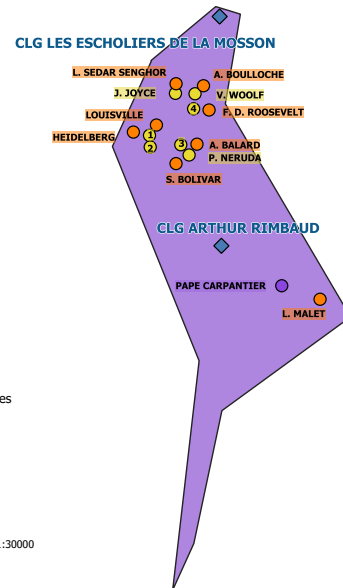
Mail : ce.0342071s@ac-montpellier.fr



Légende :

- Ecole élémentaire
- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- ◆ Collèges
- ① E.M.PU CERVANTES
- ② E.M.PU MARTIN LUTHER KING
- ③ E.M.PU MADELEINE RENAUD
- ④ E.M.PU VINCENT VAN GOGH

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:30000



Particularités :

À la rentrée 2022, la circonscription de Montpellier Ouest sera tout entière située en éducation prioritaire renforcée, relevant de deux Réseaux, le REP+ Rimbaud et le REP+ Les Escholiers de la Mosson. Les écoles se répartissent dans deux quartiers « politique de la ville », Celleneuve (2 écoles) et La Paillade (14 écoles), relevant eux-mêmes du territoire de la Cité éducative de la Mosson. La circonscription compte 71 dispositifs dédoublés en GS, CP et CE1, deux dispositifs de moins de 3 ans, 5 ULIS et 4 UPE2A.

Focus :

Devoirs faits avec les Parents

C'est l'engagement d'enseignants volontaires à accueillir les parents qui le désirent, pour leur apprendre à accompagner leurs enfants dans le travail autonome, le soir à la maison. Une à deux fois par semaine, après les cours, les parents sont accueillis par groupe de cinq, dans une classe, et avec leurs enfants, sont initiés au travail du soir comme : mémoriser une poésie, réviser des mots de dictée ou une leçon, préparer une lecture, faire quelques opérations de calcul, etc. Deux niveaux charnières sur le plan de la construction de l'autonomie des élèves ont été ciblés : à l'entrée à l'école élémentaire (CP) et en amont du passage en 6^e (CM2).

L'accompagnement de la pré-orientation en Segpa

La focale a été mise sur l'accompagnement des équipes enseignantes dans la pré-orientation Segpa ainsi que sur la communication aux familles et aux élèves.

- 】 **Des évaluations** à destination des élèves pressentis pour la pré-orientation en Segpa ont été harmonisées et présentées à toutes les écoles élémentaires de la circonscription. Les enseignantes spécialisées du RASED en ont assuré la passation.
- 】 **Une plaquette informative** sur le fonctionnement de la Segpa des Escholiers à destination des familles et des équipes enseignantes a été élaborée par la directrice de la Segpa.
- 】 **Un film documentaire** donnant à voir le questionnaire des élèves de cycle 3, les réponses des collégiens de la Segpa et des témoignages d'anciens élèves et de parents est en cours de réalisation.

PE/ATSEM : comment bien travailler ensemble à l'école maternelle ?

Une réflexion commune PE / ATSEM a été menée entre la mairie de Juvignac et la circonscription de Montpellier Ouest, de septembre 2020 à mai 2022, par un groupe constitué d'ATSEM, d'enseignants, de directeurs d'écoles maternelles et de cadres des deux institutions. Il a abouti à la création d'un outil de référence de pratiques professionnelles, reposant sur la complémentarité des missions, et qui permet notamment de penser le continuum de la journée de l'enfant et de définir des postures adéquates et coordonnées.

Une journée sciences à l'école Heidelberg

Le 31 mai 2022, des ateliers scientifiques ont été organisés à l'école élémentaire Heidelberg, située en éducation prioritaire renforcée. Grâce au partenariat (ISEM, Univerlacity, école d'ingénieur EPF, ancien élève devenu chef de projet), aux enseignants de l'école, au RASED, à la coordinatrice REP+, 22 ateliers différents ont pu être proposés aux 250 élèves des 15 classes décrochées pour l'occasion du CP au CM2. Les expériences menées dans différents domaines (biologie, physique, chimie) ont été présentées à partir de questionnaire motivants : Les petits ingénieurs de M. Eiffel, De quelle couleur est la lumière ?, Qu'est-ce qu'un arc-en-ciel ?, Réel ou imaginaire ?

Circonscription de MONTPELLIER SUD

Équipe de circonscription :

IEN : Mary Elise DUBEL

Secrétaire : Christelle GIULIANI

CPC : Isabelle DEMARQUE, Caroline MARMIGNON & Véronique VIALAS

Coordinatrice REP : Aline LEGRAND

Enseignants référents : Nicolas BERTHAUD, Sylvaine PREAUX, Karine RABU

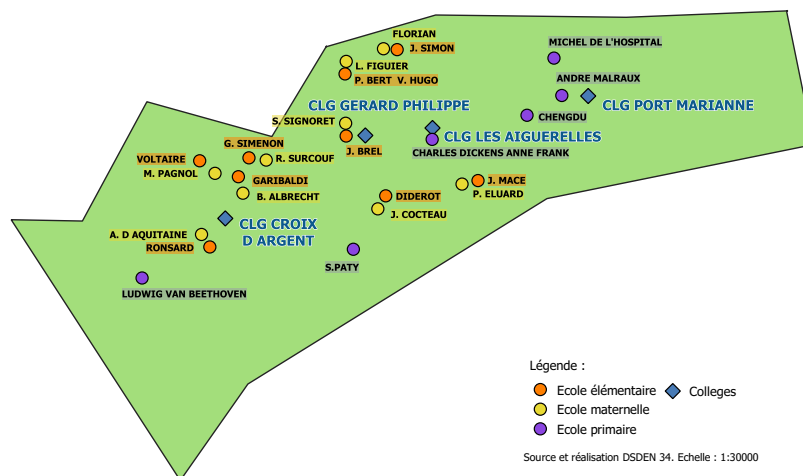
5565 élèves
231 classes
340 enseignants
26 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 20

Mail : ce.0340859z@ac-montpellier.fr



Particularités :

- » Circonscription urbaine avec de nombreuses écoles situées en secteur QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) ;
- » Dossier ASH conséquent avec 7 ULIS TFC + 1 unité d'enseignement CESDA ;
- » Nombreux dispositifs UPE2A : 3 ETP répartis sur 7 écoles ;
- » Forte croissance démographique qui se traduit par une augmentation continue du nombre d'élèves ;
- » 3 écoles en Section Internationale ;
- » De nombreuses classes multi-niveaux ou classes de cycle : 90% des classes de maternelle et 38% des classes d'élémentaire ;
- » Une classe de scolarisation des moins de trois ans à l'école Cocteau et un Dispositif Temporaire Educatif Individuel (DTEI) sur l'école Brel.

Focus :

Numérique : ECC1D

(Espace collaboratif de Circonscription 1^{er} Degré) : Un espace collaboratif simple qui permet de fluidifier les échanges entre directeurs, entre écoles et entre enseignants de la circonscription : <https://acolad.ac-montpellier.fr/workspaces>

DTEI (Dispositif Temporaire Éducatif Individualisé)

À l'école Jacques Brel, un dispositif innovant de remobilisation à destination des élèves en rupture avec le système scolaire a été mis en place. Ce Dispositif Temporaire Educatif Individualisé accueille sur une durée déterminée les élèves repérés par le pôle ressource de la circonscription, afin de restaurer des liens de confiance avec la communauté éducative.

Classes dédoublées en REP

Le suivi pédagogique et la dynamique des équipes dans la réflexion de travail autour des outils et des pratiques.

Enseignement des Langues Etrangères

3 écoles Section Internationale, Chinois à l'école primaire Chengdu, Espagnol à l'école Primaire Malraux et Allemand à l'école primaire Ch. Dickens.



Circonscription de PEZENAS

Équipe de circonscription :

IEN : Daniel GALTIER

Secrétaire : Carole SANTA

CPC : Anne-Lise GUÉMONT, Stéphanie LAURAS, Michel VICIANA

Enseignantes Référentes : Sylvie CAZES, Sophie POUJOL, Nancy REHANE

4600 élèves
203 classes
295 enseignants
29 écoles

Contact

Téléphone :

04 30 63 65 26

Mail : ce.0340868j@ac-montpellier.fr



Légende :

● Ecole maternelle ● Ecole primaire
● Ecole élémentaire ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/160000



Particularités :

Onze communes composent un territoire riche et divers qui rassemble des communes encore rurales en expansion pour certaines et des villes plus importantes. Agde regroupe 13 écoles publiques et 2 écoles privées, et deux secteurs de collèges publics. Un quartier, inscrit en politique de la ville nécessite plus de moyens et d'attention.

Le collège de Pézenas concentre les élèves de 6 communes et la ville est un important centre éducatif par le nombre des établissements primaires et secondaires et par la qualité et la proximité des ressources culturelles et associatives. Un centre ressource littérature et patrimoine est conjointement porté par la ville de Pézenas et l'inspection académique et rayonne sur l'ouest du département.

Focus :

Inclusion-handicap

Un projet pédagogique innovant et ambitieux, associant l'équipe pédagogique, les membres des Réseaux d'aide, l'équipe de circonscription, la municipalité, accompagne la création du dispositif Ulis au sein de l'école élémentaire « Jules Verne » à Agde. Le directeur et les enseignants volontaires ont pu réaliser des regards croisés. L'approche de la « classe flexible » a ouvert des perspectives nouvelles. Une classe dans laquelle les pratiques de classe sont interrogées au regard des besoins particuliers des élèves. La circulation des élèves, la gestion des espaces sont repensés. Le TNE et le numériques (classe mobile, FABLAB) apportent une plus-value supplémentaire dans le suivi individualisé des élèves. Acteurs de leurs apprentissages, libres de leurs choix, les élèves progressent vers l'autonomie.

Citoyenneté

Les communes d'Agde et de Pézenas font vivre un conseil municipal des jeunes. La ville d'Agde et les enseignants forment chaque année des élèves à la médiation entre pairs dans le cadre d'un projet co-élaboré ensemble. De nombreuses classes mènent des discussions à visée philosophique dans le cadre de l'Éducation Morale et Civique.

Éducation Physique et Sportive

La circonscription compte de nombreuses écoles labellisées G24 et affiliées à l'USEP 34. L'année scolaire est jalonnée de projets sportifs accompagnés par l'USEP dans le cadre des 3 temps forts G24. Les ressources sportives en moyen humain et matériel sont nombreuses sur la circonscription.

Citoyenneté et numérique

Le projet BAO « Be Aware On Line » est un jeu sur ordinateur. Porté par le coordonnateur de l'ULIS de l'école élémentaire « Victor » de Bessan et par l'équipe de circonscription, il a été déployé dans les écoles de la circonscription de Pézenas. Son objectif est d'accompagner les élèves avec un léger handicap ou à besoins particuliers dans l'utilisation quotidienne d'internet et des réseaux sociaux et de leur prendre conscience des risques. Au sein de la classe, il permet de susciter le débat. L'équipe ASH de l'Hérault, la DRAI et deux partenaires européens (Buckinghamshire, Angleterre et Göteborg, Suède) sont les porteurs du projet. Ce projet innovant vise à l'échange de bonnes pratiques entre les systèmes éducatifs européens et à la formation des enseignants. Il est financé par les fonds européens Erasmus+.

TNE (Territoire Numérique Éducatif)

Les équipes sont engagées dans une démarche de labélisation numérique. (TNE et SNEE) et dans des projets innovants (utilisation de Fab lab, robotique, créations numériques...). La formation des équipes et leur accompagnement est un levier essentiel d'évolution des pratiques professionnelles : le numérique s'insère dans le déploiement des plans français, mathématiques et dans l'apprentissage des langues vivantes étrangères. Il favorise la prise en compte des élèves à besoins particuliers, la relation avec les familles (utilisation de l'ENT). Il permet de développer et d'animer des réseaux professionnels de coopération et de mutualisation au sein de la circonscription. Une communauté éducative de territoire se crée.

Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS

Équipe de circonscription :

IEN : Elsa REHNFIELDT

Secrétaire : Jean-Paul URBANI

CPC : Carine BALESTIE, Fanny CAVAILLES, Nadia MAZIN et Delphine VIDAL

RMC : Laetitia GRANIER

ERSH : Christine PELLET, Mathilde NICOLAS SIMON & Thomas JIMENEZ

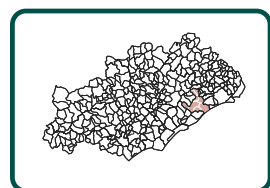
5800 élèves
228 classes
301 enseignants
30 écoles

Contact

Téléphone :

04 30 63 65 40

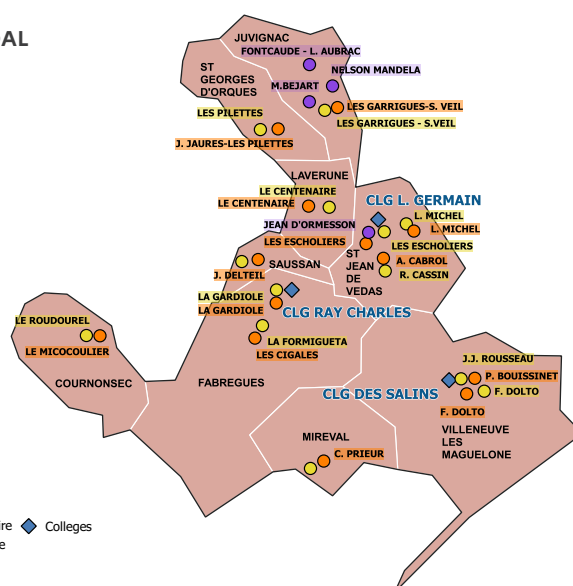
Mail : ce.0342310b@ac-montpellier.fr



Légende :

- Ecole élémentaire
- ◆ Collèges
- Ecole maternelle
- Ecole primaire

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:10000



Particularités :

Constituée de 9 communes périurbaines, la circonscription de Saint Jean de Védas s'étend sur 20 kms autour de Montpellier et comprend 4 secteurs de collège. De nombreuses classes multi-niveaux et 3 ULIS école dont 2 ouvertures pour la rentrée 2022. Des postes fléchés pour le cursus bilingue occitan à Mireval et pour l'enseignement de l'espagnol à Villeneuve-lès-Maguelone. Une organisation du temps scolaire sur 4 jours dans toutes les communes de la circonscription. Un maillage territorial bien tissé avec les collectivités où sont ancrés historiquement de nombreux projets notamment en éducation sportive et culturelle.

Focus :

Parcours bilingue occitan - Mireval

Les écoles de Mireval proposent aux familles un parcours bilingue en langue régionale, de la PS au CM2.

Inscrit dans les axes des projets d'école, ce parcours développe des compétences bi-plurilingues et métalinguistiques pour tous. C'est aussi apprendre à combiner différents points de vue et s'ouvrir sur le monde. Les pratiques s'appuient sur la mise en œuvre de projets fédérateurs porteurs de sens : projet pédagogique académique élaboré par les conseillers pédagogiques départementaux d'occitan, projets ancrés dans l'environnement culturel des enfants, en utilisant les ressources patrimoniales du territoire.

Depuis deux années consécutives, la création d'un animal totemique « Lo Becarut » rassemble la communauté éducative et contribue au développement de compétences transversales : humanistes, scientifiques et artistiques.

Plan Français

Deux constellations ont travaillé sur la thématique de la fluence cette année.

L'équipe de l'école maternelle Le Roudourel à Cournonsec a cherché des situations d'apprentissage pour rendre ludique la mémorisation du nom des lettres. Suite à l'animation pédagogique « Le principe alphabétique sous le prisme de la fluence », les enseignants de la constellation ont élaboré un jeu « La marchande de lettres » et plusieurs ateliers pour permettre aux élèves de reconnaître, nommer et écrire les lettres. A l'issue de ce travail, en lien avec l'éducation artistique, les élèves ont réalisé des boîtes « alphabet » et un abécédaire en volume.

Génération 2024

Trois temps forts de participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques : La Fête du Sport Scolaire en septembre, la Semaine Olympique et Paralympique en janvier et la Journée Olympique et Paralympique en juin.

- » L'EÉPU Les Cigales à Fabrègues, une des premières écoles à être labellisée en 2019 a renouvelé sa demande en 2022. Les élèves de CM2 ont participé, en novembre 2021, à «Terre de Jeux 2024 » à Sète.
- » L'EMPU La Marelle à Saussan et l'EÉPU Bouissinet à Villeneuve-lès-Maguelone ont été labellisées en 2021. Cette dernière a pour priorité le Savoir Rouler A Vélo.
- » L'EÉPU Le Centenaire à Laverune, également labellisée en 2021, a participé, dans le cadre de G24, à la Journée Olympique à Millau en mai 2022

Plan Maths

La spécificité de cette formation est d'alterner savoirs théoriques et regards croisés sur les pratiques d'enseignement en s'appuyant sur la force du collectif accompagné d'un pair-expert : le référent maths de circonscription. Parmi les thèmes déjà abordés, des exemples pour chacun des 3 cycles :

- » Situations problèmes et résolutions de problèmes arithmétiques au cycle 1.
- » La création d'un jeu autour des groupements et échanges à 10 lors de la construction de la numération au cycle 2.
- » Comment aider les élèves à mieux résoudre des problèmes en enseignant le schéma en barre au cycle 3 ?

Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Équipe de circonscription :

IEN : Hervé REGNIER

Secrétaire : Céline PARENTINI

CPC : Agnès GUIRAUD, Christophe BUQUET, Vincent LAURENCE,

Cécile BRIOUES et Pauline CHAUZY

Enseignantes Référentes : Nathalie DOMERGUE, Sylvie GARIN, Sylvie PORTE

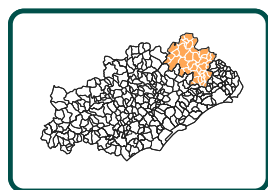
6084 élèves
248 classes
320 enseignants
41 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 49

Mail : ce.0341720k@ac-montpellier.fr



Légende :

- Ecole élémentaire
- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- ◆ Collèges

Communes :
① ST-VINCENT-DE-BARBEYRARGUES
② ST-CROIX-DE-QUINTILLARGUES

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/180000



Particularités :

Autour du Pic Saint-Loup, deux paysages naturels, garrigue montpelliéraine et piémont cévenol, caractérisent ce territoire avec une belle richesse géographique et patrimoniale. Il présente un important dynamisme démographique et une origine sociale des élèves avec des catégories moyennes – favorisées. A hauteur de près de 6000 élèves sur 5 secteurs de collège, les effectifs sont en hausse, consécutivement à la localisation et à l'attractivité des communes. Les acquis des élèves sont très satisfaisants, en cohérence avec la composition sociale du public scolaire et l'engagement des équipes enseignantes. Ainsi, les pratiques pédagogiques structurent les apprentissages fondamentaux, et renforcent la valorisation de la citoyenneté en acte.

« Vers une communauté apprenante : Coopérer pour apprendre - Apprendre à coopérer »

Focus :

Conforter la réussite de tous les élèves grâce à des pratiques pédagogiques coopératives et différenciées

La circonscription, caractérisée par une grande diversité de population comporte de nombreux contrastes tant sociaux que culturels. L'école primaire de Ganges, grâce à une coopération active et bienveillante de tous les acteurs, constate une fréquentation du dispositif ministériel « Petits-déjeuners » régulière et assidue, participant ainsi au droit fondamental de l'enfant à la santé et plaçant chaque élève dans une perspective de réussite scolaire et sociale.

Poursuivre l'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques grâce au numérique : ENT école et défis numériques, ENT de circonscription et utilisation de différents matériels dans toutes les disciplines

Les écoles de Ganges, Brissac, Cazilhac et Saint-Bauzille de Putois (35 classes / 800 élèves) s'investiront, notamment, grâce à des formations pluriannuelles, dans la mise en place du dispositif TNE [Territoire Numérique Educatif] qui s'appuie sur l'utilisation des outils numériques, dont la robotique et les Fablab, pour renforcer la parentalité et la réussite scolaire.

Accompagner des projets pédagogiques éco-citoyens, artistiques, culturels, avec les partenaires locaux, favorisant le questionnement explicite, la créativité, les valeurs de la République, la laïcité et la responsabilité de l'élève

Dans le cadre de la 12^{ème} édition du partenariat « Éducation Nationale - Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup », l'action-phare « Trier c'est gagner !! » menée avec l'APIEU a permis aux élèves d'aborder de manière ludique et concrète les enjeux liés à la production, au tri, au recyclage et à la réduction des déchets. La notion d'éco-responsabilité, levier fort qui irradie d'autres écoles situées dans d'autres territoires de la circonscription éveille ou renforce une conscience citoyenne vis-à-vis de notre environnement proche que l'actualité planétaire nous incite à préserver. La richesse du territoire du Pic Saint-Loup est mise en avant dans ce partenariat. L'action la « Rando des écoles » en est un exemple ; les élèves ont conçu et documenté un circuit de randonnée adapté aux écoles : <https://grandpicsaintloup.fr/actualite/randos-ecoles/>

Circonscription de SÈTE

Équipe de circonscription :

IEN : Catherine LEMOINE

Secrétaire : Nathalie ANDRÉ

conseillères pédagogiques : Émilie CASSAR, Audrey OLIVERAS

coordinatrice REP+ : Rosalie MOLINA

Enseignants-référents : Sophie POUJOL, Marie Laure LASCAUD, Pascal TAILLEUR

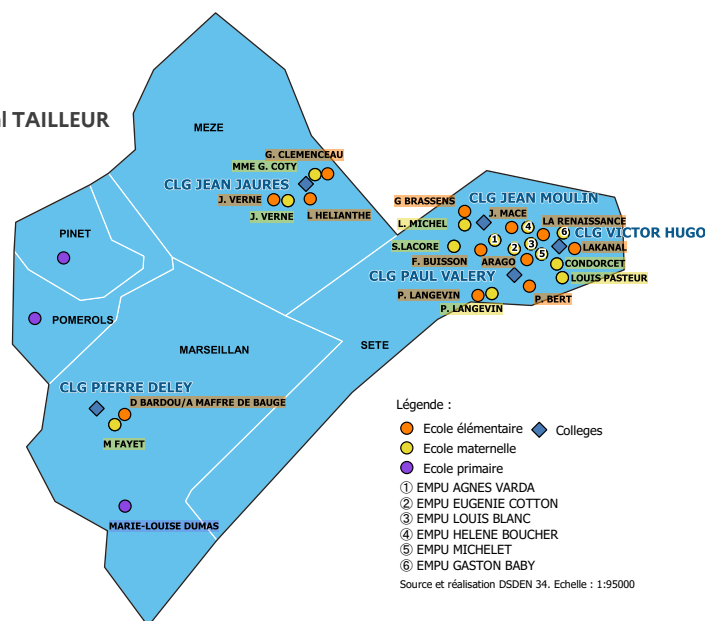
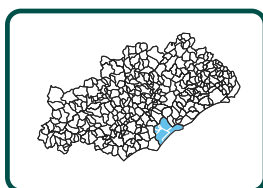
4498 élèves
198 classes
250 enseignants
30 écoles

Contact

Téléphone :

04 48 18 54 30

Mail : ce.0340864e@ac-montpellier.fr



Particularités :

« Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons-nous de nos mutuelles différences ». Paul Valéry

Rayonnant autour l'étang de Thau, la circonscription de Sète est à la fois urbaine et semi-rurale, elle comprend les communes de Sète, Mèze, Marseillan, Pinet et Pomerols. De par sa structure géographique, cette circonscription a une population scolaire contrastée.

La ville de Sète a obtenu le label « Cité éducative » et un travail partenarial renforcé s'est mis en place entre la collectivité, l'État et l'Éducation nationale. Outre le QPV du centre-ville, la Cité éducative inclut le REP+ du collège Jean-Moulin dont les 4 écoles de l'Île-de-Thau (prochainement rénovées dans le cadre d'un projet ANRU). Les élèves de GS, CP et CE1 y sont scolarisés en dispositifs dédoublés. Les enfants peuvent y être admis dès 2 ans dans un dispositif passerelle implanté à l'école Suzanne Lacore.

Un second dispositif passerelle sera effectif à la rentrée 2022 à l'école maternelle Condorcet située en QPV.

Focus :

Un territoire favorisant l'inclusion scolaire

L'inclusion des élèves en situation de handicap est une priorité de la circonscription. Le développement d'unités d'enseignement externalisées en lien avec les ESMS du territoire en est un vecteur important :

- Implantation d'une unité externalisée ITEP à l'école Jean Macé de Sète en janvier 2022
- Création d'une unité externalisée maternelle autisme à l'école Marie-Louise Dumas de Marseillan en septembre 2022

Grâce à la cité éducative de Sète, un projet d'Appui Médico-Social (PEAMS) sera mis en place à la rentrée 2022 pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. Ce dispositif permettra à des élèves en attente d'une orientation en institut spécialisé de bénéficier d'un soutien médical et social pendant le temps scolaire.

La cité éducative permet également d'enrichir le partenariat Ville de Sète / Éducation nationale grâce à la mise à disposition d'une psychologue du service éducation pour assurer le suivi des enfants sur le temps périscolaire. Elle est également un partenaire du pôle ressource de circonscription.

L'Éducation artistique et culturelle au cœur des projets d'école

Les instances de pilotage existantes (Cité éducative, Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC)) et la grande richesse du patrimoine local sont des points d'appui éminemment importants pour permettre aux écoles de développer des projets dans le domaine de l'art et de la culture. Initiée depuis plusieurs années par la déclinaison des « Chœurs d'Enfants de l'Hérault », cette volonté s'est traduite par la création de « La Class'a Manitas » en 2021. Les élèves de CE2 de l'école élémentaire Arago peuvent ainsi appréhender la pratique de divers instruments à vent de manière hebdomadaire au sein du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Manitas de Plata, dont les professeurs sont partie prenante du projet. Une CHAM sera également implantée dans une école de Sète en septembre 2023.

La CGEAC permet aux écoles maternelles et élémentaires de la communauté de communes Sète Agglopolé de bénéficier de l'intervention d'artistes et de DUMISTES du Conservatoire Intercommunal pour mener un projet artistique tout au long d'une année scolaire.

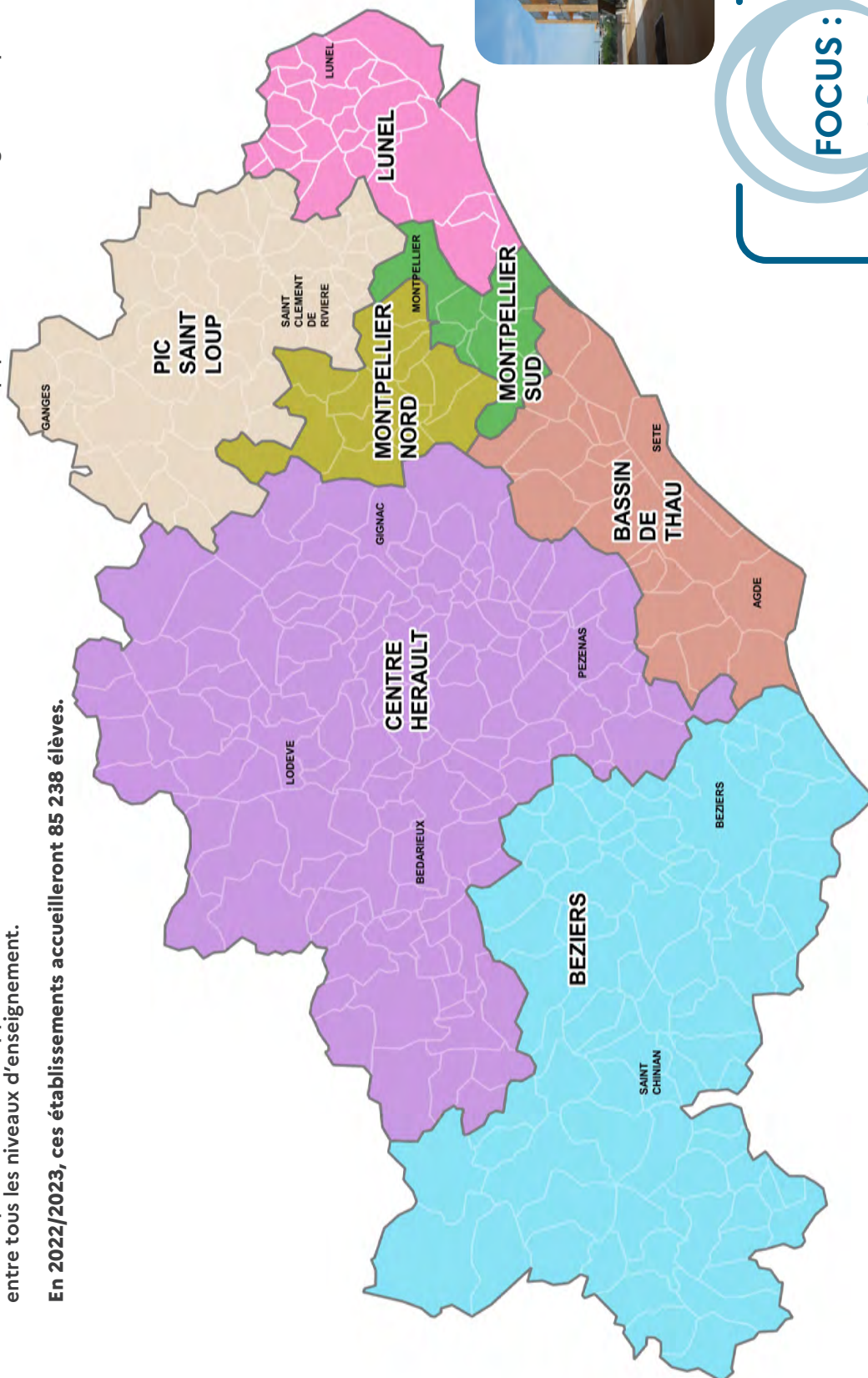


Lycée Jean Monnet, Montpellier

L'Hérault totalise 81 collèges et 33 lycées publics répartis sur 7 bassins de formation.

Le bassin d'éducation et de formation (BEF), défini dans la circulaire du 28 juin 2001, est un cadre de fonctionnement qui facilite les relations entre tous les acteurs, permet de développer une réflexion collective avec les chefs d'établissement, les équipes éducatives, les agents comptables et les gestionnaires, et entre tous les niveaux d'enseignement.

En 2022/2023, ces établissements accueilleront 85 238 élèves.

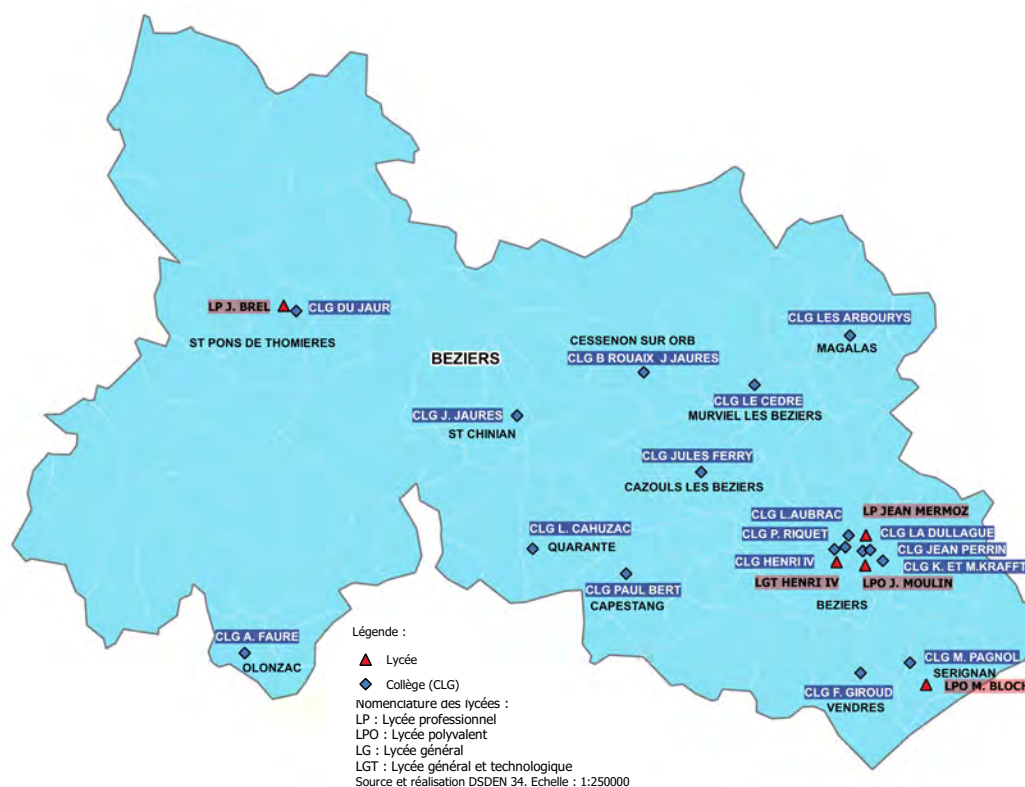


Septembre 2022
Ouverture du
collège
Port Marianne
à Montpellier



Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000

Bassin de BÉZIERS



	collèges	lycées	total
établissements	18	5	23
nb élèves en 2021	8683	6112	14795
prévisions 2022	8841	6207	15048

• Les lycées publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
BÉZIERS	Jean MOULIN	Pierre FOURNIER	François LE ROHELLEC Sabi BENEDDEB Laurent CAMBON	04.67.35.59.35 04.67.35.59.22	ce.0340011c@ac-montpellier.fr
	Jean MERMOZ	Anne AUCLAIR	Nicolas CAHORS	04.67.30.36.21	ce.0340012d@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Sandrine SALVADOR	04.67.49.1046	ce.0340009a@ac-montpellier.fr
SAINT-PONS de THOMIÈRES	Jacques BREL	Kathy DUVIVIER	Lionel ALBERT	04.67.97.39.10	ce.0340069r@ac-montpellier.fr
SÉRIGNAN	Marc BLOCH	Xavier MICHELIS	Corinne MADRANGE	04.67.35.35.10	ce.0342091n@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des lycées publics



Retrouvez les options, langues et filières proposées par les lycées généraux, technologiques, professionnels du département de l'Hérault, sur le site de la DSDEN 34.
 Rubrique : « Une fiche par établissement ».

• Les collèges publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
BÉZIERS	Lucie AUBRAC	Pascal GAUDIN	Nathalie SANTIN	04.99.43.20.50	ce.0342132h@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Karine SABAH	04.67.49.10.46	ce.0340118u@ac-montpellier.fr
	Jean PERRIN	Hervé CLAVERIE	Isabelle AZAIS	04.67.76.06.21	ce.0341066z@ac-montpellier.fr
	Katia et Maurice KRAFFT	Sylvain LADENT	Thierry ESCARBOUET	04.67.76.18.66	ce.0341321b@ac-montpellier.fr
	La DULLAGUE	Sandrine LIBES	Elisabeth DEBLYCK	04.67.76.16.21	ce.0340016h@ac-montpellier.fr
	Paul RIQUET	Bernard VILARO	Yoann GUICHET	04.99.43.26.30	ce.0340836z@ac-montpellier.fr
CAPESTANG	Paul BERT	Carole ALMONT	Olivier BERNARD	04.67.49.82.22	ce.0341367b@ac-montpellier.fr
CAZOULS LES BÉZIERS	Jules FERRY	Renaud DUMAS	Fanny REYNES	04.67.93.60.93	ce.0340021n@ac-montpellier.fr
CESSENON SUR ORB	UPP B. ROUAIX	Frédérique GOYARD		04.67.89.66.52	ce.0340022p@ac-montpellier.fr
MAGALAS	Les ARBOURYS	Bruno LEPROVOST		04.67.36.20.70	ce.0340032a@ac-montpellier.fr
MURVIEL LES BÉZIERS	Le CÈDRE	Lyne GERAUD	Laurence MOREL PLA	04.67.37.83.07	ce.0340054z@ac-montpellier.fr
OLARGUES	UPP St PONS	Ludovic BELLINI		04.67.97.72.08	ce.0340056b@ac-montpellier.fr
OLONZAC	Antoine FAURE	Olivier CAGNOTIS		04.68.27.84.74	ce.0340057c@ac-montpellier.fr
QUARANTE	Louis CAHUZAC	Karouma SOUVANNAVONG		04.67.89.40.75	ce.0340063j@ac-montpellier.fr
SAINT-CHINIAN	Jean JAURÈS	Frédérique GOYARD		04.67.38.01.26	ce.0340065l@ac-montpellier.fr
SAINT-PONS de THOMIÈRES	Le JAUR	Ludovic BELLINI		04.67.97.01.43	ce.0340070s@ac-montpellier.fr
SÉRIGNAN	Marcel PAGNOL	Emmanuel UTEZA	Laurence ROZANES	04.67.39.99.99	ce.0341388z@ac-montpellier.fr
VENDRES	Françoise GIROUD	Guillaume MARAZEL	Caroline MARQUEZ	04.99.41.30.40	ce.0342050u@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des collèges publics

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, **S.INT**, sections internationales; **S.BI**, sections bilangues; **OCC**, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; **LCE**, langues et cultures étrangères; **LCA**, langues et cultures antiques, **CHAM**, classe à horaires aménagés, **S.SPORT**, sections sportives.

ALLemand, **ANG**lais, **ARA**be, **CH**inois, **ESP**agnol, **ITA**lien, **RUS**se, **OCC**itan **LAT**in, **GR**Ec.

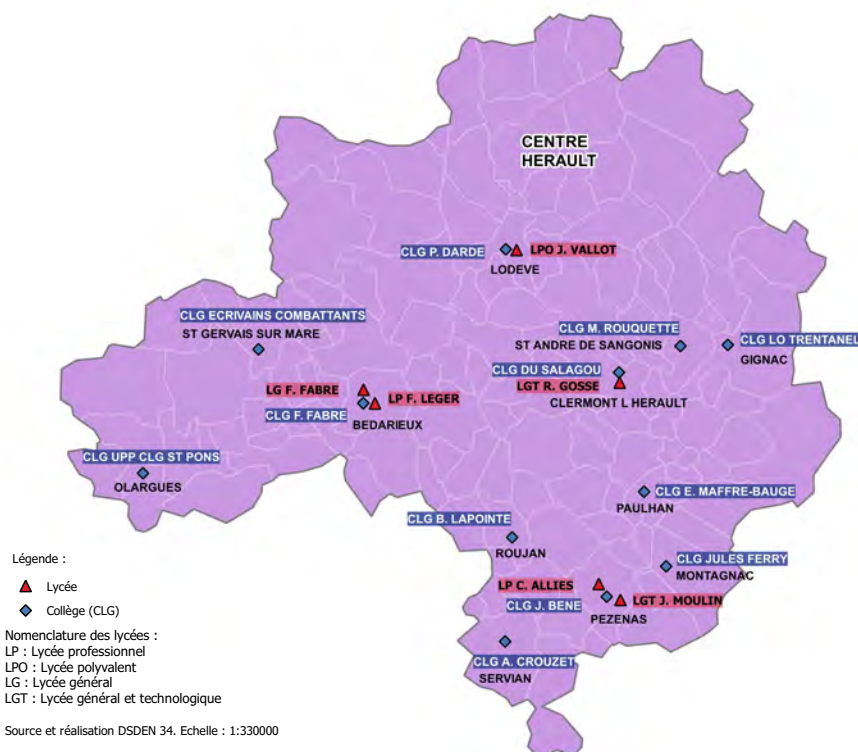
	LV 1	LV 2	S.INT	S.BI	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
BÉZIERS Henri IV	ANG	ALL, ESP					LAT/GRE		Volley-ball
BÉZIERS Jean Perrin	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT	DANSE	Football, Rugby
BÉZIERS Krafft	ANG	ESP			INIT		LAT	MUSIQUE	
BÉZIERS La Dullague	ANG	ESP			INIT		LAT		Handball
BÉZIERS Lucie Aubrac	ANG	ESP			INIT		LAT		
BÉZIERS Paul Riquet	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT	THEATRE	
CAPESTANG Paul Bert	ANG	ALL, ESP		ALL, ESP			LAT		
CAZOULS Jules Ferry	ANG	ESP		ESP	INIT				
CESSENON Basile Rouaix	ANG	ESP		ESP	INIT		LAT		
MAGALAS Les Arbourys	ANG	ESP					LAT,GRE		
MURVIEL LES BÉZIERS Le Cèdre	ANG	ESP		ESP			LAT		
OLARGUES Alexandre Laissac	ANG	ESP							VTT
OLONZAC Antoine Faure	ANG	ESP		ESP			LAT		
QUARANTE Louis Cahuzac	ANG	ESP		ESP			LAT		athlétisme
SAINT CHINIAN Jean Jaurès	ANG	ESP		ESP			LAT		Canoé-kayak
SAINT PONS DE THOMIERES du Jaur	ANG	ESP							
SERIGNAN Marcel Pagnol	ANG	ALL, ESP		ALL	INIT		LAT		
VENDRES Françoise Giroud	ANG	ESP			BILING		LAT		Tennis



• CIO - Centre d'Information et d'Orientation

<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Bassin de CENTRE HÉRAULT



	collèges	lycées	total
établissements	11	7	18
nb élèves en 2021	6496	4558	11054
prévisions 2022	6499	4648	11147

• Les lycées publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Céline FASSIO COSTE	04.67.23.30.60	ce.034005w@ac-montpellier.fr
	Fernand LÉGER	Magdalena SOLABARRIETA	Sabine LEROUX	04.67.95.59.60	ce.0340006x@ac-montpellier.fr
CLERMONT L'HÉRAULT	René GOSSE	Michel IRRMANN	Laurence BROUSSOUX	04.67.88.43.80	ce.0340023r@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Simone VEIL	Antoine ROUX	Farid MESSAOUD		ce.034@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Joseph VALLOT	Vincent VALETTE	Marina DEVILLERS	04.67.88.48.60	ce.0340028w@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	Charles ALLIES	Sébastien RIVEMALE	Christian DURAND	04.67.90.44.20	ce.0340061g@ac-montpellier.fr
	Jean MOULIN	Valérie DESMARETZ	Jean-Baptiste BLANC	04.67.98.11.55	ce.0340059e@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des lycées publics



Retrouvez les options, langues et filières proposées par les lycées généraux, technologiques, professionnels du département de l'Hérault, sur le site de la DSDEN 34.
Rubrique : « Une fiche par établissement ».

• Les collèges publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Céline FUSSIO COSTE	04.67.23.30.60	ce.0340119v@ac-montpellier.fr
CLERMONT L'HÉRAULT	Le SALAGOU	Nathalie BONNET	Corine LAFOND	04.67.96.04.31	ce.0341366a@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Lo TRANTANEL	Didier DELOZANNE	Tanguy THERY	04.67.57.50.41	ce.0341386x@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Paul DARDÉ	Jean-Michel ROL	Anne ESCANDE	04.67.88.47.91	ce.0340117t@ac-montpellier.fr
MONTAGNAC	Jules FERRY	Patricia FERRON		04.67.24.06.13	ce.0340037f@ac-montpellier.fr
PAULHAN	Emmanuel MAFFRE-BAUGE	Claire DUPE	Franck LEFEVRE	04.67.25.00.17	ce.0340974z@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	Jean BENE	Nathalie LEFEBVRE	Christophe SANS	04.67.98.11.55	ce.0340837a@ac-montpellier.fr
ROUJAN	Boby LAPOINTE	Pierre MONTPELLIER		04.99.57.22.61	ce.0342326u@ac-montpellier.fr
SAINT-ANDRÉ DE SANGONIS	Max ROUQUETTE	Cécile JARDEL	Houria KHADRI	04.99.63.69.77	ce.0342186s@ac-montpellier.fr
SAINT-GERVAIS S/ MARE	Les ÉCRIVAINS COMBATTANTS	Sébastien SIBILLE	Céline FASSIO COSTE	04.67.23.63.49	ce.0340066m@ac-montpellier.fr
SERVIAN	Alfred CROUZET	Didier MARTINEAU	Fabrice CHARTON	04.67.39.90.20	ce.0341387y@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des collèges publics

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, **S.INT**; sections internationales; **S.BI**, sections bilangues; **OCC**, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; **LCE**, langues et cultures étrangères; **LCA**, langues et cultures antiques; **CHAM**, classe à horaires aménagés, **S.SPORT**, sections sportives.

ALLEmand, **ANG**lais, **ARA**be, **CH**inois, **ESP**agnol, **ITA**lien, **RUS**se, **OCC**itan **LAT**in, **GRE**c.

LV 1 LV 2 S.INT S.BI OCC LCE LCA CHAM S.SPORT

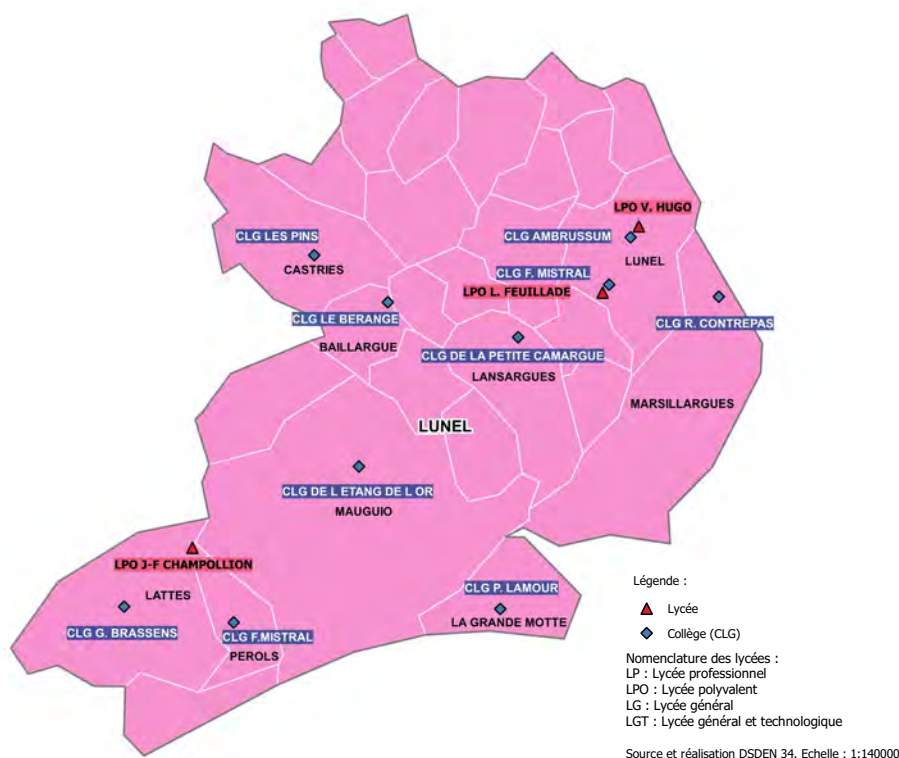
BÉDARIEUX Ferdinand Fabre	ALL, ANG, ESP	ALL, ANG, ESP	ALL, ESP			LAT		Volley-ball
CLERMONT L'HÉRAULT du Salagou	ANG	ALL, ESP	ALL	BILING		LAT		
GIGNAC Lo Trentanel	ANG	ALL, ESP	ALL			LAT		
LODEVE Paul Dardé	ANG	ALL, ESP	ALL	INIT		LAT		
MONTAGNAC Jules Ferry	ANG	ESP				LAT		
PAULHAN Maffre Baugé	ANG, ESP	ANG, ESP	ESP			LAT/GRE		
PEZENAS Jean Bène	ANG	ALL, ESP	ALL			LAT		
ROUJAN Bobby Lapointe	ANG	ESP	ESP			LAT		
ST-ANDRE DE SANGONIS Max Rouquette	ANG	ALL, ESP	ALL			LAT		
ST-GERVAIS SUR MARE Les écrivains C...	ANG	ESP						
SERVIAN Alfred Crouzet	ANG	ESP				LAT/GRE		



• CIO - Centre d'Information et d'Orientation

<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Bassin de LUNEL



	collèges	lycées	total
établissements	10	3	13
nb élèves en 2021	6433	4247	10680
prévisions 2022	6439	4123	10562

• Les lycées publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
LATTES	Jean-François CHAMPOLLION	Laurent THIEFFAINE	Olivia GRESSIER Adel CHEKIR	04.67.13.67.13	ce.0341794r@ac-montpellier.fr
LUNEL	Louis FEUILLADE	Ghislaine LEFORT	Patricia POULY Marie-Michelle BELFORT	04.67.71.59.70	ce.0340030y@ac-montpellier.fr
	Victor HUGO	Bernard HOLVOET	Brigitte SALIDO	04.99.13.70.30	ce.0342090m@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des lycées publics



Retrouvez les options, langues et filières proposées par les lycées généraux, technologiques, professionnels du département de l'Hérault, sur le site de la DSDEN 34.
Rubrique : « Une fiche par établissement ».

• Les collèges publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
BAILLARGUES	Le BÉRANGE	Sarah LETZELTER	Brigitte MESTRE	04.67.70.13.51	ce.0341577e@ac-montpellier.fr
CASTRIES	Les PINS	Eric JAVERZAC	Brigitte LORAZO COFAIS	04.67.70.11.61	ce.0341280g@ac-montpellier.fr
LA GRANDE MOTTE	Philippe LAMOUR	Nora PIQUER		04.67.56.43.60	ce.0341656r@ac-montpellier.fr
LANSARGUES	PETITE CAMARGUE	Pierre-Yves PETIT	Fabrice FERRANDEZ	04.99.63.21.40	ce.0342076x@ac-montpellier.fr
LATTES	Georges BRASSENS	Vincent FERRAND	Brigitte MARQUET	04.67.65.21.48	ce.0341028h@ac-montpellier.fr
LUNEL	Frédéric MISTRAL	François BORY	Marie-Cécile MICHON	04.67.83.49.30	ce.0340031z@ac-montpellier.fr
	AMBRUSSUM	Pascal GUILLOU	Samia SENAD	04.67.71.51.10	ce.0341825z@ac-montpellier.fr
MARSILLARGUES	Roger CONTREPAS	Jérôme BASSIER		04.67.83.42.80	ce.0340034c@ac-montpellier.fr
MAUGUIO	L'ÉTANG DE L'OR	Ariel FLORES	Claire GOUTIERRE	04.67.99.18.50	ce.0341368b@ac-montpellier.fr
PEROLS	Frédéric MISTRAL	Mélody VAEREWYCK		04.67.50.17.90	ce.0341537l@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des collèges publics

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, **S.INT**; sections internationales; **S.BI**, sections bilangues; **OCC**, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; **LCE**, langues et cultures étrangères; **LCA**, langues et cultures antiques, **CHAM**, classe à horaires aménagés, **S.SPORT**, sections sportives.

ALLemand, **ANG**lais, **ARA**be, **CH**inois, **ESP**agnol, **ITA**lien, **RUS**se, **OCC**itan **LAT**in, **GR**Ec.

LV 1 LV 2 S.INT S.BI OCC LCE LCA CHAM S.SPORT

BAILLARGUES Le Bérange	ANG	ESP					LAT/GRE	
CASTRIES Les Pins	ANG	ALL, ESP	ALL, ESP				LAT	Volley-ball
LA GRANDE MOTTE Philippe Lamour	ANG	ESP			ANG, ESP	LAT		
LANSARGUES La Petite Camargue	ANG	ESP, ITA				LAT		
LATTES Georges Brassens	ANG	ALL, ESP, ITA	ALL			LAT		
LUNEL Ambrussum	ANG	ALL, ESP		INIT		LAT		Rugby
LUNEL Frédéric Mistral	ANG	ESP, ITA				LAT		Football-Handball
MARSILLARGUES Roger Contrepas	ANG	ESP				LAT		
MAUGUIO L'Etang de l'Or	ANG	ALL, ESP	ALL, ESP			LAT		
PEROLS Frédéric Mistral	ANG	ESP		INIT				



• CIO - Centre d'Information et d'Orientation

<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Bassin de MONTPELLIER NORD



	collèges	lycées	total
établissements	9	5	14
nb élèves en 2021	5950	5418	11368
prévisions 2022	5922	5596	11518

• Les lycées publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
MONTPELLIER	Jean MONNET	Noël CABRERA	Philip WEBBER	04.67.10.36.00	ce.0341736c@ac-montpellier.fr
	Jules FERRY	Brigitte LOUGE	Françoise DELMAS	04.67.10.74.01	ce.0340045p@ac-montpellier.fr
	Léonard de VINCI	Thierry BONAFAE	Mylène ASSIE	04.67.10.40.10	ce.0341385w@ac-montpellier.fr
	Jules GUESDE	Frédéric PAGNEUX	Nathalie PELTIER	04.67.10.33.70	ce.0340040j@ac-montpellier.fr
			Audrey GAREMI		

• Offres de formation des lycées publics



Retrouvez les options, langues et filières proposées par les lycées généraux, technologiques, professionnels du département de l'Hérault, sur le site de la DSDEN 34.
 Rubrique : « Une fiche par établissement ».

• Les collèges publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
MONTARNAUD	Vincent BADIE	Patricia PAILLOUS	Emmanuelle HAMEZ	04.99.62.31.70	ce.0342051v@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	François RABELAIS	Kristell AUBIN	Sabrya DJELILATE	04.99.77.21.21	ce.0342131g@ac-montpellier.fr
	Camille CLAUDEL	Manuel ANGLADE		04.67.63.09.72	ce.0341034k@ac-montpellier.fr
	Arthur RIMBAUD	Philippe CROS	Eric SZWARGOT	04.67.75.43.90	ce.0341278e@ac-montpellier.fr
	FONTCARRADE	El houssine MOUATAOUADHIA	Pascal RADENNE	04.67.06.88.11	ce.0340051w@ac-montpellier.fr
PIGNAN	Simone VEIL	Joël PLANES	Djamel SEKKAI	04.67.04.39.39	ce.0340955d@ac-montpellier.fr
	Les ESCHOLIERS de la MOSSON	Sylvain KOESSLER	Arsène CREMONA	04.67.10.47.30	ce.0340996y@ac-montpellier.fr
	Les GARRIGUES	Jean Luc DIMEUR	Christine MASSOL	04.67.10.73.00	ce.0340109j@ac-montpellier.fr
	Marie CURIE	Stéphane FINET	Olivier BOUGHANDJOUR	04.67.47.61.35	ce.0341870y@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des collèges publics

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, **S.INT**; sections internationales; **S.BI**, sections bilangues; **OCC**, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; **LCE**, langues et cultures étrangères; **LCA**, langues et cultures antiques, **CHAM**, classe à horaires aménagés, **S.SPORT**, sections sportives.

ALLemand, **ANG**lais, **ARA**be, **CHI**nois, **ESP**agnol, **ITA**lien, **RUS**se, **OCC**itan **LAT**in, **GRE**c.

	LV 1	LV 2	S.INT	S.BI	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
MONTARNAUD Vincent Badie	ANG	ESP					LAT		Escalade
MONTPELLIER Arthur Rimbaud	ALL, ANG, ARA, ESP	ANG, ESP		ALL, ARA, ESP			LAT		Natation
MONTPELLIER Camille Claudel	ANG	ALL, ESP	ANG		INIT	ESP	LAT		
MONTPELLIER Fontcarrade	ANG, CHI	ALL, ANG, ESP, ITA	CHI	ALL, ITA			LAT		
MONTPELLIER François Rabelais	ANG, CHI	ALL, ANG, ESP	CHI	ALL, ESP			LAT		Handball
MONTPELLIER Les Escholiers de la Mosson	ANG	ALL, ESP		ALL, ESP					
MONTPELLIER Les Garrigues	ANG	ESP					LAT/GRE		
MONTPELLIER Simone Veil	ANG	ALL, ESP	ANG	ALL	INIT				Football-Rugby
PIGNAN Marie Curie	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		



• CIO - Centre d'Information et d'Orientation

<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Bassin de MONTPELLIER SUD

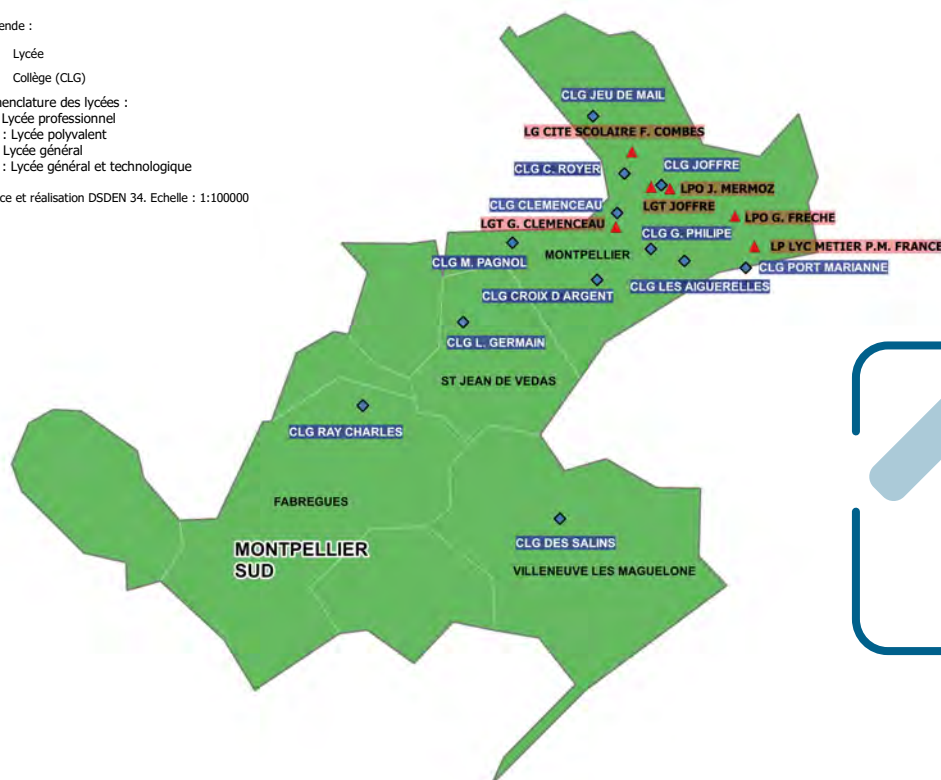
Légende :

- ▲ Lycée
- ◆ Collège (CLG)

Nomenclature des lycées :

- LP : Lycée professionnel
- LPO : Lycée polyvalent
- LG : Lycée général
- LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:100000



FOCUS :

Septembre 2022
Ouverture du collège
Port Marianne
à Montpellier

	collèges	lycées	total
établissements	12	8	20
nb élèves en 2021	7061	8911	15972
prévisions 2022	7225	9148	16373

• Les lycées publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
MONTPELLIER	Pierre MENDÈS FRANCE	Benoit GRELLET	Marie Noëlle AYMARD Priscilla CANDÈS	04.67.13.35.00	ce.0340043m@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Olivier BRIARD	Jacqueline PACTON Stéphanie BARRES	04.67.14.84.84	ce.0340038g@ac-montpellier.fr
	Jean MERMOZ	Laurent ARBAULT	Marion ANSELME Sylvie ROUANET Lionel JEAN- BAPTISTE	04.67.20.60.00	ce.0340042l@ac-montpellier.fr
	Georges CLEMENCEAU	Sylvie LE BOLLOCH	Halima TEMNOUCHE	04.67.06.03.33	ce.0340039h@ac-montpellier.fr
	Georges FRECHE	Catherine REBOUL	Bruno MIDELET	04.67.13.05.05	ce.0342225j@ac-montpellier.fr
	Frédéric BAZILLE / AGROPOLIS	Noël BOISSONNADE	Frédéric RENOULT	04;67.63.89.89	ce.0341915x@ac-montpellier.fr
	cité scolaire Françoise COMBES	Anne MAYARD	Anne-Claire ANTIPHON	04.67.06.17.80	ce.0342266d@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des lycées publics



Retrouvez les options, langues et filières proposées par les lycées généraux, technologiques, professionnels du département de l'Hérault, sur le site de la DSDEN 34.
Rubrique : « Une fiche par établissement ».

• Les collèges publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
FABREGUES	Ray CHARLES	Sergine BOIX	Dominique VAYSSE	04.67.85.63.40	ce.0342077y@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Clémence ROYER	Christine LORMEAU	Florence VERGUES-CUENCA	04.67.79.61.87	ce.0340048t@ac-montpellier.fr
	Georges CLEMENCEAU	Sylvie LE BOLLOCH	Véronique DELALANDE	04.67.06.03.33	ce.0340111l@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Joël VIDAL	Fabienne FICHOT RONDET	04.67.42.94.15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	Gérard PHILIPPE	Remi ARMAND	Jérémie FRUCHART	04.67.64.66.54	ce.0341364y@ac-montpellier.fr
	JEU DE MAIL	Nadia MOULLA	Cécile BASTIDE	04.67.52.11.50	ce.0340998a@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Renaud LOZAR	Fatima M'DALLAL	04.67.15.95.40	ce.0341421k@ac-montpellier.fr
	Les AIGUERELLES	Patrick BENCHIMOL	Stéphane BORIE	04.67.65.64.64	ce.0341277d@ac-montpellier.fr
	Marcel PAGNOL	Sandra GERMANY SELEUCUS	Jonathan CALVET	04.67.27.42.09	ce.0341592w@ac-montpellier.fr
	Port MARIANNE	Olivier BEDU			ce.0342488v@ac-montpellier.fr
SAINT-JEAN DE VEDAS	Louis GERMAIN	Bertrand FLEURY	Eric VIVET	04.67.69.06.66	ce.0341276c@ac-montpellier.fr
VILLENEUVE/MAGUELONE	Les SALINS	Alain CAMERINI	Sylvie DELAYE	04.99.51.29.30	ce.0342078z@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des collèges publics

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, **S.INT**; sections internationales; **S.BI**, sections bilangues; **OCC**, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; **LCE**, langues et cultures étrangères; **LCA**, langues et cultures antiques, **CHAM**, classe à horaires aménagés, **S.SPORT**, sections sportives.

ALLemand, **ANG**lais, **ARA**be, **CH**inois, **ESP**agnol, **ITA**lien, **RUS**se, **OCC**itan **LAT**in, **GRE**c.

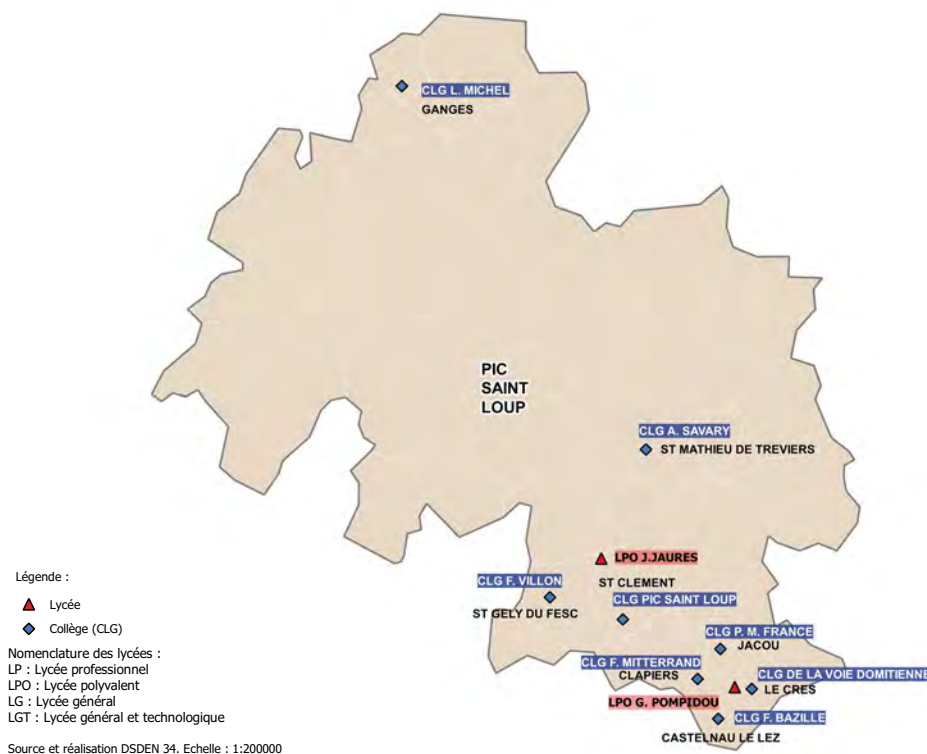
	LV 1	LV 2	S.INT	<u>S.BI</u>	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
FABREGUES Ray Charles	ANG	ESP				ANG	LAT		
MONTPELLIER Clémenceau	ANG	ALL, ESP		ALL	INIT		LAT/GRE		
MONTPELLIER Clémence Royer	ANG	ALL, ESP, ITA		ESP			LAT	MUSIQUE	
MONTPELLIER Croix d'Argent	ANG	ALL, ESP		ALL			LAT		
MONTPELLIER Gérard Philipe	ANG	ALL, ESP		1			LAT		Basket ball
MONTPELLIER Jeu de Mail	ANG	ALL, ESP			INIT	ANG	LAT	DANSE	Tennis
MONTPELLIER Joffre	ANG, ESP	ALL, ANG, ESP, ITA, RUS	ESP	ALL, RUS			LAT/GRE		
MONTPELLIER Les Aiguerelles	ALL, ANG	ANG, ESP	ALL	ALL					Escalade
MONTPELLIER Marcel Pagnol	ANG	ESP					LAT		
SAINT JEAN DE VEDAS Louis Germain	ANG, ARA	ALL, ANG, ESP	ARA				LAT/GRE		
VILLENEUVE LES MAGUELONE des Salins	ANG	ESP		ESP			LAT		Rugby



• CIO - Centre d'Information et d'Orientation

<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Bassin du PIC SAINT LOUP



	collèges	lycées	total
établissements	8	2	10
nb élèves en 2021	5937	3587	9524
prévisions 2022	5984	3571	9555

• Les lycées publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
CASTELNAU LE LEZ	Georges POMPIDOU	Pierre-Louis GANNE	Nadia TONJI Chantal DUBREUIL	04.67.02.99.10	ce.0341921d@ac-montpellier.fr
SAINT-CLÉMENT de RIVIÈRE	Jean JAURÈS	Arnaud SOBCZYK	Vincent BENCHETRIT	04.67.63.61.50	ce.0342066l@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des lycées publics



Retrouvez les options, langues et filières proposées par les lycées généraux, technologiques, professionnels du département de l'Hérault, sur le site de la DSDEN 34.
Rubrique : « Une fiche par établissement ».

• Les collèges publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
CASTELNAU LE LEZ	Frédéric BAZILLE	Christophe CAUQUIL	Ahmed KALAMI	04.67.79.74.10	ce.0340086j@ac-montpellier.fr
CLAPIERS	François MITTERRAND	Catherine-Marie MAUPAS	Séverine CORRE	04.67.55.90.20	ce.0341826a@ac-montpellier.fr
GANGES	Louise MICHEL	Jean-Pierre LIFANTE	Sandrine ROSE	04.67.73.81.01	ce.0341424n@ac-montpellier.fr
JACOU	Pierre MENDÈS FRANCE	Annie RAULET	Mme DI GIOIA-CAYOL	04.67.16.31.31	ce.0342036d@ac-montpellier.fr
LE CRÈS	La VOIE DOMITIENNE	Cyrille GUILLERMIN	Catherine LONGUET	04.67.70.32.78	ce.0341363x@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIERE	Le PIC SAINT LOUP	Eric IMPAGLIAZZO	Danièle VARO BERTOCELLI	04.67.59.77.45	ce.0340110k@ac-montpellier.fr
SAINT-GELY DU FESC	François VILLON	Yael VERRECCHIA	Isabelle DELAMARE	04.67.84.00.55	ce.0341764h@ac-montpellier.fr
ST-MATHIEU DE TREVIERS	Alain SAVARY	Pierre-Yves PETIT	Béatrice BRICOUT	04.67.55.24.22	ce.0341705u@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des collèges publics

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, **S.INT**; sections internationales; **S.BI**, sections bilangues; **OCC**, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; **LCE**, langues et cultures étrangères; **LCA**, langues et cultures antiques, **CHAM**, classe à horaires aménagés, **S.SPORT**, sections sportives.

ALLemand, **ANG**lais, **ARA**be, **CH**inois, **ESP**agnol, **ITA**lien, **RUS**se, **OC**citan **LAT**in, **GR**Ec.

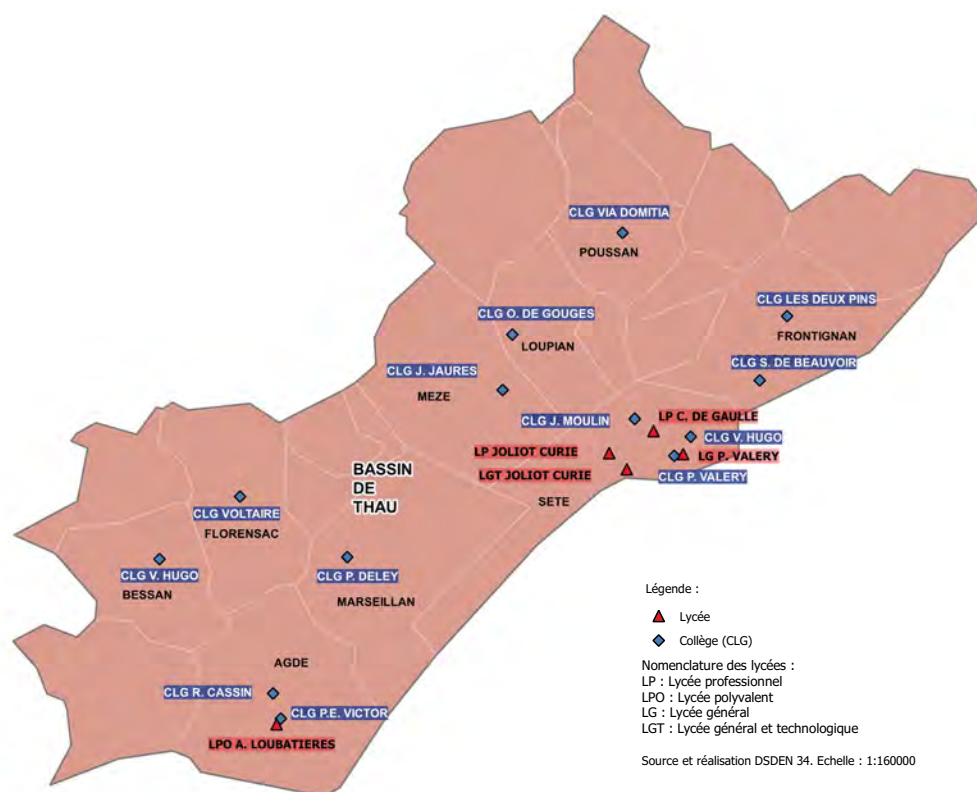
	LV 1	LV 2	S.INT	<u>S.BI</u>	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
	LV 1	LV 2	S.INT	<u>S.BI</u>	OCC	LCE	LCA	CHAM	S.SPORT
CASTELNAU-LE-LEZ Frédéric Bazille	ANG	ALL, ESP, ITA		ITA, ALL			LAT/GRE		
CLAPIERS François Mitterrand	ANG	ALL, ESP		ALL	INIT	ANG, ESP	LAT/GRE		
GANGES Louise Michel	ANG	ALL, ESP					LAT/GRE		
JACOU Pierre Mendès France	ANG	ALL, ESP		ESP			LAT		
LE CRÈS La Voie Domitienne	ANG	ALL, ESP					LAT/GRE		Rugby
SAINT CLEMENT DE RIVIERE Le Pic St Loup	ANG	ESP		ALL			LAT		Football, Handball
SAINT GELY DU FESC François Villon	ANG	ALL, ESP		ALL		ANG, ESP	LAT		Canoé-kayak
SAINT MATHIEU DE TREVIERS Alain Savary	ALL, ANG, ESP	ANG, ESP		ALL, ESP					



• CIO - Centre d'Information et d'Orientation

<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Bassin de THAU



	collèges	lycées	total
établissements	13	4	17
nb élèves en 2021	6700	4162	10862
prévisions 2022	6732	4303	11035

• Les lycées publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
AGDE	Auguste LOUBATIÈRE	Gilles LARGUIER	Yamina HADJI	04.67.94.21.07	ce.0340002t@ac-montpellier.fr
SÈTE	JOLIOT-CURIE	Jean-François PONS	Catherine JOUGLA Thomas FROMONT	04.67.18.66.66	ce.0340076Y@ac-montpellier.fr
	Charles DE GAULE	Marie-Laurence CANE	Béatrice LAMBERT	04.67.46.73.00	ce.0340078a@ac-montpellier.fr
	Paul VALÉRY	Marie-Laure MANIFACIER	Pascal LUU-VAN	04.67.51.62.90	ce.0340075x@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des lycées publics



Retrouvez les options, langues et filières proposées par les lycées généraux, technologiques, professionnels du département de l'Hérault, sur le site de la DSDEN 34.
Rubrique : « Une fiche par établissement ».

• Les collèges publics

VILLES	ÉTABLISSEMENTS	CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	ADJOINTS	TELEPHONE	COURRIEL
AGDE	René CASSIN	Philippe DEBAILLE	Dominique NICOLAS	04.67.01.08.10	ce.0341032m@ac-montpellier.fr
	Paul-Émile VICTOR	Samira CHICK	Claire LANGLAIS	04.67.01.04.50	ce.0341893y@ac-montpellier.fr
BESSAN	Victor HUGO	Christophe GALINIER		04.67.77.40.42	ce.0340008z@ac-montpellier.fr
FLORENSAC	VOLTAIRE	Fabrice PONCHAUT		04.67.77.77.88	ce.0340024s@ac-montpellier.fr
FRONTIGNAN	Les DEUX PINS	Marc PIROT	Laurence DEOTTO	04.67.18.69.50	ce.0340025t@ac-montpellier.fr
	Simone de BEAUVOIR	Christophe PORTAL	Noura BEN SLIMANE	04.67.80.91.00	ce.0342052w@ac-montpellier.fr
LOUPIAN	Olympe de GOUGES	Cacilia MORANDAT	Julien VAILLE	04.99.57.20.80	ce.0342224h@ac-montpellier.fr
MARSEILLAN	Pierre DELEY	Joseph CERDAN		04.67.35.30.70	ce.0342130f@ac-montpellier.fr
MÈZE	Jean JAURÈS	Jérôme PELTRIAUX	Mélinda LE CLAINCHE	04.67.43.81.00	ce.0340973u@ac-montpellier.fr
POUSSAN	VIA DOMITIA	Stéphane RUSSO	Amandine ROY	04.67.78.20.13	ce.0340062h@ac-montpellier.fr
SÈTE	Jean MOULIN	Olivier GARRIGUES	Armel COMBES	04.67.53.24.30	ce.0341065y@ac-montpellier.fr
	Paul VALÉRY	M.Laure MANIFACIER	Benoit FOUCAULT	04.67.51.62.90	ce.0340115r@ac-montpellier.fr
	Victor HUGO	Laurent BONNEL	Christine MACE	04.67.74.69.05	ce.0340972x@ac-montpellier.fr

• Offres de formation des collèges publics

LV1, LV2, langues vivantes 1et 2, **S.INT**; sections internationales; **S.BI**, sections bilangues; **OCC**, Occitan bilingue, bilangue ou initiation; **LCE**, langues et cultures étrangères; **LCA**, langues et cultures antiques, **CHAM**, classe à horaires aménagés, **S.SPORT**, sections sportives.

ALLemand, **ANG**lais, **ARA**be, **CH**inois, **ESP**agnol, **ITA**lien, **RUS**se, **OCC**itan **LAT**in, **GR**Ec.

LV 1 LV 2 S.INT S.BI OCC LCE LCA CHAM S.SPORT

AGDE Paul Emile Victor	ANG	ESP				LAT	Football, Rugby
AGDE René Cassin	ALL, ANG	ALL, ANG, ESP	ALL			LAT	
BESSAN Victor Hugo	ANG	ESP	ESP			LAT	
FLORENSAC Voltaire	ANG	ESP				LAT	Tambourin
FRONTIGNAN Les Deux Pins	ANG	ALL, ESP, ITA				LAT	
FRONTIGNAN Simone de Beauvoir	ANG	ESP				LAT	Handball
LOUPIAN Olympe de Gougès	ANG	ALL, ESP	ALL	BILANG	ANG	LAT	
MARSEILLAN Pierre Deley	ANG, ESP	ANG, ESP	ESP			LAT	Futsal
MEZE Jean Jaurès	ANG, ESP	ANG, ESP	ESP	INIT		LAT	
POUSSAN Via Domitia	ANG	ESP, ITA			ESP, ITA	LAT	
SETE Jean Moulin	ANG	ESP, ITA				LAT	Football, Karaté
SETE Paul Valéry	ANG	ESP, ITA	ESP				
SETE Victor Hugo	ANG	ALL, ESP				LAT	



• CIO - Centre d'Information et d'Orientation

<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)

Afin de renforcer les acquis des étudiants qui souhaitent s'engager dans le professorat des écoles, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont proposé aux universités, en partenariat avec des lycées, d'ouvrir à partir de la rentrée 2021, des parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) adossés à un diplôme de la licence généraliste, dont le prolongement naturel est le Master MEEF.

L'enjeu de ce parcours est de mettre, dès la première année, les étudiants en situation de découverte du métier d'enseignant.

En L1 il s'agit de renforcer les fondamentaux, principalement en lycée.

En L2 l'étudiant alterne à parts égales entre lycée et université en continuant d'approfondir les fondamentaux en lycée et en ouvrant progressivement sur la majeure choisie en université.

En L3 l'étudiant voit la partie universitaire renforcée, toujours en lien avec les enseignements en lycée.

A la rentrée 2022, dans l'Hérault deux PPPE :

- » **Université Montpellier – Lycée Jean Monnet, 33 étudiants**
- » **Université Paul Valéry – Lycée Clemenceau, 39 étudiants**



Visite de M. Pap Ndiaye Ministre de l'Éducation nationale, en septembre 2022. Il rencontre à cette occasion des étudiants en 1^{ère} année du Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) au Lycée Clémenceau.

Chapitre II



Ecole Michel de l'Hospital
Montpellier, septembre 2021

Inclure
tous les élèves
dans les apprentissages

Service Départemental de l'École Inclusive



Le Service Départemental de l'École Inclusive de l'Hérault a choisi de rendre ces quelques pages les plus accessibles possibles. Le style est donc volontairement « Facile À Lire et à Comprendre » (FALC), autant que possible.



Dans les écoles et établissements scolaire de l'Hérault, il y a presque **11 000 élèves en situation de handicap**.

9 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) supplémentaires ont été ouvertes cette année dans les collèges, lycées et écoles du département.

Il y a **78 Ulis** dans les écoles, **64** en collèges et **12** en lycées.

Les très jeunes élèves porteurs d'autisme pourront également être accueillis dans la nouvelle **Unité d'Enseignement Autisme** de Marseillan. Il y en a 5 dans l'Hérault.

Le handicap, c'est l'affaire de tous !

Contact : ce.0342069p@ac-montpellier.fr
04 67 91 53 21



FORMATIONS



Dans l'Hérault, l'objectif est de former toutes les personnes qui travaillent avec des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP).

Le Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI) forme en priorité :

Les cadres

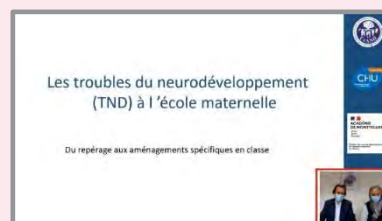
Les chefs d'établissement,
les inspecteurs
(et leurs conseillers)...

Tous les enseignants

Formations aux troubles du
Neuro-Développement
(TND)

Depuis 2 ans, avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et le service du professeur Amaria BAGHDADLI, il y a eu :

- **2020-2021** : 1 400 professeurs des écoles de maternelle formés aux TND.
- **2021-2022** :
 - 2 200 professeurs des écoles élémentaires, enseignants de SEGPA et professeurs de collège formés aux TND,
 - Toutes les équipes de circonscription (les inspecteurs et les conseillers pédagogiques) formées à l'éducation inclusive,
 - Formation spécifique des 43 Enseignants Référents pour accompagner les évolutions de leur métier.



Conférence « maternelles »



Conférence « élémentaires »

Grâce aux **Pial** (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé), les formations sur l'École Inclusive concernent tout le monde !

Les enseignants des écoles, des collèges et des lycées sont formés avec les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), tous ensemble. Des formations de ce type ont été organisées à Pézenas, Lodève, Saint-Mathieu-de-Trévières...



À Pézenas le 13 avril 2022



PARTENARIATS



Avec le département

Le Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI) a travaillé avec le département pour préparer la construction et la rénovation des collèges.



Ainsi, les unités localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) et les unités d'enseignement externalisées (UEE) seront mieux installées. Le Ministère de la Santé vise à accueillir 80% des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires. Aujourd'hui, il y a **11 UEE** dans les collèges.

Avec des services du secteur Médico-Social : Exemple de la ville de Sète

Le groupe SOS Solidarités, l'Education nationale, la ville de Sète et la Préfecture se sont associés dans un programme de Cité Éducative.



L'objectif est de rendre plus facile **l'inclusion des enfants** en situation de handicap dans la ville, à l'école, au centre de loisirs... Chaque partenaire met à disposition ses spécialistes pour **faciliter** l'inclusion des enfants, **accompagner** l'inclusion, **orienter** les parents.

Avec les Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS)

Les EMAS ont pour objectif de maintenir la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Les EMAS sont constitués de différents professionnels du médico-social comme : chef de service, psychologue, éducateur spécialisé, enseignant spécialisé... Depuis la rentrée 2021, quatre EMAS sont réparties sur l'ensemble de l'Hérault.

Les EMAS ont des compétences spéciales et ont l'habitude de travailler avec des enfants qui ont de grandes difficultés. Les EMAS sont là pour aider les professeurs dans les écoles et les collèges. Les EMAS peuvent apporter des outils, des solutions et interviennent selon deux modèles :

- Les EMAS accompagnent une situation bien particulière.
- Les EMAS regroupent plusieurs professeurs de l'école ou du collège pour imaginer avec eux de nouvelles façons de travailler.

Ce travail permet de construire des solutions tous ensemble.





NUMERIQUE



B@O



À Londres le 23 mars 2022

B@O est un jeu gratuit sur Internet pour apprendre à utiliser **les réseaux sociaux**. Ce jeu a été inventé par des professeurs spécialisés de l'Hérault, de Suède et d'Angleterre. En mars 2022, le jeu a été présenté à Londres lors d'un grand événement qui rassemble des spécialistes de tous les pays : le Bett Show.

Le jeu est à l'adresse : <https://play.adeptly.ai/internet-safety-fr>

Le programme TED-i



Travailler ensemble à distance et en interaction

C'est un dispositif innovant. Un robot en classe maintient la présence de l'élève. Connecté de chez lui ou d'un service de soin, l'élève peut suivre la classe avec ses camarades.

Un élève malade ou accidenté reste en contact avec les enseignements. TED-i est financé par le département de l'Hérault.

Trois robots (2 dans le 1^{er} degré, 1 dans le 2nd degré) ont été mis en service au cours de l'année scolaire 2021/2022 et d'autres seront mis en service en 2022/2023.

Exemple : une élève de CE2, empêchée d'aller à l'école depuis plusieurs mois, a bénéficié de ce dispositif cette année ; elle a fait ses premiers retours en classe.



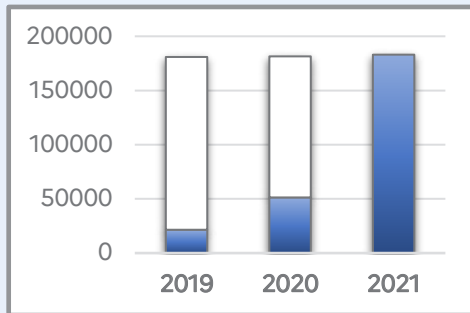
Ce programme TED-i, **au cœur du concept de l'école inclusive**, va continuer son évolution et son déploiement sur l'ensemble du territoire.



INSTANCES



LES PIAL



Évolution du nombre d'élèves

Depuis l'année dernière, tous les élèves inscrits dans une école ou un établissement public de l'Hérault peuvent bénéficier du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (Pial). Ils n'étaient que 21 000 en 2019.

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont affectés à un Pial. Dans l'Hérault, il y a 4 fois plus d'AESH qu'il y a 10 ans.

EDAI : Équipe Départementale d'Aide à l'Inclusion

Lorsqu'un élève perturbe fortement la classe, les professeurs peuvent demander l'aide de l'EDAI. Il y a 5 équipes dans le département. Après avoir observé l'élève dans sa classe, les 4 membres accompagnent les professeurs pour mieux répondre aux besoins de l'élève. Ils recherchent ensemble de nouvelles façons de faire et essaient de comprendre pourquoi l'élève perturbe la classe.

LES PÔLES RESSOURCES

Le département est divisé en 20 zones appelées **circonscriptions**. Chaque circonscription a un pôle ressource.

- **Enjeu** : répondre aux besoins d'apprentissage des élèves, à la demande d'un enseignant ou d'une école.
- **Rôle** : analyser les situations d'élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation.
- **Constitution** : personnes-ressources de l'Education Nationale (RASED, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, enseignants maîtres formateurs, partenaires du médico-social...)

L'Equipe Départementale de l'Ecole Inclusive participe à une réflexion avec les pôles ressources pour **redéfinir leurs missions**.



ZOOM



LE JOURNAL HECTOR

Hector est un hebdomadaire culturel et informatif.

Hector est publié depuis 34 ans dans le centre scolaire de la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone.



- **Thèmes abordés** : Info locale ou planétaire, nouvelles technologies, environnement, sciences, santé, sports, portraits, histoire...
- **Rédacteurs** : détenus très majoritairement issus de milieux éloignés de la culture
- **Objectifs** : intéresser les rédacteurs et les lecteurs au monde qui les entoure, lutter contre toute forme de harcèlement, de sexisme et de radicalisation
- **Public de lecteurs** : sur la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone, plus de 2 000 détenus par an et une distribution sur toute la France dans 20 prisons françaises (dont 11 de la Région Occitanie).

Quelques personnalités invitées à témoigner, au centre scolaire de la prison, pour le journal Hector :



L. BALLESTA
Plongeur



PTILUC
Dessinateur



T. MARX
Cuisinier



V. MUNIER
Photographe



Pour que ces informations soient accessibles au plus grand nombre, l'équipe du SDEI a été vigilante :

À la présentation : police sans empattement taille 12, pas d'italique, lignes espacées et paragraphes non-justifiés, contraste fort avec le fond, code couleur, pictogrammes, mise en page aérée et répétitive, sommaire/résumé en introduction, transcription audio disponible par QRcode...

À la rédaction : phrases courtes et syntaxe simple, vocabulaire commun, recours limité aux pronoms... et respect des consignes du « FALC » en général et autant que possible.

L'accueil et la scolarisation des enfants de moins de 3 ans

« La scolarisation des enfants de moins de trois ans constitue un enjeu majeur pour la réussite scolaire ultérieure des élèves concernés »

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé »

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

A l'EPPU La Marianne de Ganges et à l'EMPU C.Perrault de Pézenas

l'intégration progressive des élèves dans les classes de PS est réalisée au cours de l'année afin d'optimiser la capacité d'accueil du dispositif

Des espaces aménagés, modulables, des conditions matérielles adaptées. Ils créent l'espace du collectif, de l'écoute et de la parole »

L'environnement proposé est riche et répond à plusieurs objectifs : créer un sentiment de sécurité, orienter les activités, autoriser les initiatives, susciter la motivation et favoriser les interactions. Cet aménagement de l'espace évolue au cours de l'année et constitue une invitation à l'exploration, au rêve, à la surprise, au jeu. En étant sécurisant, l'enfant y construit de nombreuses expériences ancrées sur le réel, expériences sur lesquelles s'organisent la construction progressive des compétences langagières et de la pensée.

Une organisation du temps respectueuse des rythmes de l'enfant

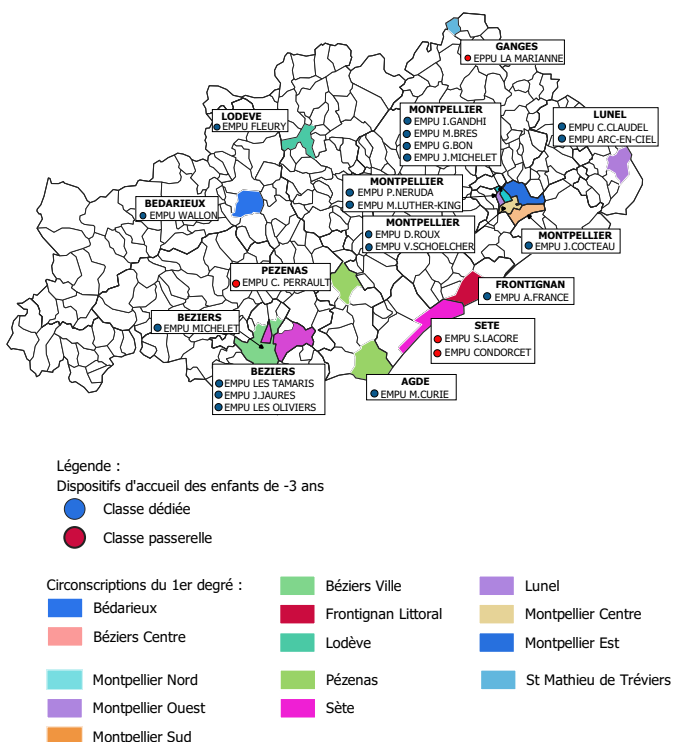
L'organisation de la journée des enfants de deux ans à trois ans se veut être souple, alternant des temps de jeux, des activités d'exploration, des temps de repos et d'échanges langagiers avec l'enseignant. Les élèves choisissent leurs activités individuellement et librement, les adultes accompagnent, valorisent, encouragent.

Des objectifs principaux

- Une première scolarisation pour entrer progressivement dans les apprentissages ;
- Une mise en place de la coopération entre les parents et l'école.

23 dispositifs spécifiques dans l'Hérault dont 1 à la rentrée 2022, différentes modalités d'accueil

19 classes spécifiques dédiées
3 classes dites passerelles
1 classe passerelle supplémentaire dès la rentrée 2022



Source et réalisation DSDEN 34 Echelle : 1/500 000



Peu de tables afin que les enfants puissent avoir un espace suffisamment large pour circuler

La construction des premiers apprentissages

L'école maternelle est une école **bienveillante**, **ambitieuse** qui s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Sa principale mission est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité et pour exercer leur curiosité sur le monde (programme cycle1). Les premiers apprentissages se construisent. Particulièrement les enfants y développent le **langage oral** et commencent à découvrir les **écrits**, les **nombres** et d'autres domaines d'apprentissage selon des **modalités spécifiques** d'apprentissage : **en jouant**, **en réfléchissant et résolvant des problèmes**, **en s'exerçant**, **en se remémorant et en mémorisant**.



EMPU Roustan Lunel

La mise en place d'une relation, d'une coopération renforcée avec les parents et avec les différents partenaires

L'école **encourage** les parents à s'impliquer **activement et positivement** dans la scolarité de leur enfant. Elle **accueille** la famille, l'aide à mieux connaître ce qu'est l'école et favorise un rapport de **confiance**. La scolarisation des enfants avant trois ans se conçoit aussi en **complémentarité** des autres services de **petite enfance** gérés principalement par les collectivités territoriales.



EMPU Roustan Lunel



EMPU J. Cocteau Montpellier



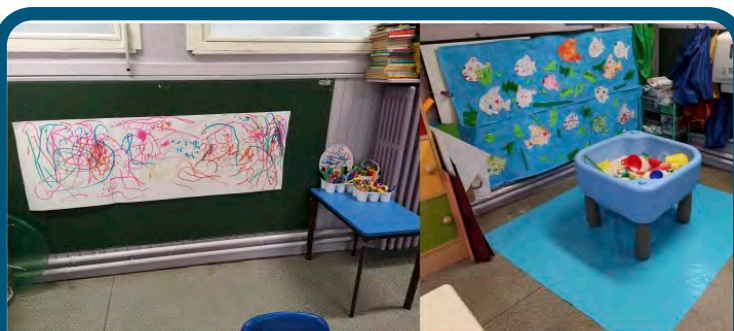
EMPU V. Schoelcher Montpellier
Accueil dans la classe, partage d'activités, de projets avec différents partenaires

Des dispositifs accompagnés et suivis

- Des postes identifiés à profil, des enseignants recrutés dans une démarche volontaire d'adhésion au projet ;
- Création d'un réseau des dispositifs : formation, rencontres, mutualisations, échanges de pratiques sur deux temps dans l'année ;
- Réalisation d'une charte en prévision ;
- Un comité de pilotage, piloté par l'IEN de la circonscription concernée et composé de membres pluri-catégoriel (PE, ATSEM, Directeur, CPC, CPD maternelle, Coordonnateur réseau, PMI, Mairie...) permet de :
 - Définir le territoire d'orientation des élèves scolarisés
 - Etablir le projet du dispositif
 - Suivre le fonctionnement de la classe

Des ressources Eduscol

- Pour accueillir les enfants et leurs parents : **une rentrée réussie** ;
- Pour tenir compte des besoins spécifiques des enfants : **un projet pédagogique et éducatif** ;
- Pour favoriser les explorations, la découverte et la connaissance des autres : **un aménagement de l'espace bien pensé** ;
- Pour développer des compétences langagières favorisant une évolution harmonieuse : **du langage oral au langage écrit**.



EMPU C.Perrault de Pézenas



EMPU M. Rostan Lunel

Des classes et des espaces aménagés



EMPU M. Brès Montpellier



Scolariser les enfants malades



Par le SAPAD Service d'Aide Pédagogique À Domicile pour les enfants et adolescents malades ou accidentés

Le SAPAD organise et coordonne l'intervention des enseignants qui assurent la continuité de la scolarité, à domicile, auprès des enfants malades ou accidentés. Il s'agit d'un service de l'Éducation Nationale (DSDEN34) en partenariat avec l'ADPEP34, Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public.

Quelles sont les missions du SAPAD ?

Lors des périodes d'hospitalisation ou de convalescence à domicile, tout élève doit pouvoir poursuivre ses apprentissages.

Le SAPAD lui permettra d'éviter la rupture avec son environnement, de maintenir des liens avec sa classe, ses camarades, ses enseignants, de poursuivre ses acquisitions, de garder des repères, d'éviter le repli et le décrochage. Il s'adresse à tout élève dont l'état de santé entraîne une absence scolaire fréquente ou supérieure à 2 semaines.

L'intervention se fait sur le lieu de résidence de l'élève. Il s'agit généralement du domicile familial mais aussi à l'hôpital, en centre de rééducation ou dans son établissement scolaire (en cas d'emploi du temps adapté). Les professeurs de l'élève sont prioritairement recrutés pour intervenir, ils assurent le lien entre l'élève et le reste de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Qui peut s'adresser au SAPAD ?

Les familles des élèves inscrits dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat, les chefs d'établissements scolaires, les enseignants des écoles, collèges et lycées (généralistes, technologiques et professionnels), les services de santé scolaire, les personnels hospitaliers de santé, les médecins traitants, les assistantes sociales, les mutuelles....

Quel coût ? Le service est totalement gratuit pour les familles.

Quelles démarches pour en bénéficier ?

La famille effectue la demande au moyen d'un formulaire à demander à : sapad@adpep34.org

- › un centre d'examen : en cas d'hospitalisation sur une période d'examens (Brevet, Bac, BEP...), les épreuves peuvent être présentées sur le CHU
- › Site de l'UE de Montpellier:

Avec un PAI : Projet d'Accueil Individualisé

Il s'agit d'un document écrit, établi à la demande des familles, destiné à définir des modalités de prise en charge spécifiques sur le temps scolaire des enfants et adolescents présentant des troubles de la santé évoluant sur une longue période. Il définit les adaptations à apporter à la vie de l'élève durant l'ensemble de son temps de présence à l'école: régime alimentaire, aménagements d'horaires, les dispenses de certaines activités, les adaptations pédagogiques, la prise de médicaments, le protocole en cas d'urgence.

Par le CNED pour motif médical

Les élèves qui ne peuvent bénéficier de ces dispositifs peuvent aussi choisir un enseignement par le centre national d'enseignement à distance (CNED), soit en formule complète réglementée, soit à temps partagé à condition qu'une convention soit passée avec l'établissement de l'élève, soit à la carte (certaines matières).

Les dossiers de demande sont à télécharger sur le site du CNED et doivent être transmis à la DSDEN de l'Hérault où ils sont validés par le DASEN après avis du médecin conseiller technique.

La visioconférence

La visioconférence contribue par sa modalité à maintenir le lien éducatif mais également amical et social au profit de l'enfant malade.

Elle va accompagner l'enfant dans son parcours de soin parfois nomade évitant ainsi les ruptures autres que celles inhérentes à la maladie.

Elle vient enrichir naturellement les dispositifs de l'école inclusive en peuplant de nouveaux espaces.

Des moyens de régulation

Des réunions pour accompagner l'élève dans son parcours et proposer le dispositif adapté.

Un outil de suivi de l'élève impliquant tous les acteurs engagés dans l'accompagnement : espace collaboratif.

Par l'Unité d'enseignement du CHU

Pour la continuité de la scolarité des enfants et adolescents hospitalisés, des enseignants interviennent auprès des élèves, en salle de classe ou en chambre en liaison avec l'établissement scolaire d'origine (programme, manuels, contrôles...).

Moyens mis en œuvre :

- › des enseignants ressources, spécialisés, du 1er degré, affectés sur les centres hospitaliers de l'Hérault ;
- › enseignants 2nd degré, volontaires, en activité à temps plein à l'Éducation Nationale, sollicités pour certaines missions ;
- › des cours en visioconférence avec la classe d'origine de l'élève ou avec des enseignants volontaires ;



Site du CNED :
<https://www.cned.fr/scolaire/>

La scolarisation des élèves à Haut Potentiel, EHP

Référent EHP : Rémi Cazanave (Inspecteur de l'Éducation nationale)

« Reconnaître un EHP c'est lui donner toutes ses chances de s'épanouir, de développer ses potentialités et ses talents. »

Les élèves à haut potentiel (EHP) représentent 2 à 3% de la population scolaire (soit 3500 à 5000 élèves dans le département), tous milieux confondus. Certains d'entre eux peuvent présenter de tels problèmes scolaires liés à leur haut potentiel intellectuel qu'ils peuvent les conduire jusqu'à l'échec scolaire. C'est dire l'importance de pouvoir proposer à ces élèves des prises en charge pédagogiques adaptées.

Chaque établissement a vocation à prendre en compte les spécificités de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers et notamment celles des élèves à haut potentiel. Dans le cadre d'un PPRE EHP ou d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), l'aménagement des apprentissages, le tutorat personnalisé ou bien encore l'adaptation du rythme du cursus scolaire sont autant de pistes pédagogiques qui permettent l'inclusion des EHP. Les différenciations pédagogiques proposées s'avèrent en outre très souvent efficaces pour l'ensemble des élèves de la classe.

Depuis 2009, l'académie de Montpellier multiplie les actions pour favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves à haut potentiel.

FOCUS :

Comme Sonya, Morgan, Julien, bénéficiez de l'accompagnement du Réseau EHP :

- Julien est un collégien HP de 4ème, en outre sportif de haut niveau. Début octobre sa maman nous alerte : il s'ennuie et commence à décrocher. Nous rencontrons l'équipe, Julien et sa maman. Ensemble, nous décidons d'accélérer le cursus. Après les vacances d'automne il rentre au lycée en classe de 2nde.
- Il poursuit ses études aujourd'hui sereinement et s'épanouit pleinement.
- Sonya est une élève de CE1 qui a bénéficié d'une accélération de cursus. Ses débuts au CE1 sont difficiles, elle a du mal à se concentrer et présente des difficultés de passage à l'écrit dues à une dyspraxie avérée. Nous participons à une équipe éducative dans laquelle le haut potentiel et le trouble de Sonya sont abordés. Il est décidé de mettre en œuvre un PAP qui formalisent les aménagements pédagogiques répondant à ses besoins.
- Morgan est un élève de MS qui sait lire et qui est très agité. Une observation en classe et une réflexion conjointe avec l'équipe pédagogique permet à Morgan de bénéficier de décloisonnements en CP en lecture et mathématiques. Aujourd'hui, les crises de Morgan ont fortement diminué et il est épanoui et prend plaisir à se rendre en CP et à partager des activités avec les MS.

Outils pour mieux prendre en charge les spécificités des élèves à haut potentiel

Un Vademecum pour mieux connaître les EHP, avec grilles pour apprendre à les repérer :



Un livret de suivi pour mieux accompagner le parcours scolaire des EHP de la Petite Section à la 3^{ème} :

Un PPRE (Programme personnalisé de Réussite Educative) pour mieux répondre aux besoins de l'élève.

Parents ou enseignants
Téléchargez le formulaire de contact et envoyez le à eip34@ac-montpellier.fr

L'accueil et la scolarisation des élèves allophones

L'inclusion est la modalité première de scolarisation. A ce titre, les élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) sont scolarisés dès leur arrivée dans une classe ordinaire correspondant à leur âge. Plus de 1100 élèves provenant de plus de 70 pays différents intègrent tout au long de l'année les établissements du 1er et 2nd degré du département de l'Hérault.

Modalités d'inscription et d'évaluation

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault.

Tous les élèves ont droit à une évaluation initiale en langue d'origine et les modalités de mise en œuvre de cette évaluation diffèrent selon les lieux et les niveaux de scolarisation.

Modalités de scolarisation

Scolarisés dans leur classe de référence, les EANA bénéficient d'un enseignement spécifique de français langue seconde et de scolarisation.

Cet enseignement est dispensé au sein de dispositifs appelés « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (UPE2A).

Cette prise en charge particulière, alternant temps de regroupement et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit dans un temps limité à une année scolaire.

Les élèves non scolarisés antérieurement (NSA) peuvent bénéficier du dispositif pendant deux ans.

UPE2A 1er degré : 35 UPE2A à hauteur de 9h de FLE minimum

UPE2A collège : 14 UPE2A à hauteur de 12h minimum et 3 UPE2A-NSA

UPE2A lycée : 5 UPE2A

Les élèves du secondaire sont préparés au diplôme d'études en langue française (D.E.L.F.), reconnu au niveau international. Trois niveaux peuvent être présentés : A1, A2 et B1

Le CASNAV

Le Centre Académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et les enfants de familles itinérantes et de voyageurs est à la fois pôle d'expertise auprès du DASEN de l'Hérault, instance de coopération et de médiation et centre de ressources et de formation pour les enseignants.

Mail : casnav34@ac-montpellier.fr

Tél : 04 67 91 50 14



Collège Joffre, rencontre du dasen avec 7 collégiens ukrainiens qui suivent le module senhor

Les Espaces d'accueil

Béziers : Espace Jean Perrin

Collège Jean Perrin,
1 avenue Pierre Villon, 34500 Béziers
tél : **04 67 76 95 51**

Accueil et évaluation de tous les élèves de la maternelle au lycée

Montpellier : Espace Senghor

Collège Les Aiguerelles,
686 avenue du Pont Trinquat, 34000 Montpellier.

tél : **04 67 99 30 91**

Accueil et évaluation des élèves d'âge collège et lycée.

Pézenas : CIO

Place Boby Lapointe, 34120 Pézenas
tél : **04 48 18 55 75**

Sète : CIO

11, rue des Gerfauts 34200 Sète
tél : **Tél: 04.67.67.31.00**

FOCUS :

A la suite de l'invasion de l'Ukraine en février 2022, les écoles et les établissements de l'Hérault ont été fortement sollicités. 350 élèves ukrainiens ont été scolarisés dans le département. Ces arrivées présentent une double particularité :

l'extrême dispersion des élèves sur le département en raison de l'offre d'hébergement faite par les collectivités et les particuliers et une forte concentration d'élèves sur deux territoires (Agde et Frontignan) en raison d'actions fortes de l'état.

Le CASNAV é été fortement mobilisé pour répondre à des enjeux multiples :

- Alimenter un outil de pilotage qui recense les arrivées quotidiennes en provenance d'Ukraine ;
- Faciliter la communication avec les familles en mettant à disposition des équipes éducatives des médiatrices interprètes ukrainiennes ;
- Produire des outils afin de répondre aux besoins des élèves et des équipes pédagogiques ;
- Organiser des cours de FLS en présentiel ou en distanciel pour répondre aux besoins des élèves « isolés ».

Noter également que le système scolaire ukrainien présente une particularité : les enfants d'une même année peuvent être inscrits sur deux niveaux de classe différents. Il est bon de rester vigilant et de ne pas succomber aux automatismes (tous les systèmes scolaires ne sont pas structurés de la même manière...). Le CASNAV reste par ailleurs disponible pour répondre à toutes les questions.

Chapitre III



Collège Voltaire Florensac, Mars 2022

Accompagner tous les
élèves vers leur réussite
scolaire

100% de réussite : dédoublement des classes en REP et REP+

« Donner à chacun les mêmes chances de réussir »

Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire vise à offrir aux élèves issus de milieux défavorisés un encadrement renforcé pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, prédictifs d'un parcours scolaire réussi et de la formation d'un citoyen libre et responsable.

Sur le département de l'Hérault :

- » depuis la rentrée 2019, l'ensemble des classes de CP et de CE1 implantées en réseaux d'éducation prioritaire sont dédoublées et le déploiement de la mesure a débuté pour les classes de GS ;
- » en cette rentrée 2023, **287 classes de CP et de CE1** ainsi que **33 classes de GS**, respectivement réparties sur 38 écoles de Rep et Rep+ dans 8 circonscriptions, bénéficient ainsi de la mesure de dédoublement ;
- » une mission départementale partie prenante des deux pôles d'expertise Maîtrise de la Langue et Mathématiques, composée d'un groupe pluri-catégoriel de personnels (IEN, CPC, CPD, directeurs, enseignants, coordonnateurs et responsables INSPE académie de Montpellier / Faculté d'éducation de l'université de Montpellier) contribue au pilotage départemental de la mesure de dédoublement par :
 - la proposition d'un cadre partagé de pilotage sur l'exploitation des évaluations nationales à destination des circonscriptions et des directeurs d'école
 - la conception et la mise en œuvre d'actions de formation à destination des enseignants exerçant en classe dédoublée et un accompagnement renforcé des équipes de circonscription.

Particularités : Un accompagnement stratégique pour renforcer la cohérence de la mesure :

- » Du département vers les circonscriptions : informer, accompagner, former et mutualiser les outils ;
- » Des circonscriptions vers les écoles : la circonscription constitue le niveau de proximité de la mesure en termes de réussite ;
- » Écoles en interne : Valoriser le rôle de pilotage du directeur dans l'accompagnement de la mesure, renforcer la continuité GS/CP et faciliter la transition vers le CE2.

FOCUS

» **Focus 1 :** En 2021-2022, les membres de la mission départementale de l'Hérault ont élaboré un protocole d'évaluations en CE2 et une « valise » pour le pilotage par le directeur des dispositifs dédoublés par les évaluations nationales, qui seront mis à disposition des circonscriptions cette année.

» **Focus 2 :** Formalisation de l'enseignement intégré de lecture, notamment de la fluence en CP et en CE1 dans les classes de mesdames Billod, Bot, Sanchez, Thorres et madame Bruant UPE2A à l'école élémentaire Mairan, circonscription Béziers Centre.

» **Focus 3 :** Mesdames Marcellin et Lassalvy (classes de CP, École élémentaire du Parc, circonscription de Lunel) : pratiques innovantes en étude de la langue au service du Lire-Ecrire-Parler dans le cadre d'une recherche action engagée en circonscription sur les CP-CE1 dédoublés.



École Senghor Montpellier, juin 2022

Réseaux d'éducation prioritaire	Rep+					Rep				
Circonscriptions	Béziers centre	Béziers ville	Montpellier Nord	Montpellier Ouest	Sète	Béziers Centre	Béziers Ville	Lunel	Montpellier Centre	Montpellier Sud
Nombre d'écoles élémentaires ou primaires	4	9	8	10	4	4	2	6	32	1
Nombre de classes dédoublées	29	42	54	72	15	17	13	43	26	9
Total classes dédoublées REP+ / REP	212					108				
Total classes CP et CE1 dédoublées	320									

Dédoublément des classes de CP et de CE1 en réseaux d'éducation prioritaire

Plan Maths

En deux années, ce sont plus de 1600 enseignants à qui le plan maths offre une véritable démarche novatrice dans la formation continue, en alliant apports théoriques et observation des mises en pratique au sein des classes, dans un groupe de pairs. Ainsi des thématiques de travail négociées donnent lieu à des apports théoriques sur la didactique de l'enseignement des mathématiques, puis à l'élaboration de séances de classe, qui serviront de support à des visites d'observation réalisées par les enseignants concepteurs.

Les 12 Référents Mathématiques de Circonscription accompagnent les constellations sur le principe de la pairagogie, comme préconisé dans le plan Villani Torrossian.

Les thèmes abordés sont principalement la numération et la résolution de problèmes, au cycle 1, auxquels viennent s'ajouter le calcul et la géométrie aux cycles 2 et 3.

- 1246 enseignants formés qui sont devenus des personnes ressources pour l'enseignement des mathématiques

1. La formation des formateurs en maths

Pilotée par le pôle d'expertise Maths 34, elle comprend :

- 3 journées par an de formation pour les Conseillers pédagogiques animées par des chercheurs de l'IREM (Institut de recherche pour l'enseignement des maths) ;
- 2 journées de formation organisées par l'académie.



ateliers numériques en maternelle.

2. Un partenariat fort avec l'IREM :

Le 48e colloque international sur la formation en mathématiques des professeurs des écoles, s'est tenu à Toulouse en juin 2022. Le groupe IREM 34 du premier degré (2 chercheurs, 15 PE, 1CPC, 1CPD) a présenté différents travaux :

- Une **brochure** : **Calcul sous 20** de Mme Rinaldi (Maître de conférence, Université Paul-Valéry),
- Une **communication sur la modélisation** présentée par Mme Floriane Wozniak (Professeur, université de Toulouse)
- En projet pour 2022/2023, pour **CANOPE** une séquence sur le repérage dans l'espace doit être filmée dans la classe de Mr Matthieu Laffont de l'école Roosevelt (chercheur : Mme Floriane Wozniak) pour alimenter la banque de séquences didactiques.

FOCUS

Liaison CM2-6e à Gignac

Deux constellations du plan maths de la circonscription de Gignac ont construit un projet de liaison CM2-6e lors des journées de formation.

Objectif : découvrir le collège et son fonctionnement au travers d'un parcours mathématique. À partir de l'application MathCityMap une course d'orientation a été créée dont le but est de découvrir un lieu en résolvant des énigmes mathématiques. Ces énigmes ont permis aux élèves de comprendre le fonctionnement du collège avec les emplois du temps semaine A/B, le classement des ouvrages au CDI, les casiers des élèves, le FSE, tout en découvrant les lieux importants à connaître dès la rentrée.

Le retour des élèves et des enseignants ayant participé au projet est très positif. Un projet de d'élargissement, à chaque village du collège de secteur, est en cours d'élaboration.

Plan Français

Le plan français : quelques principes

En deux années, ce sont plus de 1600 enseignants qui ont été formés dans le cadre du plan français dans l'Hérault, accompagnés par 20 référents français de circonscription (très majoritairement des conseillers pédagogiques). Ce type de formation repose sur plusieurs principes : la formation entre pairs, la liberté de choisir son sujet de formation, l'échanges de pratiques et l'analyse de l'activité de l'élève. Pour assurer les

observations croisées, des titulaires remplaçants brigades (TR BD) ont été attribués au plan français dans le cadre du plan départemental de formation, faisant de cette formation une priorité

Des outils de formation innovants : l'observation de l'activité des élèves et les entretiens élèves

Les réunions de travail en dehors de la classe favorisent le développement d'une culture commune entre enseignants de la constellation : thématique choisie, questionnement et cadre théorique sont finement identifiés. Une séance est ensuite co-construite avec comme outils d'analyse l'observation de l'activité des élèves et les entretiens élèves.

Les observations croisées redéfinissent la classe comme lieu de formation, et ce, sous divers aspects. Un enseignant met en œuvre la séance sous le regard de ses pairs qui vont apprécier la qualité du travail élaboré en commun. Observer les élèves, les questionner sur l'activité et sur leur processus de métacognition permet de disposer de données à traiter. Ce retour immédiat (sous forme d'engagement, de participation ou de discours lors d'entretien) contribue à améliorer la séance initiale pour ambitionner l'apprentissage de tous les élèves.

La formation continue est ainsi au croisement de la réflexion sur les pratiques des enseignants, les apports théoriques, les gestes professionnels et l'activité des élèves.

Choisir son sujet de formation

La constellation, groupe de 6-8 enseignants, travaille à l'élaboration de son sujet de formation lors de la première réunion. Cette liberté de choisir son sujet répond au Schéma directeur de la formation continue

2022-2025 qui rend l'enseignant acteur engagé de sa formation, exprimant des besoins pour être au plus près des problématiques d'école, de cycle mais également de territoire.

FOCUS

Le marché des connaissances comme levier de coopération et d'échanges de pratiques

Les circonscriptions de Montpellier Nord et Montpellier Ouest ont organisé, pour clôturer la formation plan français, un marché des connaissances avec les 12 constellations du cycle 1 au cycle 3 suivies lors de l'année 2021-2022. Chaque constellation a présenté sa réflexion, sa démarche et ses outils. Les enseignants ont ainsi pu écouter divers témoignages, échanger sur la didactique et la pédagogie et ont demandé à accéder à l'ensemble des ressources produites par les constellations. La diffusion et le partage entre pairs sont également des points forts du plan français.

Déploiement des Plans Maths et Français

PIEMONT

- BED, BZN

Plan :	MATHS	FRANÇAIS
Référents	1	2
Constellations	6	10
Enseignants	42	85

GRAND MONTPELLIER

- 5 IEN MPT, SJV, SMT, CAS, LUN, LAT

Plan :	MATHS	FRANÇAIS
Référents	5	10
Constellations	30	59
Enseignants	210	476

BITERROIS

- BZC, BZV, BZS

Plan :	MATHS	FRANÇAIS
Référents	3	3
Constellations	18	18
Enseignants	127	148

CENTRE 34

- GIG, LOD, PEZ, SET, FRO

Plan :	MATHS	FRANÇAIS
Référents	3	5
Constellations	18	30
Enseignants	126	235

TOTAL

20 circonscriptions
32 RFC + 1 CPD maternelle
179 constellations 1449
enseignants

Les 4 cités éducatives

L'Hérault, 4 cités éducatives

Montpellier, Sète, Lunel, Béziers

Toutes les communes du département avec un réseau d'éducation prioritaire renforcé ont été labellisées Cités Educatives (CE).

La philosophie des cités éducatives, Ville, Préfecture, Éducation nationale s'associent afin de porter 3 axes nationaux prioritaires :

- 1) Conforter le rôle de l'École
- 2) Promouvoir la continuité éducative
- 3) Ouvrir le champ des possibles

Chaque cité éducative, décline ces 3 axes nationaux prioritaires en objectifs cohérents issus d'un diagnostic territorial concerté, puis en actions à réaliser ;

D'autres partenaires s'associent à ce dispositif : CAF, CD, CR, DRAC, ARS, PMI, CRIA34, Agglomération, CCAS, Associations...



Montpellier Mosson

Habitants : **29 000**

Etablissements : **25** // 1 lycée professionnel - 3 collèges - 21 écoles

Élèves : **7 000**

Objectifs :

- 1) Coordonner acteurs éducatifs du territoire pour une réussite et un épanouissement sur tous les temps de l'enfant
- 2) Accompagner les parents vers une autonomie éducative et parentale
- 3) Offre socio-culturelle de qualité

Focus :

Ambassadeurs du Livre à la Mosson (AFEV) : en écoles maternelles, enfants et parents à la rencontre du livre, accompagnés par les équipes pédagogiques et SCU, 1 300 élèves de 3 à 6 ans.

Actions Tab Lab SCU : 3 équipes de Services Civiques Universelles, chacune sur un des 3 réseaux dépendant du collège de secteur, Collège Rimbaud, Escholiers de la Mosson, Garrigues. Les SCU ont accompagné des projets d'enseignants, initiés à l'ENT-Pronote des futurs 6^{ème}, réaliseront également des ateliers accueil parents de 6^{ème} dans chacun des 3 collèges de la Mosson ;

Sète Centre-Ville & Ile de Thau

Habitants : **8 000**

Etablissements : **16** // 3 lycées - 4 collèges - 9 écoles

Élèves : **5 000**

Objectifs :

- 1) Prévenir le décrochage scolaire, promouvoir l'égalité des chances
- 2) Faciliter Inclusion et alliance éducative globale (familles, institutions, partenaires)
- 3) Rompre avec l'illettrisme, accéder au Numérique, Sport, Culture

Focus :

Dispositif en 2nd Degré, Action «SEVE» les ateliers «philo» les trois collèges ont bénéficié de cette action. Un cycle d'Ateliers SEVE par classe (chaque cycle comprenant 10 ateliers) ou des mini cycles de 45 mn à 1 heure, de la 6^{ème} à la 3^{ème} sur les Collèges Victor Hugo/Jean Moulin/Paul Valéry.

Projet inter catégoriel, SEVE, CCAS, café des parents, cycle de conférence – échanges : sensibilisation aux écrans, cyber harcèlement.



Ecole Riquet Renan Béziers, juin 2022

Lunel Centre & périphérie

Habitants : **6 000**

Etablissements : **10** // 1 lycée - 1 collège - 8 écoles

Élèves : **3 900**

Objectifs :

- 1) Soutenir les élèves les plus fragiles
- 2) Penser le Temps de l'Enfant dans sa globalité, socialisation, cohérence, citoyen de demain
- 3) Développer Bien être, Ecocitoyenneté, Sport, Culture, Orientation choisie

Focus :

En vue de conforter le rôle de l'école tout en renforçant la continuité éducative, la Cité éducative du 1^{er} degré donnera une coloration nouvelle à l'accompagnement éducatif en y adossant l'accompagnement des familles dans l'aide aux devoirs.

En vue d'ouvrir le champ des possibles tout en confortant le rôle de l'école, la Cité éducative du 1^{er} degré visera la réalisation de parcours éducatifs assurant aux élèves pratiques, connaissances et rencontres dans les domaines de l'Éducation physique et sportive, de l'Éducation artistique et culturelle et de la citoyenneté.

Béziers Centre-Ville

Habitants : **19 000**

Etablissements : **16** // 1 lycée - 2 collèges - 13 écoles

Élèves : **5 900**

Objectifs :

- 1) Aider aux devoirs, accompagnement scolaire, alphabétisation
- 2) Soutenir la parentalité
- 3) Lutter contre l'absentéisme et le décrochage

Focus :

Dispositif qui a touché le 1^{er} et 2nd degrés : L'atelier de Français, qui s'est déployé cette année en complément du dispositif OEPRE, avec 3 intervenants dans les maisons de quartier et dans les EPLE de la cité éducative, les collèges P Riquet et Henri IV)

Point Information Jeunesse, au cœur du QPV, accueil des étudiants et des jeunes en recherche d'orientation scolaire ou professionnelle. Conférences et ateliers de formation, 13 à 25 ans, 300 jeunes

Panorama des PEDT dans l'Hérault

De 2013 à 2021, un changement d'orientation, de la quantité à la qualité

2013 : Réforme des rythmes éducatifs => organisation des TAP => besoins financiers des communes => PEDT (Projet éducatif de Territoire) => proposer des activités périscolaires de qualité dans en intégrant les ressources du territoire.

2018, retour possible à la semaine de 4 jours => l'ensemble des PEDT sont dénoncés. Seules quelques communes poursuivent la démarche.

2018 à 2021 : volonté des services de l'Etat d'utiliser le PEDT comme l'outil incontournable des politiques éducatives partagées. Remobilisation de plusieurs collectivités autour du PEDT.

2021 : intégration de Jeunesse et Sport à l'Éducation Nationale => objectif commun : la **CONTINUITE EDUCATIVE**

Présentation du Groupe d'Appui Départemental (GAD)

Qu'est-ce que le GAD ?

Défini par l'instruction de 2016 sur les PEDT
Mission : accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des PEDT.

Les différentes formes du GAD :

- 1- Le GAD institutionnel chargé de l'instruction des PEDT (CAF, SDJES et DSDEN), personnaliser au besoin le montage du dossier
- 2- Le GAD partenarial dont l'objectif est de favoriser la continuité éducative sur l'ensemble du territoire avec les acteurs éducatifs.

Les actions du GAD

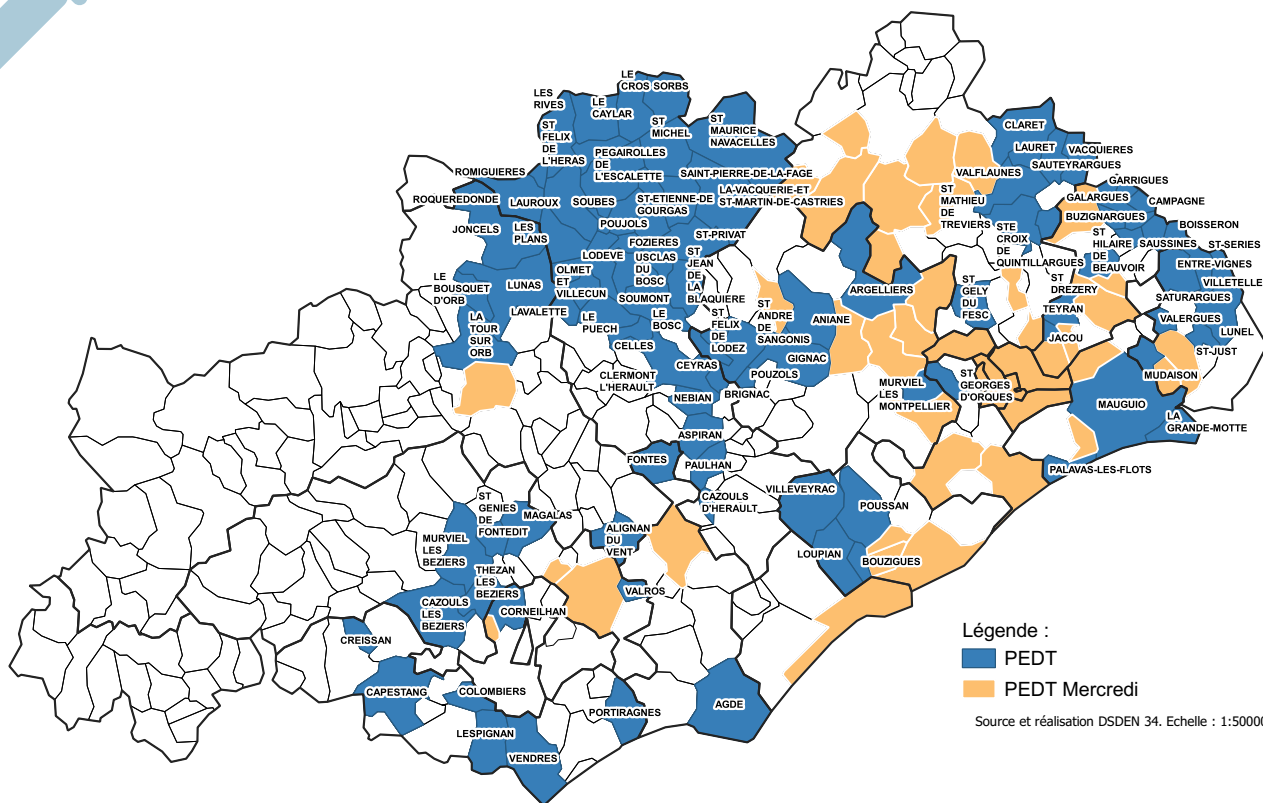
Le GAD impulse des commissions opérationnelles et thématiques dont le l'objectif est de créer des outils, de communiquer, et surtout de mutualiser afin de mieux faire ensemble.

FOCUS :

» **SERIGNAN** : PEDT ouvert à l'**EAC** et mettant l'ensemble des acteurs éducatifs au service de la continuité éducative

» **TOURBES** : PEDT Plan Mercredi tourné vers l'**éducation à l'environnement** avec Entretien du jardin pédagogique de l'école, Sensibilisation au gaspillage alimentaire/ tri/ mise en place des bio déchets.

» **CAUX** : PEDT vivre ensemble et citoyenneté, **conseil d'enfants périscolaire**, règles de vie commune avec les écoles, découverte du **patrimoine** à très long terme



Les centres d'information et d'orientation de l'Hérault

Les cio de l'Hérault

sont acteurs d'une réflexion commune, dans le cadre de l'orientation, sur l'ensemble du territoire de l'Hérault. Ils proposent, en lien avec les besoins de chaque bassin, des actions et des outils qu'ils mettent à disposition des publics et des EPLE.

L'ensemble de ces outils sont mis à disposition via les sites Internet respectifs de chaque CIO et une communication spécifique est envoyée aux établissements concernant les actions proposées sur chaque bassin.

Dans le cadre du parcours avenir,

Les CIO de l'Hérault poursuivent la mise à disposition d'informations ciblées pour répondre aux attentes des élèves, des familles et des équipes pédagogiques. Ces outils, actualisés en temps réel, permettent aux consultants de trouver une information valide et d'éviter l'errance numérique. L'ensemble de ces outils sont mis à disposition via les sites respectifs de chaque CIO.

Exemples de support mis à disposition par les cio de l'Hérault :

- » Pour le collège : je construis mon projet au collège <https://padlet.Com/ce0341426r/q5j15ab6s7gbuja9>
- » Pour le lycée : ressources en orientation pour les lycéens : https://padlet.Com/cio_pezenas/vzqk2suruomx6dq5
- » Pour le post-bac : parcoursup : <https://padlet.Com/ciobeziers34500/2u1gwgcgn6zcckrr>
- » Pour tout savoir sur les diplômes en : les fiches diplômes : <http://www.Cio-ly34.Xyz/>

Dans le cadre de l'accompagnement des familles

Les CIO de l'Hérault proposent, outre les RDV individuels, des accueils spécifiques pour les parents aux différents points forts de l'année :

Exemples d'actions mises en oeuvre par les cio de l'hérault:

- » **LE CAFÉ DES PARENTS** - Moments d'échanges, portés par les psychologues de l'Éducation Nationale en direction des parents.
- » S'appuyant sur le thème de l'adolescence, ces échanges permettent d'aborder la construction du parcours d'orientation avec son enfant au travers des notions d'orientation, de projet, d'accompagnement et de revenir sur l'importance de donner du sens au parcours de l'enfant.
- » **DAMA** : Dispositif d'accompagnement pour ma réussite. Échanges avec les familles résidentes en Quartier politique de la ville (QPV), soit sous forme d'entretiens individuels, soit sous forme d'ateliers dans l'objectif d'accompagner leurs enfants au collège et de favoriser l'ambition scolaire.
- » **GROUPES DE PAROLE** : Proposition de temps d'échanges avec les parents (en particulier en direction des QPV), sur le thème de l'orientation, l'accompagnement dans la scolarité, la prise de décision et la problématique de la mobilité.
- » **ATELIERS PARCOURSUP** : Accueil au CIO, sur inscription, pendant les vacances de Noël et de février, de groupes de lycéens afin de travailler le projet d'orientation scolaire et professionnel et d'élaborer des choix éclairés de poursuite d'études dans Parcoursup.

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire

Les CIO de l'Hérault participent pleinement à l'ensemble des instances mises en place, tant au niveau de la prévention que de la remédiation. Chaque CIO œuvre dans les établissements et dans les bassins, au travers de dispositifs répondant aux besoins des établissements.

Exemples d'actions mises en oeuvre par les cio de l'Hérault :

- » **CAP'RENTREE** - Proposition d'un accueil partenarial suite à la procédure AFFELNET en direction des élèves sans solution, fin septembre.
- » Suite à un entretien individuel par un binôme **CIO-ML**, l'élève rencontre directement au CIO les partenaires présents correspondants à son projet : présentation des places vacantes par les lycées et CFA, de la MLDS, proposition d'accompagnements spécifiques...
- » **ACTION DE MOBILISATION - PRÉVENTION DE L'ABANDON** : Repérage précoce des élèves entrants (2nde pro/1ère année CAP) orientés par défaut afin de réfléchir rapidement à une recherche de solutions (donner du sens, droit à l'erreur, dispositifs MLDS, passerelles...). Ce dispositif a également comme objectif de renforcer la collaboration PSY-EN, MLDS et Professeurs Principaux (PP) et d'accompagner les PP dans leurs missions (circulaires, rôle de chacun, calendrier...) afin de favoriser leur volontariat.
- » **COMMISSION FOQUALE ABSENTEISME** : en direction des élèves absenteïstes de plus de 16 ans, en lien avec l'obligation de formation, les CIO, avec les membres du réseau FOQUALE, accueillent les familles pour analyser, comprendre et lutter contre l'absentéisme, en s'appuyant sur l'approche et les partenariats spécifiques du réseau FOQUALE.

Dans le cadre de la survenue d'événements graves, les CIO jouent un double rôle dans l'accompagnement des EPLE à la gestion de situations de crise traumatisantes :

- » les chefs d'établissements peuvent s'appuyer sur l'expertise des directeurs de CIO pour déployer le protocole de cellule de crise.
- » Les psychologues EN (formés et volontaires) interviennent avec les assistantes sociales, les médecins et les infirmiers, lors des cellules d'écoute pour accompagner les élèves, les familles et les personnels.

EXEMPLE :

Des dispositifs « cellule d'écoute » sont mis en place pour venir en aide aux élèves en fragilité psychologique. Sur le terrain les directeurs de CIO sont des personnels ressources pour les chefs d'établissement. En se basant sur une analyse partagée des besoins avec les principaux, les directeurs de CIO peuvent mettre en place des groupes de paroles pour des élèves repérés pour leur fragilité et des entretiens individuels ont été menés par les Psychologues EN. Les directeurs de CIO ont de plus joué le rôle de médiateur lors d'entretiens entre les chefs d'établissement et les familles, permettant ainsi de désamorcer des situations d'échanges conflictuels qui émergeaient. Sur un établissement, il a pu être créé un espace de parole à destination des parents en lien avec la Maison départementale des adolescents.

Chapitre IV



Les enfants de la Class'à Manitas , Sète,
concert de juin 2022

Comprendre,

apprendre et agir dans
le monde d'aujourd'hui

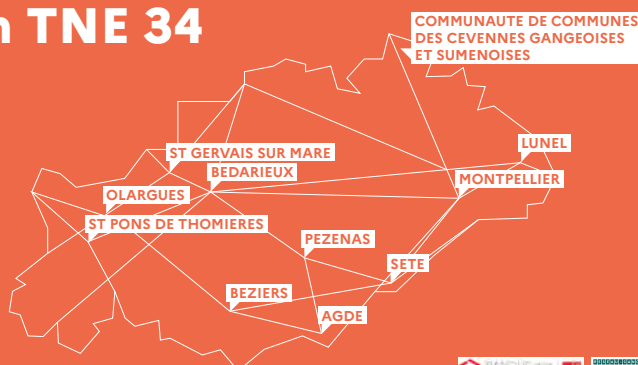


TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF de l'Hérault

Présentation TNE 34

13 collectivités
11 communes
Conseil départemental
Conseil régional

112 écoles
21 collèges
16 lycées
50 000 élèves
3 000 enseignants



Conventions collectivités
5 M€
Convention académie
6,3 M€

Partenaires



Le Territoire Numérique Éducatif déploie des équipements numériques, des ressources pédagogiques et des dispositifs de formation à destination des professeurs et des familles. Il répond à 2 ambitions : l'élévation générale du niveau de formation et une plus grande justice sociale.

Le TNE doit permettre de répondre aux impératifs de la mise en œuvre de la continuité pédagogique, de réduire la fracture numérique et d'accélérer la transformation et mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires.

Ainsi les écoles verront arriver tout au long de l'année, des écrans numériques interactifs, des classes mobiles de tablettes, des robots, des FABLAB et de nombreuses applications et ressources.



Formation...

- Plans de formations 1D et 2D
- Formation de formateurs
- Maison du numérique
- Éducation aux médias



Inclusion...

- Projets avec le secours populaire
- Ressources pour les élèves en situation de handicap et les élèves à besoins particuliers



Ressources...

- Ressources pour les élèves
- Observatoire des usages TNE
- Production de ressources



Parentalité...

- Mallette de la co-éducation au et par le numérique
- Plateforme numérique dédiée
- Café des parents

// Implication de la recherche //

Evaluation

// Pilotage par la donnée //

Gouvernance

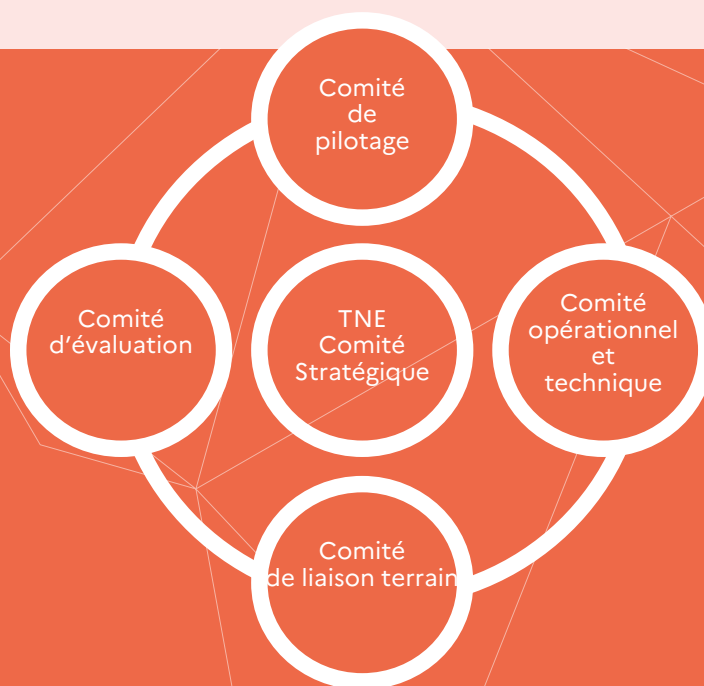
Le travail de concertation et de planification mené avec les collectivités et les partenaires nous engage à mettre en place une gouvernance partagée et efficace en matière de pilotage. Elle engage un territoire dans sa globalité de périmètre, d'acteurs et de projets, elle est de ce fait systémique.

Schéma

TNE 34 est un écosystème

La gouvernance des projets doit permettre la remontée d'information, sa prise en compte et sa traduction opérationnelle pour assurer une amélioration continue au terme des 3 ans.

Chaque projet conduit sur un territoire TNE est un système dynamique qui interagit avec son environnement



Rôles

TNE
Comité
Stratégique

Rôle : orientations, arbitrages

Composition : Collectivités, DASEN, IEN, doyens inspection DRANE, EAFC, CANOPE, enseignement privé, TàP

Invités : représentants des associations, partenaires universitaires.

Fréquence : Mensuel pendant le développement

Rend compte à : rectrice, DASEN

Comité
de
pilotage

Rôle : Déroulé projets, coordinations acteurs

Composition : DSDEN, DRANE, CANOPE, EAFC, IEN, chef de projet TNE.

Fréquence : quinzaine

Rend compte à : comité stratégique

Comité
opérationnel
et
technique

Rôle : Déroulé projets, coordinations acteurs

Composition : DRANE, CANOPE, Chef de projet TNE, partenaires// typologie projet (TàP, SPF, Edtech...)

Fréquence : hebdomadaire

Rend compte à : comité pilotage

Comité
de liaison terrain

Rôle : communication terrain (maille territoriale)

Composition : PERDIR, directeurs d'écoles, référents numériques, parents d'élèves, collectivités, DRANE, DSDEN

Fréquence : mensuel

Rend compte à : comité opérationnel et technique

Comité
d'évaluation

Rôle : indicateurs, tableau de bord, OPENDATASOFT

Composition : DASEN, inspection, DRANE, DAFPEN, chef de projet TNE, DRANE

Fréquence : tous les deux mois après la première réunion

Rend compte à : comité stratégique comité opérationnel, comité de liaison terrain

Focus



Journée CapNum

La formation de 370 enseignants a débuté avec une journée phare le 22 juin à Béziers ; le chercheur André Tricot a abordé lors d'une conférence l'évolution de l'enseignement avec et par le numérique éducatif et les enseignants ont participé à des ateliers thématiques.



Les centres ressources

7 centres ressources pour des parcours d'élèves structurés

La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale a donné une coloration particulière à l'Hérault avec ses 7 centres ressources, dont le dernier a été inauguré en septembre 2021.

Les centres ressources, ce sont 7 enseignants déployés sur le territoire qui œuvrent pour mettre en avant notre expertise, pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, en **éducation artistique et culturelle**, en **sciences et éducation au développement durable**, mais aussi en **éducation à la santé**.

Ce sont 7 lieux d'accueil grâce aux partenariats liés avec le Conseil Départemental de l'Hérault, la Métropole de Montpellier, la Ville de Montpellier, l'Agglomération de Béziers, la communauté de communes des Avant-Monts, la Ville de Pézenas, et aussi l'Institut Régional du Cancer.

Leur activité repose sur 4 axes :

- L'accompagnement des classes (accueil sur site / intervention en classe)
- La recherche et l'innovation
- La construction de ressources
- La formation continue.



À travers les 3 thématiques développées, ils sont un outil précieux au service des professeurs et de leurs élèves pour répondre aux enjeux majeurs de notre société en favorisant **l'égal accès de tous aux arts et à la culture**, en **éveillant les consciences écologiques** et en **prévenant les conduites à risque**.

Ce sont presque 3000 classes accompagnées chaque année (plus de 70 000 élèves). Avec nos partenaires, nous valorisons les ressources et le patrimoine de nos territoires.



L'Ecolothèque, à Saint Jean-de-Védas

Implanté sur 4 hectares, le domaine dispose de nombreux équipements dédiés à la pédagogie : jardins, vergers, parcs, tunnel de courges, ruches, mares, animaux de ferme, espace récréatifs, médiathèque... Le centre travaille avec les élèves du primaire autour du vivant, de la biodiversité, du développement durable, de l'astronomie et de la météorologie.

➤ **Ressources :**

[Art & Science par 4 Chemins](#)

[La pédagogothèque](#)

[Mallettes pédagogiques en prêt](#)

➤ **Contact :**

Alexandre NICOLAS cr.ecolothèque@ac-montpellier.fr

<https://ecolothèque.montpellier3m.fr/espace-ecoles>



Education au Développement Durable, à Vailhan

Au cœur de la communauté de communes des Avant-Monts, le centre accompagne les classes des 1^{er} et 2nd degrés autour de thématiques variées : biodiversité, énergies, ressources en eau, gestion des déchets, évolution des paysages. Il s'attache à faire appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

➤ **Ressources :**

[Mallettes pédagogiques en prêt](#)

[Bulletin de liaison numérique](#)

➤ **Contact**

Guilhem BEUGNON guilhem.beugnon@ac-montpellier.fr

<https://crpe-vailhan.org>



EducNatu'RE, à Prades-le-Lez

Entouré de 240 hectares de Garrigues, sur le domaine départemental de Restinclières, EducNatu'RE propose des apprentissages en lien avec la découverte des milieux naturels (animations en sciences et en éducation au développement durable). Il permet aux écoliers de partir à la découverte d'une mare pédagogique, de cours d'eau et d'un milieu naturel protégé en garrigue.

➤ **Ressources :**

Mallettes pédagogiques en prêt

➤ **Contact :** educnature@ac-montpellier.fr

<http://sciences34.ac-montpellier.fr/educnature>



Epidaure, à Montpellier

En partenariat avec l'Institut Régional du Cancer, le centre Epidaure accompagne les équipes éducatives dans la mise en place du parcours de santé, dans la réduction des comportements et des expositions à risque. Avec des professionnels de la santé, il conçoit et évalue scientifiquement les outils innovants d'éducation pour la santé. Il propose et coordonne les ateliers du goût et de l'alimentation, le Grand Défi Vivez Bougez, la semaine de prévention des risques solaires.

➤ **Contact :**

Jean-Louis ROUMEGAS

jean-louis.roumegas@ac-montpellier.fr



Education à la culture numérique, à Montpellier

Implanté dans les locaux de l'école Simenon, doté d'un équipement audiovisuel de pointe, le centre accompagne les écoliers dans la mise en œuvre de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel. Il accompagne les classes dans leurs projets de fiction vidéo, film d'animation, enregistrements audio... Il coordonne également le dispositif « Ecole et Cinéma » pour l'éducation du regard.

➤ **Ressources :**

[Supports pédagogiques avec les Passeurs d'Images](#)

[Chaîne Daily Motion Enfant et Cinéma](#)

➤ **Contact :**

Gilles MULLER cr.ecn@ac-montpellier.fr



Molière, à Pézenas

Dans l'Hôtel particulier Flottes de Sébasan, au cœur du patrimoine historique remarquable de la Ville de Pézenas, le centre œuvre à la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle en accompagnant les classes de la maternelle au lycée, dans la découverte et la pratique des arts de la scène, dans le partage de notre littérature et de notre patrimoine. Les actions proposées se font toujours à la rencontre des artistes, techniciens et artisans.

➤ **Ressources :**

Bibliothèque, collection de 400 costumes, mallettes pédagogiques

➤ **Contact :**

Vanessa BAUDEAN cr.moliere@ac-montpellier.fr



Les Orpellières, à Sérignan

Implanté aux Orpellières, le 7^{ème} centre DSDEN34 inauguré en septembre 2021 accompagne des projets transdisciplinaires en EAC et EDD.

Sa double identité s'est imposée compte-tenu de son implantation sur un site Natura 2000 et de sa proximité avec des structures culturelles de renom comme la scène de la Cigalière et le Musée Régional d'Art Contemporain. Un tel patrimoine et de telles ressources lui permettent d'animer et de coordonner des ateliers à forte valeur ajoutée.

➤ **Contact :**

Claire JULIEN claire.julien@ac-montpellier.fr

[Centre ressources Orpellières](#)



La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants et des jeunes. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités.

De l'entrée en maternelle jusqu'à la majorité, le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) doit permettre de toucher **100% des enfants et des jeunes**, afin d'éveiller leur curiosité intellectuelle, d'enrichir leur culture personnelle et de constituer une culture partagée ; en s'appuyant sur 3 piliers :

- › la **rencontre** des œuvres et des artistes, la fréquentation des lieux culturels ;
- › l'expérimentation d'une **pratique** artistique ;
- › l'appropriation de **connaissances** sur l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

L'organisation et la structuration des **Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT)** et des **conventions de généralisation de l'EAC** permettent d'assembler et d'harmoniser ces différents projets et d'assurer une continuité et une cohérence de l'E.A.C pour chaque enfant et chaque jeune.

En 2019 et 2020, 4 conventions de généralisation de l'EAC ont été signées sur notre territoire et permettent un **partenariat fort** entre l'Éducation nationale, les communes, les intercommunalités, le Conseil départemental, la D.R.A.C, la D.D.C.S. et les acteurs locaux de l'E.A.C. :

- › Sète Agglopôle,
- › Montpellier Méditerranée Métropole,
- › Béziers Méditerranée,
- › Cœur d'Hérault.



**L'œuvre me parle,
je parle de l'œuvre,
je suis à l'œuvre.**



Le **parcours** d'EAC concerne l'ensemble des actions, dispositifs, projets et enseignements auxquels les enfants et les jeunes participent au cours de leur vie dans la complémentarité des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, la **DSDEN 34 propose et coordonne une offre de qualité sur l'Hérault**. Elle s'appuie sur l'expertise de ses conseillers pédagogiques départementaux et de ses enseignants responsables de centres ressources, mais aussi sur la proximité des conseillers pédagogiques de circonscription. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de la Délégation Académique Arts et Culture et ses 80 enseignants missionnés dans les structures culturelles héraultaises. Ses propositions et son accompagnement se font toujours en partenariat avec les collectivités territoriales.

La feuille de route interministérielle sur l'éducation artistique et culturelle du 11 février 2015 a fixé des objectifs communs aux ministères porteurs de cette politique (Éducation nationale, Enseignement supérieur et recherche, Culture et communication). Elle reconnaît notamment l'EAC comme une éducation « à l'art » et « par l'art ». En 2020-21 elle affirme un renforcement de la coopération autour de cinq domaines prioritaires, pour lesquels la DSDEN34 est totalement investie : **le chant, la lecture, l'éducation du regard à travers les œuvres d'art, l'expression orale et l'éducation aux médias et à l'information.**



Le chant : la chorale à l'honneur

Ces 5 dernières années, notre plan de **formation** a appuyé le « **plan chorale** » national avec le suivi et l'accompagnement de nos 2 conseillers pédagogiques en éducation musicale.



L'opération portée par la DSDEN de l'Hérault « **Chœurs d'Enfants des Écoles de Montpellier et de l'Hérault** » est un projet fédérateur fort auprès des élèves et vise plusieurs objectifs :

- ▶ Initier le plus grand nombre d'élèves à la pratique du chant choral (susciter la motivation, cultiver la notion d'effort accepté et d'œuvre collective)
- ▶ Fédérer des classes et des écoles par le partage d'une culture commune
- ▶ Renforcer la compétence des enseignants et favoriser les dynamiques de groupe
- ▶ Favoriser l'accès des élèves et des familles à des structures culturelles de prestige

300 classes de l'Hérault participent au projet Chœurs d'enfants !

Le projet s'articule autour de quatre points clés :

- ▶ La création de répertoires variés et adaptés
- ▶ La conception d'outils pédagogiques dédiés
- ▶ L'accompagnement des classes, des enseignants
- ▶ La restitution dans des lieux de culture reconnus

L'ensemble de l'opération est placé sous le signe de **l'excellence pour tous** : compétences des enseignants, qualité des prestations des élèves, qualité des supports, musicien/arrangeurs professionnels, accueil des spectacles.

Ce projet, qui regroupe depuis plus de 10 ans des milliers d'élèves, a essaimé sur plusieurs territoires :

Montpellier, Béziers, Bédarieux, Sète, Villeneuve-Lès-Maguelone.

Sur l'édition 2022, les collectivités partenaires ont mis à disposition leurs plus belles salles pour la restitution du projet scolaire : l'Opéra Comédie à Montpellier, le Théâtre de la Mer à Sète, Zinga Zanga à Béziers, le Théâtre de verdure de Villeneuve-Lès-Maguelone.

La lecture, un plaisir accessible et partagé

La DSDEN 34, en partenariat avec le réseau des bibliothèques et médiathèques du département, accompagne sur tout le territoire des projets ambitieux favorisant la découverte et la pratique de la littérature, la poésie, la B.D... et, à travers eux, l'écriture. Ils s'inscrivent pleinement dans les ambitions du plan français.



De 2018 à 2022, le plan bibliothèque a permis d'accompagner 64 écoles, éloignées des réseaux de lecture, à hauteur de 106 500 euros pour l'acquisition d'ouvrages



Des festivals comme Text'en scène avec le centre ressources de Pézenas, Riquet fait son festival à Béziers, des concours comme Eclats de dire, Dis-moi dix mots, [Les petits champions de la lecture](#), des projets d'écriture comme [Les Mystères de Montpellier](#) ou encore les rencontres et résidences d'auteurs... sont autant d'occasion d'encourager les élèves à lire et à partager leur lecture, avec leurs camarades mais aussi avec leurs familles.

L'éducation du regard, en articulation avec les acteurs de la culture

Les parcours Écoles, Collèges et Lycéens au cinéma sont des dispositifs nationaux déployés dans 17 cinémas de 15 municipalités du département. Chaque année, la découverte du cinéma comme art concerne plus de 17 000 élèves de plus de 600 classes.

Notre centre ressources éducation à la culture numérique coordonne École et Cinéma pour la DSDEN de l'Hérault et accompagne les classes par des ateliers de création filmique, notamment dans le cadre du festival de films scolaires [Enfant et Cinéma](#) organisé en partenariat avec le Cinéma Diagonal Capitole

En arts plastiques, la DSDEN 34 conduit des actions en partenariat avec la DRAC Occitanie et les collectivités locales en apportant notamment des outils et des éléments de réflexion pour la construction d'apprentissages fondés sur la pratique et la sensibilité des élèves, favorisant le va-et-vient entre expériences et connaissances, inter reliant constamment la pratique plastique et le recul réflexif, la culture artistique.

Ce travail s'appuie sur des structures prestigieuses de notre territoire, comme le musée Fabre, le musée de Lodève, les musées Paul Valéry, CRAC et MIAM à Sète, le MRAC à Sérignan ...

Dans un souci d'équité des territoires, les interventions d'artistes plasticiens financées par la DSDEN34 et conduites par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels se déploient dans les circonscriptions pour la plupart éloignées des lieux de culture. La présence de notre centre ressources des Orpellières vient compléter cette offre d'EAC sur la façade Ouest du département



Remise des prix « Enfant et cinéimage », juillet 2022



En 2021-22, 320 classes ont participé au projet Arboébio « Le grand Bestiaire des petites bêtes »



Dispositifs accompagnés par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels :

Les Petites Galeries : accueillir à l'école un artiste, pratiquer les arts visuels avec lui, découvrir le « métier » d'artiste, la démarche de création. Inscrire les enseignants en équipe dans une démarche de projet culturel et actualiser leurs pratiques pédagogiques.

L'Art en Balade : Faire venir l'art dans les écoles en mettant à disposition une véritable œuvre artistique en classe et en accueillant un artiste en résidence.

Véritable point de départ pour observer, se questionner, expérimenter, faire des liens avec d'autres artistes... et rendre compte de son expérience dans le livret prévu à cet effet.
6 Arts mallettes du Pôle Art de l'Atelier Canopé ArtOmômes pour la ville de Montpellier
Œuvres installées dans les écoles à Sète

Création en cours : dispositif national de soutien à de jeunes artistes, porté par les Ateliers Médicis en lien avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation pour encourager la création, l'accompagnement à l'insertion professionnelle des artistes, la transmission auprès des élèves et la présence de la culture dans tous les territoires. L'articulation et la porosité entre acte de création, partage et transmission sont au cœur du dispositif.

Arboébio : Projet Art et Sciences ayant pour ambition d'inscrire de façon effective l'Éducation au Développement Durable dans le parcours culturel scientifique et artistique de tout élève avec, chaque année, une thématique différente illustrant une facette de la biodiversité locale (2022-2023 : thématique « terres et territoires »).

La Classe, L'œuvre : Projet mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication. L'objectif principal de « La classe, l'œuvre » est de permettre aux élèves de s'approprier le patrimoine commun et de participer à sa transmission dans la forme d'expression de leur choix. Ainsi, au soir de la **Nuit européenne des musées** en mai, les élèves endossent le rôle de « passeurs de culture » et livrent leur interprétation de l'œuvre adoptée : notice d'œuvre, réalisations plastiques, rédaction et lecture de textes poétiques, théâtraux



Élève de la classe ULIS de l'école Kurosawa qui danse au milieu des œuvres de Soulages au Musée Fabre

L'expression orale et corporelle pour l'épanouissement de l'élève

Chaque projet artistique est support à l'expression orale de l'élève et permet ainsi d'investir les fondamentaux en maîtrise de la langue.

La DSDEN 34 accompagne particulièrement les projets autour du théâtre, où la scène devient l'école de l'estime de soi. Elle s'appuie sur le dynamisme de son centre ressources Molière à Pézenas pour accompagner la pratique des arts de la scène sur tout le territoire.

Partenaire de la Cour des Arts avec le théâtre Jean Vilar, elle réaffirme son ambition dans le projet théâtre et langage au cœur des quartiers prioritaires.

« Apprendre par corps » avec la mise en scène du théâtre mais aussi avec la danse et le cirque, c'est permettre d'investir de nouveaux champs d'expression. Ces projets sont de plus en plus nombreux dans les écoles et établissements, et pas seulement dans nos sections à horaires aménagés. Les conservatoires sont des partenaires privilégiés pour porter ces projets, ainsi que le Centre National Chorégraphique et Montpellier Danse, bien-entendu. Comédiens, circassiens, danseurs et chorégraphes investissent régulièrement les salles de classe, les salles de motricité, les gymnases, mais aussi les couloirs et cours des écoles et établissements.

Le projet [Danse au musée](#) a permis tout récemment à de jeunes élèves en ULIS d'investir un espace d'épanouissement et d'expression pour révéler des potentialités insoupçonnées.

L'éducation aux médias et à l'information

La DSDEN34 favorise le partenariat entre les écoles et établissements avec les médias locaux et nationaux en accompagnant des projets qui s'inscrivent dans une démarche pédagogique.

Radio Clapas vient ainsi en soutien à des projets d'éducation aux médias dans les écoles et collèges de l'Hérault, en s'appuyant sur le podcasting.

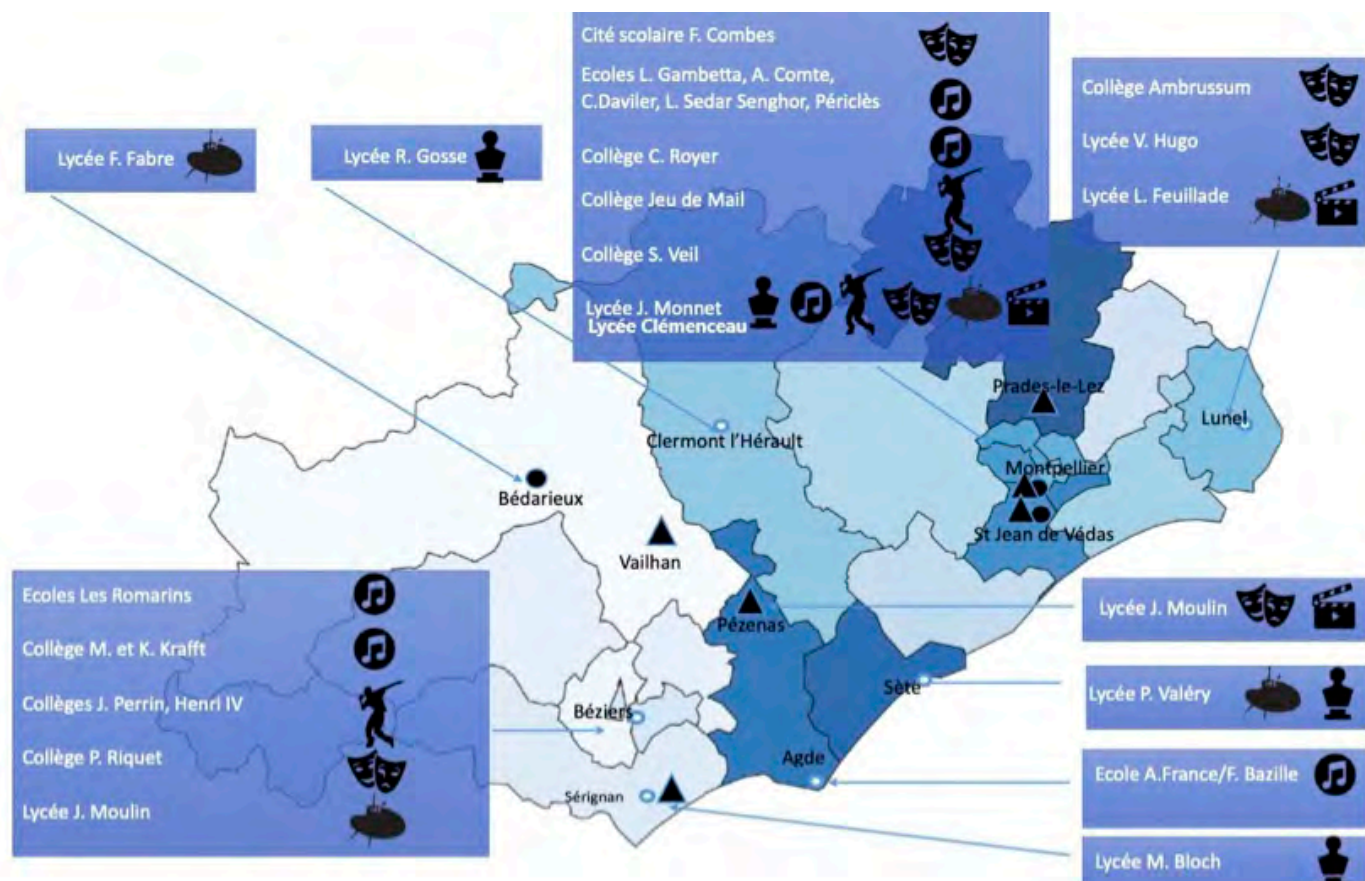
De son côté, France Bleu Hérault est implantée dans nos écoles pour sa chronique [« A hauteur d'enfants »](#) où de jeunes élèves s'initient à l'écriture radiophonique, à la prise de sons, au mixage et au montage.

Les échanges autour des médias « consommés » par les jeunes, l'exploration de leur manière d'utiliser les réseaux sociaux permettent d'aiguiser leur esprit critique.



Carte des filières artistiques spécialisées

Classes à horaires aménagés et filières artistiques technologiques ou professionnelles viennent consteller le territoire.



Classes à Horaires Aménagés / option de spécialité :



histoire des arts



musique



danse



théâtre

▲ Centres ressources en EAC de la DSDEN

● Filières artistiques Technologiques ou Professionnelles (Techniques de la Musique et de la Danse, Photographie, Lutherie Guitare)



arts plastiques



cinéma audiovisuel

Personnes ressources DSDEN34 sur les dispositifs et ressources en EAC :

Fabien Jouve,
Conseiller pédagogique Arts et culture
fabien.jouve@ac-montpellier.fr

Anne Duce,
Conseillère pédagogique arts visuels
anne.duce-benezech@ac-montpellier.fr

Thierry Capéran,
Conseiller pédagogique éducation musicale
thierry.caperan@ac-montpellier.fr

Benjamin Laïb,
Conseiller pédagogique éducation musicale
benjamin.laib@ac-montpellier.fr



Un parcours scientifique et EDD

UNE RENTRÉE 2022 RESOLUMENT SCIENTIFIQUE AVEC LA MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE D'UN NOUVEAU PLAN SCIENCES

Un accompagnement de proximité, ajusté à la demande des professeurs pour :

MAÎTRISER DES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET S'INITIER A LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Avec le dispositif **Partenaires scientifiques pour la classe** porté par la Fondation La main à la pâte et déployé de manière concertée avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est plus d'une centaine d'étudiants de l'Université de Montpellier et de professionnels de la recherche qui se mobilisent pour construire, avec les enseignants, des séquences permettant la mise en œuvre d'une démarche scientifique conforme aux programmes de l'école primaire.

INNOVER ET FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

- ▶ En participant à une action départementale initiée par la DSDEN 34
 - **Le concours d'affiches scientifiques « TROUVE-TOUT »** Thème de la nouvelle édition : Génération 2024 en mouvement Public : écoles et collèges
 - **Le projet fédérateur « Explorateurs de Nature »** - élèves et enseignants sont invités à découvrir et dessiner la biodiversité de l'Hérault. Pour cette nouvelle année scolaire, 4 thèmes sont proposés : Plantes à fleurs / Plantes aromatiques / Escargots et limaces / Laisses de mer (coquillages, tests d'oursin, algues, éponges, os de seiche, œufs d'animaux marins...) Public : écoles et collèges
 - **Le projet fédérateur « Arboébio »** - Ce projet à la croisée des Sciences et des Arts promeut une action en faveur de la biodiversité pour inscrire, de façon effective, l'Éducation au Développement Durable dans le parcours culturel scientifique et artistique de chaque élève. Thème de l'année : Terres et Territoires Public : écoles maternelles et élémentaires.
- ▶ En se rapprochant des enseignants missionnés sur les 5 centres de ressources Sciences du département
 - **CREDD** (Vailhan), **EducNature** (Prades le Lez) **Les Orpellières** (Sérignan) **Epidaure** (Montpellier) **Ecolothèque** (Saint Jean de Védas).

S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ En demandant le Label E3D

La labellisation E3D valorise les écoles, collèges, lycées mettant en place une démarche de développement durable en lien avec les objectifs de DD de l'ONU. A ce jour, plus de 200 écoles et établissements sont labellisés dans l'académie de Montpellier.

- ▶ En créant une Aire Terrestre ou Marine Educative ATE / AME

Ce dispositif porté par l'Office français de la biodiversité en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet à des élèves de cycle 3 et 4 de « s'approprier » une petite partie de littoral, d'une zone humide, d'une forêt, d'une rivière, d'un parc urbain... et de réfléchir collectivement à sa gestion. Sète, Valras, Brignac, Le Crès, Montpellier,

Marseillan, Lunel, Pouzols, Poussan, Montbazin... Les écoles et collèges de l'Hérault sont de plus en plus nombreux à s'engager dans cette dynamique. Public : cycle 3 et 4

- ▶ En prenant appui sur des dynamiques territorialisées et en lien avec les collectivités territoriales et les associations

Plusieurs conventions signées en sens par le DASEN de l'Hérault facilitent le travail des enseignants en leur donnant un accès privilégié aux ressources territoriales (espaces naturels, usines de tri, stations d'épuration, de compostage... associations spécialistes dans les domaines de l'environnement...)



Visite de classes dans les locaux de la dsden pour découvrir l'exposition Arboébio, juin 2022



Exposition « Explorateurs de Nature » au jardin antique Méditerranée de Balaruc



Remise des prix « Géotrouvetout »

Nommée Éducation Physique et Sportive de l'élémentaire au lycée et « activité physique » à la maternelle, cette discipline a le 3^{ème} volume horaire de l'enseignement obligatoire.

Tout au long de la scolarité l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide autonome physiquement et socialement éduqué dans le souci de vivre ensemble. L'EPS répond au socle commun et participe à la socialisation, l'inclusion des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap, initie au plaisir, à la culture de la pratique sportive.

Les conseillers pédagogiques en charge de l'EPS sont un appui pour les enseignants à la mise en œuvre des projets pédagogiques qui vont permettre aux élèves de :

- ▶ Développer leur motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- ▶ S'approprier des méthodes et outils pour la pratique d'activités physiques et sportives
- ▶ Partager de règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- ▶ Apprendre à entretenir leur santé par une activité physique régulière
- ▶ S'approprier une culture physique sportive et artistique

Selon les programmes du Cycle 1 : <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Special2/MENE1504759A.htm>
Cycles 2 et 3 : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400

Les partenaires institutionnels sont : l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), l'Union National du Sport Scolaire (UNSS) dans le second degré et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Avec leur aide, divers projets, actions et rencontres sont organisées dans le département, sur et hors temps scolaire. Le partenariat avec l'USEP se renforce avec le dispositif une école-un club qui permet, grâce à des coupons, de financer des interventions en co animation avec l'enseignant, sur projet d'école.



Olympiade, circo de Béziers centre Avril 2022



Cross au domaine d'Ô de Montpellier liaison CM2-6^{ème} avec Hérault Sport et 5 écoles de la circo de Montpellier nord, projet porté par la coordinatrice REP+



Zumba géante au Grand Défi Vivez Bougez de Saint-André-de-Sangonis, circo Gignac



course d'orientation circo de Pézenas au parc départemental de Bessille avec l'USEP juin 2022



Semaine Olympique et Paralympique à La Grande-Motte, circo de Lattes

D'autres partenariats existent avec des associations comme Hérault Sport (Soutien financier, logistique et humain sur de multiples activités), le Montpellier Rugby (MHR), l'association Rebond ! (cycle de rugby scolaire et rencontres), le Montpellier Handball (MHB), le comité départemental de golf (soutien logistique), le comité départemental de volley et beach volley (soutien logistique et rencontres), le district de l'Hérault de Football (cycle et rencontres, Balle au pied/arbitrage), le comité départemental Sport Tambourin (Cycles et rencontres), la maison du Lez (MEV canoë-kayak), les compagnies de danse de l'Hérault, les compagnies de cirque (Zepetra, Balthazar, Kerozen et Gazoline), des centres équestres, le centre Epidaure pour le Grand Défi Vivez Bougez.

Les communes ont la compétence des écoles, elles emploient parfois des éducateurs territoriaux d'Activité Physique (ETAPS) qui ne peuvent intervenir qu'un tiers du temps d'EPS, en coanimation avec les enseignants, sur un projet d'école définit à l'avance, signé par l'IEN de circonscription ou du DASEN. De nombreuses villes et métropoles proposent des cycles de natation, certaines du patinage sur glace, de la voile.

La grande majorité des activités physiques, sportives et artistiques sont enseignées à l'école sans intervenants, seules quelques-unes, répertoriées, nécessitent un encadrement renforcé avec des compétences spécifiques

- Circulaire n°2017-116 du 6-10-2017 : encadrement des activités physiques et sportives

<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo34/MENE1717944C.htm>

- Note de service 28-2-2022 : Enseignement de la natation scolaire

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>

- Procédure départementale d'agrément des intervenants extérieurs

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ecole/personnels/intervenants-exterieurs/dsden34-documents-de-reference>

Autour de l'EPS

G2024

Suite à l'élection de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ce label est créé pour les établissements scolaires et universitaires. Des projets et des réalisations sont menés pour déployer ce label et sensibiliser, par la pratique, les élèves aux valeurs de l'Olympisme : excellence, amitié, respect. De nombreuses initiatives ont vu le jour, notamment lors des temps forts que sont la semaine départementale

Pour vous compléter ces informations un génial est à votre disposition :

<https://view.genial.ly/5fa42c1088bd4c0d82ca5d72/horizontal-infographic-lists-generation-2024-dans-herault>

30 mn APQ

Devant les phénomènes de sédentarisation de la société qui posent des problèmes de santé publique et les recommandations de l'OMS, les écoles auront l'obligation d'organiser 30' d'activité physique quotidienne aux élèves, en complément des horaires d'EPS.

Padlet de présentation et propositions : <https://digipad.app/p/5027/bacb58417846f>

Pour toute question :

Contacts CPD EPS

magali.pouzancree@ac-montpellier.fr

fabrice.ravel@ac-montpellier.fr

cecile.gatouvillat@ac-montpellier.fr



Journées autour de l'olympisme à Sète avec une classe de chacune des 14 communes de la Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle labellisée Terre de Jeux, novembre 2021

Langues vivantes étrangères

Sensibilisation aux langues vivantes étrangères dès la maternelle

Le rapport intitulé « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde » souligne, en s'appuyant sur des recherches récentes, l'importance d'un apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère (LVE). L'immense richesse perceptive des très jeunes enfants permet en effet de les sensibiliser, dès l'école maternelle, aux sonorités de différentes langues.

Le département de l'Hérault encourage la précocité de l'exposition aux langues vivantes et accompagne les équipes pédagogiques des écoles maternelles dans la mise en œuvre de l'éveil à la diversité linguistique au cycle 1. Cet éveil recouvre deux volets :

- ▮ d'une part un éveil à la pluralité des langues (1er volet), dans lequel les langues maternelles / d'origine des élèves sont prises en compte et valorisées
- ▮ d'autre part, une première découverte d'une langue singulière (2nd volet), dont l'apprentissage permet de poser les jalons d'un parcours linguistique cohérent et en lien avec le CP.

La démarche consiste à exposer régulièrement les élèves à des temps courts et variés durant lesquels le professeur les met au contact des langues. Ainsi, peu à peu, ces moments où l'on joue, écoute, bouge, répète, parle, chante dans une LVE deviennent des moments familiers et attendus de la vie de la classe.



Vidéo « échauffement en anglais » à l'école maternelle



<https://tube-montpellier.beta.education.fr/videos/watch/34788598-4e09-4958-9a69-c564d794dbc5>

Productions des classes sur le site ADA : <https://autourdunalbumlv34.fr/>

Un enseignement des LVE plus structuré et progressif

Dans le cadre du plan de formation départemental, les enseignants héraultais ont la possibilité de bénéficier de cours de conversation en LVE proposés sur inscription individuelle. Ils peuvent également participer à des mobilités leur permettant d'effectuer des stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger (stage FEI, stages ERASMUS).

Des ressources pédagogiques clef en main sont également mises à disposition des équipes enseignantes, à chaque période de l'année scolaire, en vue de favoriser une régularité de l'exposition des élèves en LVE (courtes séances quotidiennes) et de rendre l'enseignement des langues plus structuré et progressif.

- ▮ Au cycle 1, des « petits défis d'éveil à la pluralité des langues et des cultures » sont proposés pour éveiller les jeunes élèves à d'autres sonorités (repérer les syllabes communes dans les jours de la semaine en japonais), d'autres systèmes d'écriture (reconnaître un caractère chinois), mémoriser de courtes comptines (la lluvia en espagnol, « Брате Йване », transcription phonétique [Brate Yvane] en ukrainien)...
- ▮ Des séquences pour les élèves de moyenne et grande sections, autour de narrations d'histoires, de chants et de jeux en anglais sont également disponibles en ligne sur le site [elv34](http://elv34.fr).
- ▮ Au cycle 2 et au cycle 3, des vidéos accompagnées de questionnaires en ligne sont proposées afin de développer les compétences de compréhension orale (puis écrite) des élèves ainsi que leur autonomie face à une langue étrangère. Les questions permettent un travail quotidien et une approche spiralaire de l'enseignement.
- ▮ Des séquences pédagogiques permettent de travailler en anglais dans d'autres disciplines (arts visuels, calcul mental, sciences, EPS) ainsi qu'en appuyant sur des albums de littérature de jeunesse. En plus des compétences de compréhension, la production orale (puis écrite de l'élève) est visée. Toutes les activités proposées sont associées à des fichiers audio afin de permettre aux enseignants de se former en LVE et de s'appuyer sur une langue authentique.

Toutes les ressources proposées aux enseignants sont accessibles en ligne. Un appui particulier sur les ressources numériques permet aux élèves un accès direct à des fichiers audio pour entrainer leur compréhension et leur production (jeux en ligne, escape games etc).

Le concours d'écriture « Autour d'un album en LV » avec pour point de départ un album de littérature de jeunesse, permet aux classes de s'engager sur un projet de productions orale et écrite en anglais, allemand, espagnol, italien, chinois, langue des signes, français langue seconde ou occitan !

Des livres numériques, des projets d'animation ainsi que des livres « papier » sont ainsi créés par des élèves du CP au CM2 (plus de 1500 élèves engagés en 2021/2022).

Parcours renforcés : sections internationales et EDE

Les sections internationales du département de l'Hérault

Permettre aux élèves de bénéficier d'un enseignement bilingue est une demande croissante des familles désireuses d'accompagner leurs enfants vers des parcours d'excellence linguistique, ouverts à l'international.

A cet effet, deux nouvelles écoles proposeront une section internationale anglo américaine à la rentrée 2022 : l'école S. Paty de Béziers et l'école S. Freud de Montpellier.

Ces ouvertures relèvent d'une volonté commune de tous les partenaires de construire des parcours attractifs et ambitieux de réussite scolaire et d'orientation pour tous.

L'objectif à terme est de proposer à l'ouest du département de l'Hérault, un parcours complet en section internationale anglo américaine, de l'école primaire au lycée, complémentaire à celui déjà implanté à l'est du département et plus précisément à Montpellier (écoles C. Baudelaire, J. Delteil et S. Pottier / collèges C. Claudel et S. Veil / lycée J. Guesde).

Dans le département de l'Hérault, 4 langues et cultures sont représentées dans le 1er degré, avec en plus de la section anglo américaine mentionnée ci-dessus, des sections allemande, chinoise et espagnole. Ce dispositif d'enseignement bilingue est en effet également proposé dans la section internationale allemande de l'école Frank Dickens, dans la section internationale espagnole de l'école A. Malraux) et dans la section internationale chinoise des écoles Chengdu / B. Groult et Sun Yat Sen de Montpellier.

Les élèves de section internationale bénéficient d'un enseignement de LVE et en LVE (croisement entre enseignements : séances de sport / de sciences / d'art... en langue cible) avec un volume horaire hebdomadaire d'au moins trois heures par semaine. Les modalités pour candidater en section internationale sont expliquées sur la page :

<https://www.ac-montpellier.fr/affectation-en-section-internationale-de-l-ecole-au-lycee-dans-le-departement-de-l-herault-123712>

Les EDE

A partir de septembre 2022, 13 écoles, réparties sur l'ensemble du territoire, seront inscrites dans le nouveau programme EDE (école à dispositif EMILE, Enseignement d'une Matière Intégré à une Langue Étrangère) en anglais : école Louise Michel / Lunel, école Mario Roustan / Castelnau-le-lez, école Jean de La Fontaine / Saint Brès, écoles Jean Jaurès, Jean Zay, Léo Malet & Sigmund Freud / Montpellier, école Costa Belle / Saint Bauzille de la Sylve, écoles Boby Lapointe et Jacques Prévert / Pézenas, école le Chêne Vert / Loupian, école Mairan / Béziers, école Le Grand Chêne / Le Poujol sur Orb).

Les enseignants des EDE sont accompagnés dans la mise en œuvre de séances et de projets EMILE et tous les élèves de l'école bénéficient du CP au CM2 d'un enseignement de LVE et en LVE (arts, EPS, sciences etc) avec un volume horaire hebdomadaire de 2h15 environ par semaine.

Ouverture à l'international

Présence d'assistants de langue au sein des écoles de l'Hérault :



Une trentaine d'assistants étrangers (anglophones, germanophones, hispanophones et sinophones) intervient dans les écoles de l'Hérault.

Le rôle de ces assistants consiste à améliorer les compétences en communication des élèves en langue étrangère, notamment à l'oral, et d'approfondir leur connaissance d'une civilisation et d'une culture différentes. Ils interviennent en appui au travail mené en langue vivante par les enseignants de l'école et contribuent à établir un climat propice à l'apprentissage des langues vivantes.

La présence d'assistants de langue dans les classes permet en effet aux élèves d'acquérir une ouverture sur le monde et de développer des compétences interculturelles et citoyennes. Ces assistants sont par ailleurs un gage d'authenticité de la langue qu'ils représentent et une occasion formidable de faire connaître aux élèves leur pays d'origine, développant ainsi dès le plus jeune âge le plaisir et la motivation d'apprendre «une autre langue».

Présence de stagiaires américains au sein des écoles de l'Hérault :

Dans le cadre d'un accord institutionnel entre la faculté d'éducation de l'université de Montpellier et l'université du Minnesota, douze étudiantes américaines interviennent également dans la section internationale anglo américaine de Montpellier : élèves et enseignants sont ravis de bénéficier de la présence en classe de ces jeunes ambassadrices de la langue et de la culture américaines durant trois demies journées par semaine.

Autres intervenants natifs :

Deux enseignants mandatés par le gouvernement chinois interviennent dans la section internationale chinoise des écoles Chengdu, B. Groult et Sun Yat Sen. Le travail en équipe des enseignants chinois et des enseignants français sinisants est d'une grande richesse et complémentarité pour les élèves.

De la même manière, la section internationale allemande bénéficie depuis plusieurs années de la présence d'un(e) enseignant(e) allemand(e) mandaté(e) par l'OFAJ.

Ponctuellement des intervenants natifs interviennent dans les classes : par exemple, en 2021, Martin Coath a été mandaté par le British Council pour mener un projet « Science in schools » dans la section internationale anglo américaine de Montpellier : les élèves de cycle 3 des écoles C. Baudelaire, J. Delteil et S. Pottier ont ainsi pu mener des expériences en anglais.



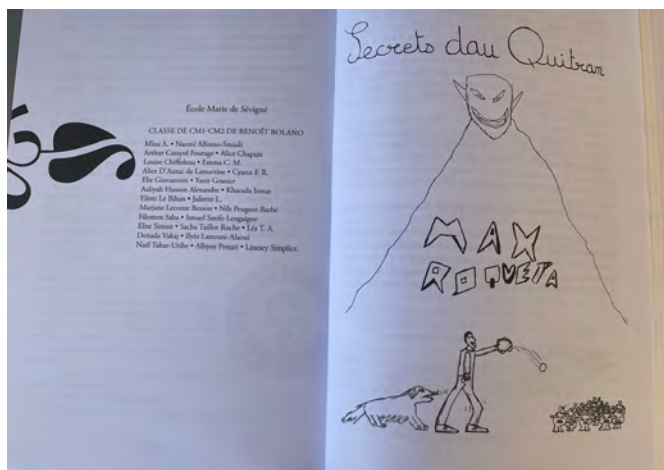
Occitan

Montpellier

le cursus bilingue Marie de Sévigné dans le projet CANOPE « Les Mystères de Montpellier ».

Pour la 13^{ème} édition sur les grandes figures de la ville, les élèves de CM1/CM2 bilingues ont écrit une nouvelle en occitan dont le héros, Max Rouquette, part combattre de tout petits monstres dans les dédales souterrains aux multiples trésors.

Un second texte en occitan est l'œuvre de la classe de cycle 3 de l'école *Calandreta Candòla*. Ils vous racontent les actes de bravoure de grandes résistantes montpellieraines.



Mystères de Montpellier - secrets dau quित्रan

Béziers

École primaire Nelson Mandela, Mireval – écoles maternelle et élémentaire et Montpellier – écoles Francis Garnier et Marie de Sévigné –

Une vidéo pour le parcours occitan « L'occitan vivant » réalisé par le service communication du rectorat dans le cadre d'un projet de visibilité de l'enseignement de l'occitan à l'école publique, ce support permet de découvrir les spécificités des dispositifs bilingues du département de l'Hérault.



<https://www.youtube.com/watch?v=yqNK3Ce1MHE>

Mireval

Lo Becarut, un animal totémique qui déploie ses ailes ... Une production plastique géante en 3D, l'écriture de légendes et de devinettes, la création d'illustrations, la mise en voix et en musique d'un texte, l'inscription à la fédération totémique, l'observation en milieu naturel de cet oiseau endémique des salins, l'édition d'un livre sont l'aboutissement de deux années de coopération et d'apprentissage pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Qu'es aquò, qu'es aquò ? Es un animal que manja de cambaròtas e dormís sus una pata.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Lo Becarut est le totem de Mireval et déploie ses ailes à chaque événement communal. Durant l'année 2022/2023, il est prévu la mise en voix des légendes, l'apprentissage du chant par tous les élèves, la découverte des animaux totématiques de notre département à travers les contes et légendes.



Occitan rencontre Mireval

Clermont l'Hérault

Liaison cycle 3/cycle 4

Vendredi 13 mai, les collégiens du parcours occitan du Salagou ont présenté leurs projets de l'année aux élèves de CM de l'école Jean Rostand. Un moment d'échanges partagé par les partenaires institutionnels : la Région Occitanie aux côtés du Directeur Académique Adjoint, David Raymond, de Madame l'Inspectrice, Mme Gavignet-Rozette, de M.Causse, IPR Occitan, M.Rol, principal du collège, ayant permis une rencontre avec les élèves, les enseignants du CRPE Occitan et la professeure du collège, Catherine Bataller.

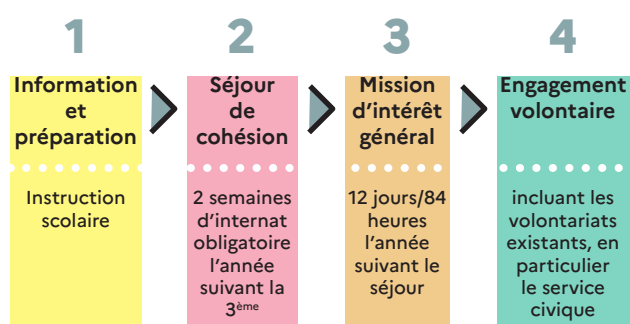


Parcours citoyen

Le Service National Universel (SNU) : un projet d'émancipation de la jeunesse pour les jeunes filles et garçons âgés de 15 à 17 ans

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

SNU se décline en 4 temps successifs



Construction du parcours personnel, civique et professionnel

3 séjours de cohésion au cours de l'année scolaire 2021 - 2022

3 séjours de cohésion se sont déroulés au cours de l'année 2021 – 2022. Les jeunes Héraultais ont été 710 à vivre ce stage de cohésion dans l'un des départements de la région Occitanie. Le département a accueilli en retour le séjour de 628 jeunes dans les 3 centres (Palavas les Flots, Montagnac, Babeau-Bouldoux) marqué notamment par des temps forts dont la cérémonie du 14 juillet et de fin de session, avec remise des attestations.

Les Cadets de la Défense

21 élèves de 3ème issus des collèges Simone Veil, Arthur Rimbaud, Les Garrigues et Les Escholiers de la Mosson (Montpellier) ont constitué la troisième promotion des Cadets de la Défense de l'Hérault à la rentrée 2021. Le dispositif « Cadets de la défense 34 » est issu d'un partenariat entre la Délégation militaire départementale de l'Hérault et la DSDEN 34, avec l'appui de l'Association Régionale des Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et de partenaires financiers. Dispositif hors-temps scolaire, il contribue au développement des compétences du parcours citoyen. Basé sur le volontariat des jeunes filles et garçons, il propose aux élèves de 14 à 16 ans des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne. Ces actions sont encadrées par des militaires d'active ou de réserve et des enseignants volontaires.

Les Cadets de la Gendarmerie

La Gendarmerie Nationale, l'Éducation Nationale et les Réservistes Citoyens de la Gendarmerie ont créé un partenariat afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des Cadets de la Gendarmerie au lycée G. Pompidou de Castelnau le Lez et aux lycées V. Hugo et L. Feuille de LUNEL.

Les objectifs sont les suivants : promouvoir le sens civique de jeunes garçons et filles âgés de 15 à 21 ans ; renforcer le lien Armée-Nation ; développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans le domaine de l'environnement, des activités sportives, de la solidarité, du respect des différences, de l'ouverture aux autres ; faire découvrir la Gendarmerie Nationale et les possibilités de recrutement qu'elle offre. Tout jeune souhaitant s'inscrire aux cadets de la gendarmerie devra s'inscrire au SNU.

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Le jeune sapeur-pompier (JSP) est un jeune bénévole qui montre de l'intérêt pour les services de secours et s'initie en compagnie de pompiers professionnels ou volontaires.

Le collège du Jaur de St-Pons-de-Thomières offre la possibilité aux élèves de la 5ème à la 3ème de suivre une formation Jeunes Sapeurs-Pompiers en collaboration avec le SDIS 34. Ce parcours peut être complété au lycée Jacques Brel de la commune par l'option Sapeurs-pompiers volontaires en 1ère et terminale ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne).

FOCUS

Cette année la section de l'Hérault des Cadets de la défense a effectué un voyage dans la région du Grand Est de la France du 2 au 6 mai dernier. Ce séjour avait pour objectif de présenter aux Cadets de grands

lieux de mémoire qui ont façonné l'histoire de notre pays jusqu'à son intégration au sein de l'union européenne. Ce séjour a permis de rendre plus concrets et marquants des thèmes essentiels à leur formation citoyenne à travers le devoir de mémoire et leurs apprentissages en classe de 3ème.



Cérémonie de fin de session pour les 21 Cadets de la Défense de la section Hérault, juin 2022

Chapitre V



Cérémonie du 14 juillet 2022 , stage
de cohésion du SNU à Montagnac

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports 34 - SDJES-34

Depuis le 1er janvier 2021, dans le cadre de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'Etat, les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont rattachées au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Mise en œuvre par la circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019, elle a pour objectifs de :

- › développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ;
- › renforcer la continuité éducative entre les temps scolaire et périscolaire, entre les approches de l'éducation formelle et informelle ;
- › promouvoir une société de l'engagement dont le service national universel (SNU) sera, aux côtés du service civique notamment, un vecteur majeur.

Les 4 missions du SDJES

- › **qualité éducative et accessibilité à l'offre d'activités sportives et d'accueils de mineurs (ACM) ;**
- › **sécurisation des activités sportives et des ACM ;**
- › **soutien à la vie associative et à l'éducation populaire ;**
- › **promotion de l'engagement et de la citoyenneté.**

1. QUALITÉ ÉDUCATIVE ET ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET D'ACCUEILS DE MINEURS (ACM)

Le SDJES s'engage dans :

- › la promotion et accompagnement des projets éducatifs de territoire en faveur de l'égalité d'accès aux activités sportives et aux loisirs éducatifs ;
- › la mobilisation et gestion des moyens financiers au service des projets éducatifs (BOP 163, BOP 219, aides à l'emploi, équipements sportifs, partenariats) ;
- › la mise en œuvre territoriale des politiques et dispositifs éducatifs ministériels (ANS, Plan vacances apprenantes, appels à projets) ;
- › la formation continue et l'accompagnement des intervenants éducatifs (Plan départemental de formation, SAF, jury BAFA, VAE...).

Vacances apprenantes - Colos apprenantes

Face à la persistance des enjeux de la crise sanitaire le dispositif «Vacances apprenantes», mis en œuvre en 2020, a été reconduit en 2021. Il est déployé au travers de 2 volets : « École ouverte » et « Colos Apprenantes ». Le second volet a pour objectif de permettre aux mineurs les plus en difficulté de partir en vacances au sein de séjours de vacances.

Ces séjours, dûment déclarés auprès du SDJES, bénéficient du label «colos apprenantes», garantissant ainsi la sécurité, la qualité éducative et le renforcement des apprentissages.

Les «Colos apprenantes» sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances : associations d'éducation populaire, collectivités territoriales, structures privées, comité d'entreprise. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages



et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

Savoir rouler à vélo

Le programme « Savoir Rouler A Vélo » (SRV) est l'une des quatre mesures du Plan Vélo (développement des itinéraires cyclables, marquage des vélos, « forfait mobilité durable », formation à l'autonomie à vélo).

Les enjeux : Promouvoir la culture du vélo comme mode de déplacement actif et durable et lutter ainsi contre la sédentarité tout en préservant l'environnement.

L'objectif : Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, par l'apprentissage du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

Avec qui ? : Programme interministériel EN, Sport, délégation Sécurité Routière, Transition Ecologique, Fédération scolaire USEP, UNSS, Fédérations Vélo, Cyclisme, Usagers de la Bicyclette, Fondations de la route Mgen, Prévention Maïf

Pour qui ? : Les enfants de 6 à 11 ans dans le temps scolaire ou hors temps scolaire.

Comment ? Dans l'Hérault, un diagnostic initial a été réalisé sur les activités autour du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans. Il a permis d'appréhender le niveau de déploiement du programme.

Sous la présidence du Directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale, le comité de pilotage a réuni les représentants locaux des fédérations nationales, les services déconcentrés de l'Etat ainsi que la collectivité départementale. Les fédérations interviennent dans les différents temps, plusieurs collectivités locales s'engagent et organisent les conditions de cette autonomie.

Les services de l'Etat coopèrent afin de soutenir et accompagner les collectivités, les écoles, les intervenants. Bientôt un millier d'enfants auront bénéficié du programme. Pour amplifier cette dynamique, le SDEJES s'engage à :

- augmenter la formation des personnels ;
- équiper les structures ;
- travailler l'évaluation partagée pour améliorer les conditions d'apprentissage de l'autonomie à vélo ;
- multiplier le nombre d'enfants bénéficiaires, notamment ceux qui sont éloignés de la pratique du vélo.

Mission prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique

Site internet dédié :

<https://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/>

Destinée aux non nageurs, l'aisance aquatique se distingue de l'apprentissage des nages codifiées. Elle ouvre la possibilité de poursuivre vers des activités aquatiques de loisirs, sportives ou santé. Elle se construit dans un bassin où le pratiquant n'a pas pied et sans matériel d'aide à la flottaison. Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique : l'entrée et la sortie de l'eau, l'immersion, la découverte

de la flottaison, la capacité à modifier la forme de son corps dans l'eau, à s'y orienter ainsi qu'à pouvoir s'y déplacer 10 mètres pour rejoindre le bord du bassin sont autant d'étapes de sa construction.

Cet apprentissage peut débuter dès 3 ou 4 ans. Il est néanmoins possible de s'y engager à tout âge si on ne sait pas nager, si on n'est pas à l'aise dans l'eau ou encore si on a eu de mauvaises expériences aquatiques

L'aisance aquatique : la porte d'entrée vers le savoir nager pour les enfants de 4 à 6 ans

Les « CLASSES BLEUES » se déroulent sous forme d'un apprentissage massé de l'aisance aquatique, sur le temps scolaire. L'apprentissage dans ce cadre s'organise sur une ou deux semaines avec une pratique quotidienne ou biquotidienne de séances de 40 à 45 minutes. La même organisation dans le temps extrascolaire (stage centre de loisirs et vacances) s'appelle un « STAGE BLEU ».

Formations d'intervenants en Aisance Aquatique

Des formations d'intervenants en Aisance Aquatique sont organisées sur le territoire, métropole et outre-mer. Elles rassemblent conseillers pédagogiques, professeurs des écoles, maîtres-nageurs, responsables d'équipements et peuvent aussi accueillir éducateurs spécialisés, professionnels de l'enfance, ou encore parents.

- 1 : Décliner des actions de prévention des noyades dans le département.
- 2 : Intégrer la nouvelle norme pour la signalétique des baignades ouvertes au public d'accès gratuit.
- 3 : Sécuriser les lieux de baignades repérés comme dangereux. Limiter ou organiser les activités aquatiques et nautiques pour diminuer les risques et conserver une continuité des pratiques sportives.
- 4 : Coordonner une réflexion sur l'ouverture annuelle des bassins découverts.
- 5 : Former les acteurs de l'apprentissage de la natation à l'aisance aquatique.
- 6 : Mettre en œuvre des stages bleus et des classes bleues encadrées par des personnels formés à l'aisance aquatique.
- 7 : Développer l'enseignement de la natation en temps scolaire notamment dans les territoires où il est inexistant (soit 37% des communes). Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes.



2/ LA SÉCURISATION DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DES ACM COMPREND :

- la veille juridique et accidentogène ;
- le plan départemental « Inspection contrôle évaluation » : conception du plan et réalisation des contrôles d'établissements d'APS et d'ACM ;
- l'instruction des télédéclarations : cartes professionnelles d'éducateurs sportifs ; accueils collectifs de mineurs ; BNSSA ; ARQUEDI ;
- la gestion des signalements, mise en œuvre des enquêtes administratives et mesures de police administrative (CDJSVA) ;
- l'élaboration et mise en œuvre des plans de prévention des risques identifiés (violences sexuelles, noyades...)

En charge de la sécurisation des pratiques sportives et des accueils collectifs de mineurs (ACM), Le SDJES assure :

- le contrôle a priori sur pièce et sur déclaration ;
- le contrôle sur place des établissements d'Activités Physiques et Sportives et des ACM ;
- l'accompagnement des acteurs de terrain ;
- la formation des éducateurs sportifs, des organisateurs, directeurs et animateurs d'ACM ;
- la mise en œuvre des mesures administratives.

Les contrôles sont ciblés à partir d'une analyse du risque réactualisée chaque année

Le plan départemental violence dans le sport et l'animation (PDVSA)

Objectifs

Suite à La convention nationale pour la prévention des violences sexuelles dans le sport organisée par le ministère chargé des sports le 21 février 2020 à PARIS, le PDVSA 34 a pour ambition de proposer une réponse adaptée aux incivilités, violences verbales ou physiques mais également aux faits de violences sexuelles intervenant au cours ou en marge d'activités sportives ou d'animation.

4 axes d'intervention

- 1. une veille déontologique de l'encadrement
- 2. un plan de formation des dirigeants de clubs et des éducateurs
- 3. une sensibilisation des jeunes publics
- 4. des mesures de protection des usagers

La cellule enquêtes et suites administratives

Pour répondre aux faits de violences, le SDJES 34 s'est doté en 2020 d'une cellule spécialisée dans l'examen et le traitement de ces phénomènes. Elle intervient dans les domaines du sport et de l'animation

À réception des signalements transmis par les usagers, les clubs, ou les services administratifs de l'Etat ou des collectivités territoriales, la cellule mène des enquêtes permettant de vérifier la réalité des faits, de les qualifier et d'évaluer leur niveau de gravité. Les crimes et délits sont immédiatement transmis au Procureur de la République. En fonction des manquements relevés vis-à-vis de la réglementation en vigueur, des mesures de protection des usagers sont mises en œuvre

sous différentes formes. Elles peuvent aller jusqu'à l'interdiction d'exercer la profession d'éducateur pour les personnes physiques ou la fermeture pour les établissements dont l'organisation ou le fonctionnement ne présenteraient pas de garanties suffisantes pour la sécurité physique ou morale des pratiquants.

La cellule est animée par 2 agents professeurs de sport et un agent Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) et une assistante administrative. Mais elle mobilise l'ensemble des personnels techniques et pédagogiques du service notamment dans la mise en œuvre d'une veille déontologique de l'encadrement.

Le plan en 2022

3 actions majeures prévues :

Toute l'année, plusieurs sessions de formation à la prévention des risques et à la gestion des faits de violence dans le sport et l'animation dans le but de :

- Reconnaître les situations anormales
- Recueillir la parole des victimes
- Signaler les faits de violence à l'autorité administrative

20 octobre 2022 : Séminaire départemental des acteurs de terrain

Sur le thème de La violence dans le sport et l'animation
Lieu : MONTPELLIER

Stages de réhabilitation à l'encadrement des APS ou des animations proposés aux jeunes passés en CDJSVA

3/ SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET À L'ÉDUCATION POPULAIRE PAR :

- l'élaboration et l'animation de la stratégie départementale ;
- l'animation du réseau des acteurs de l'accompagnement à la vie associative (PAVA CRIB) ; l'instruction et la délivrance des agréments Jeunesse et éducation populaire (JEP) ;
- l'accompagnement des acteurs et des projets associatifs, conseil et soutien financier (FONJEP, FDVA) ;
- la reconnaissance de l'engagement associatif (Médailles Jeunesse Engagement Vie associative).

La délivrance d'agréments d'association de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Au travers de cet agrément, le ministère reconnaît comme partenaire particulier et privilégié les associations qu'il souhaite aider et qui s'engagent à respecter un certain nombre de critères précisés ci-dessous. L'agrément revêt par ailleurs un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Il existe un seul agrément appelé « jeunesse-éducation populaire », s'appliquant à des associations ayant des activités de jeunesse et/ou d'éducation populaire.

Les postes FONJEP

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois.

Les campagnes FDVA (Fonds pour le développement de la Vie Associative)

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'État de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Comme chaque année, un appel à projets national pour la formation des bénévoles et des notes d'orientation régionales sont publiés pour lancer la campagne (généralement Janvier pour la formation des bénévoles et Février pour les soutiens au fonctionnement global ou projet innovant).

Le soutien à la Vie Associative

Le Service Départemental a une mission de soutien à la vie associative. Pour cela, le service s'appuie sur les CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles) ainsi que certains PAVA (Points d'Appui à la Vie Associative) afin de diffuser, accompagner et soutenir les associations locales.

Les priorités restent les « petites associations », qui ont un objet social en lien avec une dimension d'intérêt général.

Le service vise à provoquer des rencontres inter-associatives, de l'échange de pratique et la valorisation des actions mutualisées garantissant le développement de la vie et des initiatives locales.

Les médailles

Depuis la promotion de juillet 2014, le champ d'intervention de la médaille de la Jeunesse et des Sports est élargi à l'engagement associatif dans tous les secteurs d'activité. La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est donc destinée à récompenser les personnes bénévoles (dont service civique et services militaires) qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- ▮ de l'éducation physique et des sports ;
- ▮ des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives ;

- ▮ des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ;
- ▮ d'activités associatives au service de l'intérêt général ;
- ▮ de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus

Chaque année, le département de l'Hérault a le contingent suivant :

- ▮ 3 médailles OR pour 15 ans d'ancienneté ;
- ▮ 13 médailles ARGENT, 10 ans d'ancienneté ;
- ▮ 43 médailles BRONZE, 6 ans d'ancienneté.



4/ PROMOTION DE L'ENGAGEMENT ET DE LA CITOYENNETÉ PAR :

- ▮ le Service Civique : élaboration de la stratégie départementale et coordination des acteurs, agrément et habilitation, formation des tuteurs, contrôle et évaluation ;
- ▮ le Service National Universel (SNU) : animation et conduite de l'équipe projet, organisation, mise en œuvre et suivi des séjours de cohésion et des Missions d'Intérêt Général (MIG), évaluation du dispositif ;
- ▮ la Réserve civique (RC) ;
- ▮ la Mobilité internationale ;
- ▮ l'information des jeunes ;
- ▮ les initiatives des jeunes.



Le Service Civique universel

Engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, le Service Civique est un creuset de vivre ensemble, de cohésion nationale et soutient la participation des jeunes à la vie de la nation.

Plus de 500 000 jeunes se sont engagés au niveau national dans une mission d'intérêt général depuis l'avènement du Service Civique le 10 mars 2010. Parmi eux, 10 370 jeunes héraultais se sont engagés dans des missions de Solidarité, de l'environnement, de santé, de sports, de culture et loisirs et loisirs, de mémoire et Citoyenneté.

En 2021, le Service Civique entrant dans le plan «un jeune une solution», des moyens humains et financiers sans précédent ont été mobilisés pour développer davantage le dispositif. On est ainsi passé d'une cible de 145 000 jeunes en 2019 à 165 000 en 2020 et enfin 245 000 jeunes en 2021. Pour le département de l'Hérault, 1875 contrats ont été signés pour l'année 2021. La cible avancée pour 2022 est de 3000 contrats.

La Réserve Civique

La Réserve Civique permet à tout organisme à but non lucratif et à tout organisme de droit public de bénéficier de l'appui de bénévoles de plus de 16 ans dans le cadre des activités d'intérêt général qu'ils proposent.

La plateforme de mise en relation : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/> permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens et étrangers résidents régulièrement sur le territoire français.

Être réserviste civique, c'est être acteur d'un ou plusieurs projets utiles à la société et inspirés par les valeurs de la République.

A ce jour près de 200 organismes héraultais ont sollicité leur adhésion et près de 500 missions ont été proposées : cela représente plus de 2500 participations validées.

Information jeunesse

L'information jeunesse est un dispositif consacré par un label délivré par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. C'est la garantie et l'obligation d'un accueil libre, anonyme et de qualité des jeunes cherchant des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...), mettre à disposition une documentation thématique en libre consultation et des espaces spécialisés

Le réseau est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), mais aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux...

Le réseau IJ compte 19 structures IJ labellisées

La Boussole des jeunes

Alors que l'information à destination des jeunes est abondante et qu'il existe un réseau dense d'acteurs et de professionnels de jeunesse, il s'avère que les jeunes expriment dans les enquêtes menées, être encore « peu ou mal informés ».

« La Boussole des jeunes » a été mise en place pour répondre à la problématique de l'accès à l'information et pour lutter contre le **non recours aux droits et aux services dont les jeunes peuvent bénéficier**

Cet outil numérique est destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans qui s'interrogent sur les services, droits et dispositifs existants pour eux sur leur territoire. Ils y trouvent **Des professionnels de proximité** qui proposent des services (emploi, logement, loisirs, santé...) et qui s'engagent à les accompagner.

La Boussole des jeunes sera inaugurée à Montpellier Méditerranée Métropole en Décembre 2021 et sera déployée sur le reste du territoire du département à partir de 2022.

Vous êtes une collectivité territoriale, un organisme à but non lucratif... vous souhaitez mettre en place une Boussole des jeunes ou une structure information jeunesse labellisée, contactez le SDJES de L'Hérault :

khalifa.gueye@ac-montpellier.fr ou le CRIJ Occitanie antenne de Montpellier.



Forum Service Civique Dating-Montpellier,
septembre 2022

Chapitre VI



Réunion de rentrée des médecins et infirmiers de l'Éducation nationale de l'Hérault, octobre 2021

Soutenir les élèves,
les personnels
et les établissements

Comité départemental d'éducation à la santé, la citoyenneté et à l'environnement

Le CDESCE est une instance de la DSDEN, présidée par l'IA-DASEN ou son représentant, dont la composition est la suivante :

Des chefs d'établissement, un par bassin d'éducation permettant un maillage territorial	La Conseillère technique EVS de Madame la Rectrice
Des corps d'inspection : IEN CCPD, IEN ET-EG, IA-IPR	Des parents représentant les différentes fédérations
Deux chargés de mission à la DSDEN (sciences, environnement et développement durable / référent harcèlement – référent laïcité)	Un représentant du conseil départemental et du conseil régional
Des conseillers techniques auprès de l'IA-DASEN : médecin, infirmière et assistante sociale	Des acteurs institutionnels départementaux (Préfecture, ARS, justice, gendarmerie, police, SDIS34)
La Cheffe de service départemental Jeunesse, engagement, sport	Des représentants des acteurs associatifs complémentaires de l'École publique intervenant dans les champs de l'éducation à la santé et à la citoyenneté

Ses missions

Dresser un bilan des actions menées en fin d'année scolaire

Accompagner le déploiement des parcours éducatifs de santé et citoyen dans chaque établissement scolaire

Relayer la politique académique et en particulier les grands axes définis en CAESCE

Impulser une politique éducative globale en lien avec les priorités territoriales définies en direction des jeunes

S'appuyer sur les orientations impulsées par les réseaux et dispositifs locaux

Appuyer le développement des projets éducatifs à partir des besoins constatés

Les objectifs poursuivis

Le déploiement des parcours éducatifs de santé et citoyen s'inscrit pleinement dans le cadre de l'agenda EDD 2030. Cet agenda porte une ambition systémique fondée sur cinq enjeux majeurs synthétisant les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU : les besoins de base de l'humanité, une société respectueuse et solidaire, une prospérité économique durable, des équilibres environnementaux pour une gestion raisonnée du système Terre, un engagement collectif et partenarial.

Notre engagement doit se renforcer autour de la consolidation des savoirs chez les élèves, du développement des capacités d'action et de mobilisation des écoles et établissements et d'une éducation qui prépare les futurs citoyens à adopter des comportements responsables dans le respect des valeurs de la République.

« Comment co-construire les parcours santé et citoyen afin de favoriser la réussite des élèves, leur épanouissement, leur responsabilisation et la prise d'initiatives ? »

Afin de répondre à cette problématique, quatre groupes de travail travailleront sur les thématiques suivantes :

- Promotion d'un climat scolaire serein : lutte contre les discriminations et le harcèlement, bien-être, respect et estime de soi ;
- Éducation à la santé : lutte contre les conduites addictives, éducation à la sexualité ;
- Éducation citoyenne : favoriser l'engagement citoyen (éducation à l'environnement et au développement durable, dispositifs « cadets », JSP et SNU) ;
- Outils de pilotage et ressources pour les 1^{er} et 2nd degrés.

Textes officiels

Loi Climat et résilience, n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, publiée au Journal officiel le 24 août 2021 ; entraîne l'évolution des CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) en CESCE (comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement).

BO n°36 du 24 septembre 2020 - Circulaire du 24-9-2020 : renforcement de l'éducation au développement durable – Agenda 2030 *

BO n° n°25 du 23 juin 2016 - circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 : actions éducatives – le parcours citoyen de l'élève *

BO n°5 du 4 février 2016 - circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016 : actions éducatives - Mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves *

BO n°30 du 25 août 2016 - circulaire 2016-114 du 10-8-2016 : éducation à la santé – orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté *

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Décret n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 modifiant le décret n° 85-924 du 30 août 1985 – article 30-3 : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté *

Promotion de la santé en faveur des élèves

Elle regroupe les infirmiers, les médecins de l'Éducation nationale et les agents administratifs qui travaillent en étroite collaboration. Ils contribuent au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.

Missions de l'infirmier

L'infirmier de l'Éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés du CP au lycée et est sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement.

Il est le référent santé, tant dans le domaine individuel que collectif.

Missions spécifiques de l'infirmier de l'Éducation nationale

- › Accueil et accompagnement des élèves dans le cadre de la consultation infirmière ;
- › Dépistage infirmier à la demande ;
- › Dépistage obligatoire de la 12ème année ;
- › Suivi individualisé des élèves ;
- › Mise en œuvre des PAI ;
- › Organisation des soins et des urgences ;
- › Éducation à la santé ;
- › Participation à la gestion du climat scolaire.

Missions du médecin

Le médecin de l'Éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés de la grande section au lycée et est sous l'autorité hiérarchique du médecin conseiller technique départemental auprès du DASEN.

Missions spécifiques des médecins de l'Éducation nationale :

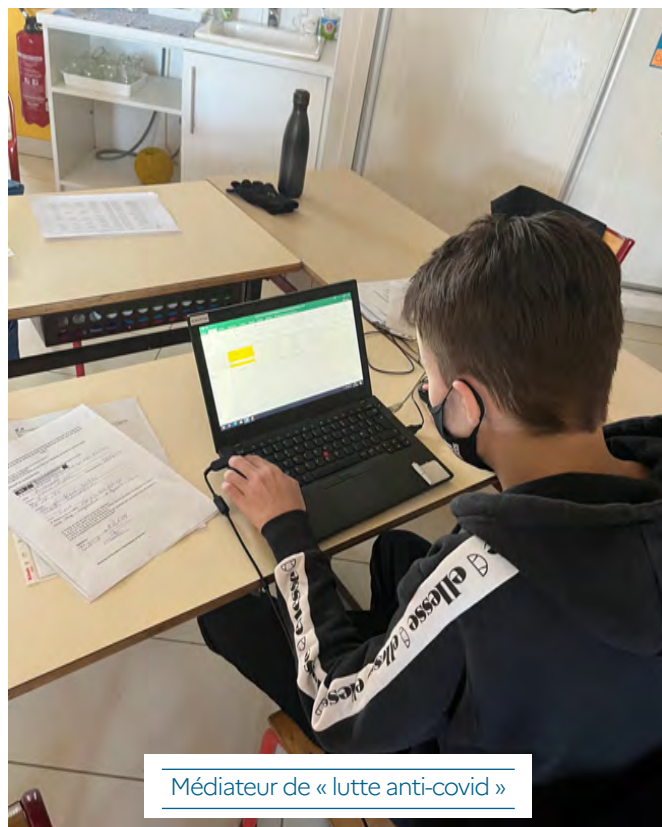
- › Bilans de la 6ème année ;
- › Avis médical pour l'affectation des élèves mineurs aux travaux réglementés ;
- › Validation des PAP (plan d'accompagnement personnalisé) pour les élèves présentant un trouble spécifique des apprentissages ;
- › Mise en place des PAI pour les élèves atteints de maladies chroniques évoluant sur une longue durée ;
- › Participation aux commissions d'aménagement aux examens ;
- › Participation pour le suivi de scolarisation en cas de situation complexe des élèves ;
- › Examen à la demande notamment pour les élèves présentant des difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité (apprentissages, mal-être, souffrance psychique...) ;
- › Examen à la demande notamment pour les élèves présentant des difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité (apprentissages, mal-être, souffrance psychique...).

FOCUS

la crise sanitaire année scolaire 2021-2022

- › 55016 cas positifs
- › 110 campagnes de tests salivaires
- › 8519 élèves testés sur 12401 proposés
- › 345 personnels de l'école maternelle et 248 personnels de l'école élémentaire testés
- › Médiateurs de lutte anti-covid :
 - 7 de septembre à décembre 2021
 - 16 de janvier à juin 2022

Pour toute question :
sce.dsden34santesocial@ac-montpellier.fr



Médiateur de « lutte anti-covid »

Le service d'action social en faveur des élèves

Les assistants sociaux qui travaillent au service social en faveur des élèves ont différentes missions. Ils accueillent les élèves et les familles à leur demande ou sur demande d'un membre de l'équipe éducative. Quelles sont ses missions ?

- La prévention de l'échec scolaire ;
- La contribution à la protection de l'enfance ;
- L'amélioration du climat scolaire ;
- L'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'accès aux droits ;
- L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ;
- L'orientation et le suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ;
- Le soutien et l'accompagnement des parents ;
- La participation à la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

Les assistants sociaux interviennent dans plusieurs établissements. Si votre collège ou lycée ne bénéficie pas de la présence régulière d'un assistant social, il peut être sollicité en cas d'urgence par l'établissement dans le cadre du réseau.

Particularités : La profession d'assistant de service social est soumise au secret professionnel. L'assistant de service social est un « confident nécessaire ». L'assistant de service social est le seul personnel habilité à se déplacer au domicile des élèves et de leurs familles.

Textes voir le lien ci-dessous :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114686

Et concrètement ?

Les élèves ou leurs responsables légaux peuvent solliciter un rendez-vous avec l'assistant de service social en contactant l'établissement. Les élèves peuvent également se rendre dans son bureau hors temps de classe.

- Que la difficulté soit passagère ou durable ;
- Qu'il s'agisse d'un conflit dans l'établissement ou à la maison ;
- Qu'il s'agisse d'une difficulté d'intégration ou encore de harcèlement ou de racket ;
- Qu'il ne soit pas facile de financer les fournitures, la demi-pension ou une sortie scolaire ;
- Que la difficulté soit tout autre.

Le service social scolaire est un lieu de parole pour tous les élèves.

Il faut se renseigner auprès de l'établissement pour connaître le nom de l'assistant social, l'endroit où est situé son bureau et ses jours de présence car il travaille dans plusieurs collèges ou lycées.

FOCUS

Action, ou l'autre façon de travailler du service social scolaire

Rimbaud fait son cinéma !

C'est lors d'une rencontre de l'assistante sociale (Mme SAADALLAH) et la CPE (Mme BOUCHAREB) avec la Maison Pour Tous Louis Feuillade à la Paillade qu'est né le projet d'un court métrage de prévention avec les élèves du collège A Rimbaud. Le projet a été présenté à une vingtaine d'élèves en octobre et très vite le travail d'écriture du scénario a commencé à la MPT autour d'un thème choisi par les élèves : l'homophobie. Casting, découpage technique, tournage, prise de sons, les élèves se sont ensuite approprié chaque étape de la création d'un film grâce au réalisateur Evariste qui a fait des élèves le temps d'une année scolaire de vrais professionnels du cinéma.

L'assistante sociale a ainsi accompagné les élèves à chaque étape et a même joué le rôle d'une passante « âgée » à laquelle un élève propose son aide. Le film « Qui suis-je » a été diffusé le 25 mai au cinéma de la Maison Pour Tous en présence des élèves et d'un élu de la Mairie de Montpellier. Présenté au festival International Fest' imaj, il est lauréat du film dans la catégorie collège et va concourir pour les Rimbaud du Cinéma au mois d'octobre 2022.

Et le handicap ? par Cathy SERRES

Au collège de Lodève depuis plusieurs années dans le cadre du CESC une intervention menée dans les classes de cinquième en collaboration avec le Comité départemental handisport de grâce à une approche associant discussions, échanges, débats et pratiques d'activités en situation de handicap. Cette approche permet aux élèves d'appréhender la question du handicap de manière interactive et ludique. Les intervenants proposent des activités avec des mises en situation qui couvrent l'ensemble des handicaps avec la mise à disposition de matériel adapté (fauteuil roulant...). Cette action permet notamment de travailler sur l'acceptation et la compréhension de la différence.



Réunion de fin d'année des assistantes sociales en présence de Jean François Bernardini, juin 2022

Soutenir les personnels

Le service médical en faveur des personnels

Les médecins de prévention de l'Hérault sont chargés de mener des actions en milieu professionnel et d'assurer la surveillance médicale des agents.

Ils sont soumis au respect du secret médical.

Ils assurent le suivi des personnels en difficulté (consultations à la demande de l'agent ou de l'administration).

Ils émettent un avis sur les demandes de bonification au titre du handicap dans le cadre du mouvement (1er degré uniquement) et sur les demandes d'allègement de service (1er et 2nd degré).

Ils organisent le suivi médical des agents présentant des risques professionnels particuliers, des personnels en situation de handicap.

Ils proposent des entretiens médicaux à toute personne le sollicitant.

Docteur Joëlle VARRICCHIONE, (1^{er} degré)

Docteur Pascale AUGE, (2nd degré)

ce.servmed@ac-montpellier.fr

04 67 91 45 40

La Division des Personnels du 1^{er} Degré (DIPER)

Le bureau des affaires médicales (SPE) conseille les personnels sur les différentes mesures relatives aux congés longs de maladie et à l'adaptation de leur poste de travail en fonction de leur état de santé.

Il assure le traitement et le suivi des demandes de :

- congé de longue maladie (CLM) ;
- de congé de longue durée (CLD) ;
- disponibilité pour raison de santé ;
- retraite pour invalidité ;
- réintégration suite à ces congés ;
- temps partiel thérapeutique ;
- affectation sur poste adapté ;
- allègement de service et bonification au titre du handicap.

Cyril COUDERT,

cyril.coudert@ac-montpellier.fr

04.67.91.52.75

Le service social en faveur des personnels (DSDEN 34)

Il s'adresse à tous les personnels en activité, titulaires, contractuels ou retraités, enseignants, administratifs, techniques ou sociaux et de santé.

Domaines d'intervention :

- mobilité professionnelle à savoir mutation (étude des dossiers de mutation pour raison sociale grave) ;
- postes adaptés ;
- souffrance au travail ;
- information et orientation à savoir droits administratifs et droits sociaux ;
- vie familiale et sociale : changement de situation, garde d'enfants, logement difficultés matérielles ou budgétaires.

L'assistante sociale en faveur des personnels intervient dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel.

Danièle FRAUD,

daniele.fraud@ac-montpellier.fr

04.67.91.52.98

Christine LOBATO,

christine.lobato@ac-montpellier.fr

04.67.91.52.76

Séverine MARIN-LAFLECHE,

severine.marin-lafleche@ac-montpellier.fr

04.67.91.52.89

Ressources humaines de proximité

Les conseillers en ressources humaines de proximité sont positionnés dans les DSDEN de chaque département de l'académie. Leur rôle consiste à accompagner, conseiller et informer tous les personnels de l'académie, quel que soit leur corps (enseignant, personnel d'éducation, psychologue, personnel de direction ou d'encadrement, personnel administratif) ou leur statut (titulaire ou contractuel).

Les CRHP accompagnent individuellement les personnels qui le souhaitent dans leur évolution professionnelle (projet de mobilité, de formation ou de carrière).

Ils aident en cas de difficulté professionnelle (atteinte à votre image ou intégrité, violence verbale ou physique, harcèlement, etc.) et conseillent dans la prévention et la résolution des conflits.

Enfin, les CRHP apportent un appui managérial aux personnels en situation d'encadrement (Personnels de direction, CPE, adjoints gestionnaires, directeurs d'école, chefs de service/de bureau). Il s'agit d'un accompagnement sur-mesure mêlant coaching, formation et conseil, pour favoriser la montée en compétences sur une thématique managériale (gestion des priorités, posture, gestion du stress, communication interpersonnelle...) ou être accompagné pour gérer une situation difficile au sein de l'établissement.

Les conseillers en ressources humaines de proximité du département de l'Hérault : emrhp34@ac-montpellier.fr.

La correspondante handicap

Au sein du service de l'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) la correspondante handicap accompagne les personnels handicapés dans leurs démarches et les aide à faire valoir leurs droits.

Pour plus d'informations se reporter à la page accessible à partir du [lien](#) ou du QR code ci-après :



[Lien](#)

Nathalie VALETTE,

correspondant-handicap@ac-montpellier.fr

04.67.91.45.21

La division des affaires médicales, des retraites et de l'action sociale (DAMERAS)

La DAMÉRAS est chargée de la gestion administrative et financière des accidents de service et des accidents du travail des personnels du 1^{er} degré public de l'Hérault.

Pour plus d'informations, se reporter à la circulaire académique du 29 mars 2019, accessible à partir du [lien](#) ou du QR code ci-après :



Céline BAUZAC,
Celine.BAUZAC@ac-montpellier.fr
04.67.91.45.65

[Lien](#)

Le bureau des affaires juridiques et disciplinaires (BAJD)

Les agents publics bénéficient d'une protection fonctionnelle appelée également protection juridique ou statutaire organisée par leur administration dans deux situations :

- ▮ en cas d'attaques (menaces, violences, outrages, etc.), à condition que l'agent victime établisse un lien direct de causalité entre les attaques subies et les fonctions exercées ;
- ▮ en cas de mise en cause de l'agent devant une juridiction judiciaire, pour des faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle.

Lorsque les conditions d'octroi sont remplies, la Rectrice apprécie et détermine les modalités les plus appropriées et conformes à l'objectif de protection poursuivi. Celles-ci peuvent consister, par exemple, en des actions de prévention et de soutien, une prise en charge partielle ou totale des frais d'instance, ou la réparation des dommages causés aux biens.

Pour constituer un dossier de demande de protection se reporter à la circulaire académique du 29 septembre 2017, accessible à partir du [lien](#) ou du QR code ci-après :



[Lien](#)

Les espaces d'accueil et d'écoute (EAE)

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la MGEN, les EAE permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.

Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie, ils sont limités à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées. Les entretiens en face à face se déroulent :

La prise de rendez-vous individuel se fait à partir du numéro national :
0 805 500 005 (appel gratuit) de 8h30 à 18h30.

Montpellier

locaux de la MGEN,
122 Rue Henri Noguères

Béziers

locaux :
Espace Canopée 31 rue Pélisson

Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

La prévention des risques professionnels repose sur les enseignements tirés des accidents mais également sur une vigilance quotidienne concernant les incidents, les « presque-accidents » et les situations à risques dont on doit conserver la mémoire.

Le registre santé et sécurité au travail (R SST) contient les observations et les suggestions des personnels et des usagers, relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le RSST répond à plusieurs objectifs :

Permettre à tout personnel ou usager de :

- ▮ signaler une situation qu'il considère comme anormale ;
- ▮ formuler des suggestions pour l'amélioration des conditions de travail ;
- ▮ assurer la traçabilité de la prise en compte d'un problème, afin de traiter dans les meilleurs délais les signalements ;
- ▮ conserver un historique des signalements ;
- ▮ S'inscrire dans la démarche de prévention départementale et académique.

Dès qu'un signalement est porté sur le registre, le Directeur met en œuvre les mesures conservatoires de sa compétence et/ou transmet au Maire et/ou à l'IEN les signalements qui relèvent de leur compétence respective.

Pour toute personne ayant une adresse académique : L'inscription d'un signalement se fait de manière dématérialisée sur l'application « R SST » accessible via le portail Arena / « Intranet, Référentiels et Outils ».

Le directeur, l'IEN chargé de la circonscription et le conseiller de prévention départemental sont informés par une notification automatique par mail de toutes nouvelles inscriptions. Ils peuvent prendre connaissance des signalements et des suites données. Pour les usagers et autres intervenant n'ayant pas d'adresse académique :

Un registre santé et sécurité au travail sous forme papier doit être à la leur disposition au sein de l'école. Le directeur recopie les nouveaux signalements inscrits dans le R SST papier de l'école dans l'application R SST.

Contact : Conseiller de prévention départemental :

Nicolas HEVIN

ce.conseiller-prevention34@ac-montpellier.fr

Tel : 06.12.56.21.52.

Chapitre VII

A photograph of several children running away from the camera down a school hallway. The child in the foreground is wearing a red backpack and a striped shirt. Other children with backpacks are visible behind them. The hallway has green doors and a metal railing on the left.

L'enseignement privé sous contrat dans l'Hérault

La division des établissements d'enseignement privé

Depuis le 1er septembre 2014, la division des établissements d'enseignement privé (DEEP) assure la gestion de l'ensemble des enseignants du 1er degré de l'enseignement privé sous contrat des cinq départements de l'académie de Montpellier. Il s'agit des maitres contractuels, maitres agréés et auxiliaires.

Pour l'ensemble de ces enseignants, la DEEP assure la gestion individuelle et collective de leur carrière :

en gestion individuelle, les actes de gestions administrative et financière ;

en gestion collective, principalement le suivi des opérations relatives à l'avancement et au mouvement des personnels.

Les opérations de gestion collective sont présentées en commission consultative mixte inter départementale (CCMI), instance paritaire de consultation des organisations professionnelles des maitres de l'enseignement privé.

Le suivi pédagogique des enseignants des écoles privées sous contrat reste sous la responsabilité des inspecteurs de l'Éducation nationale.

Le suivi de la scolarité des élèves relève de chaque DSDEN de l'Académie.

Les réseaux de l'enseignement privé sou contrat du 1er degré

Dans l'Hérault, les établissements d'enseignement privé sous contrat du 1er degré relèvent de deux réseaux principaux :

- un réseau confessionnel, très majoritairement catholique et qui représente 44 écoles pour le département de l'Hérault ;
- un réseau d'écoles d'enseignement immersif en langue régionale, l'Occitan.

Également présent dans L'Aude et le Gard, le réseau des écoles « Calandreta » de l'Hérault compte 8 établissements répartis sur le département.

La DEEP

La division des établissements d'enseignement privé est composée de 3 bureaux :

- le bureau des moyens qui assure le suivi des moyens de l'enseignement scolaire sur l'ensemble du territoire académique (BOP 139), le suivi des établissements hors contrat pour leur dossier de déclaration d'ouverture et le suivi des contrôles ;
- le bureau RH du 1er degré qui assure la gestion individuelle et collective des personnels enseignants ;
- le bureau RH du 2nd degré qui remplit les mêmes missions qu'au 1er degré.

La DEEP assure également la gestion de carrière des enseignants relevant des écoles en contrat simple qui accueillent des élèves en situation de handicap (IME, ITEP).

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT DANS L'HÉRAULT ACCUEILLE :

10.96% des élèves du 1^{er} degré ;

14.75% des élèves du 2nd degré.

dans :

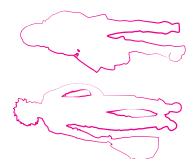
58 écoles primaires ;

35 établissements secondaires.



Rencontre littéraire de Béziers du réseau Calandreta, mai 2022

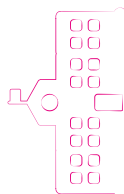
L'enseignement privé sous contrat



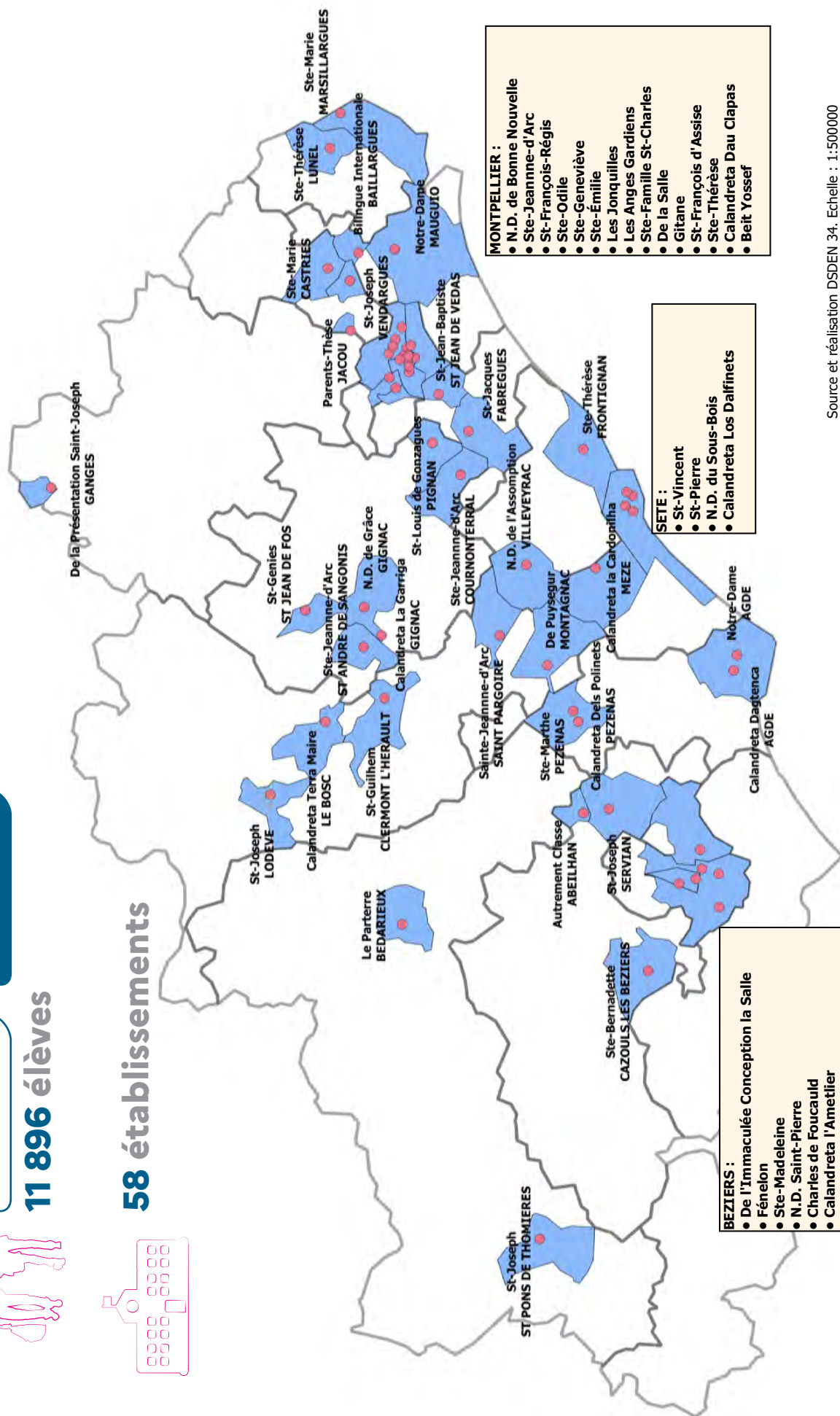
1^{er} degré

Collèges

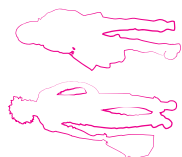
11 896 élèves



58 établissements



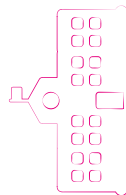
Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000



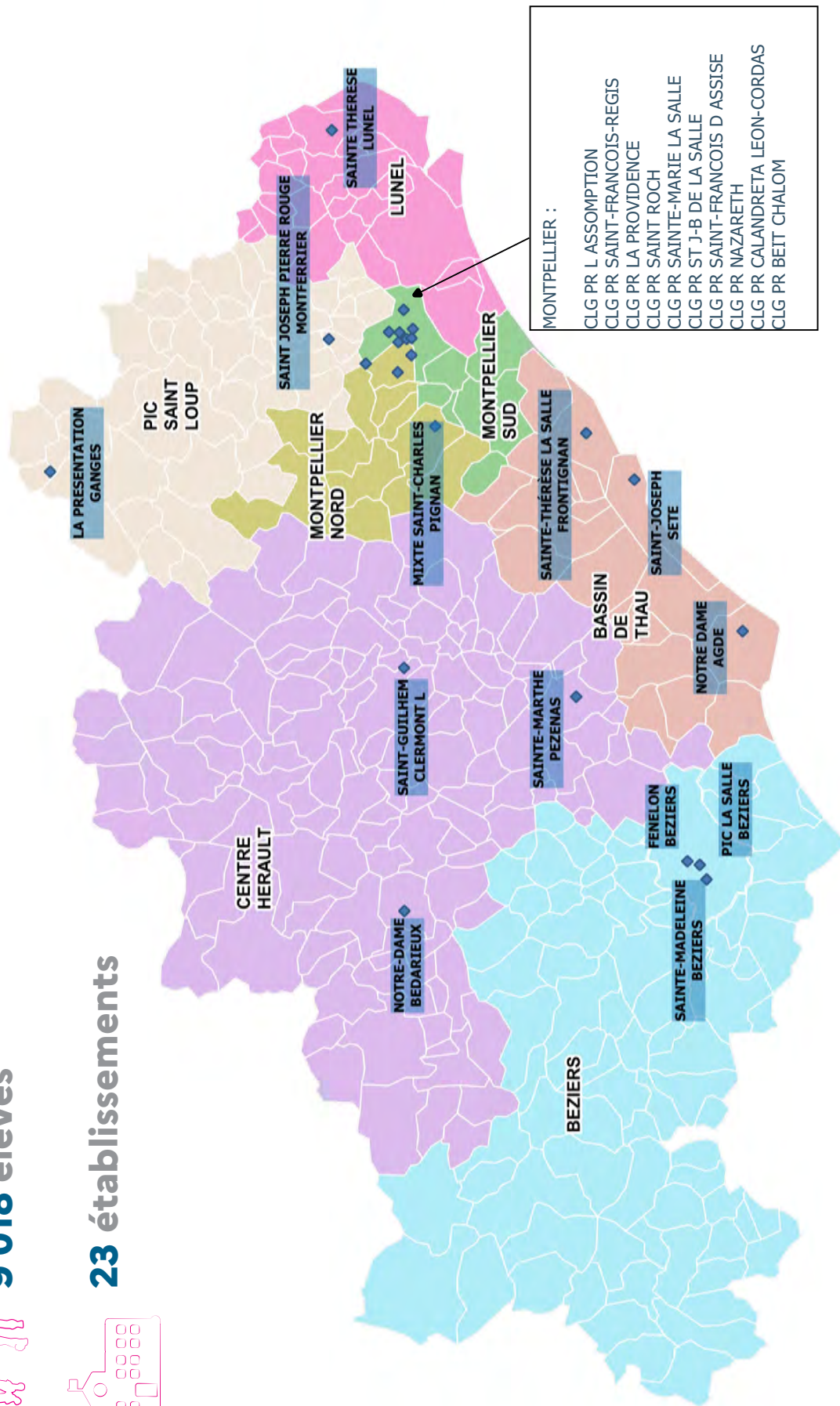
2nd degré

Collèges

9 018 élèves



23 établissements

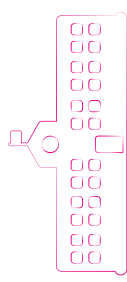




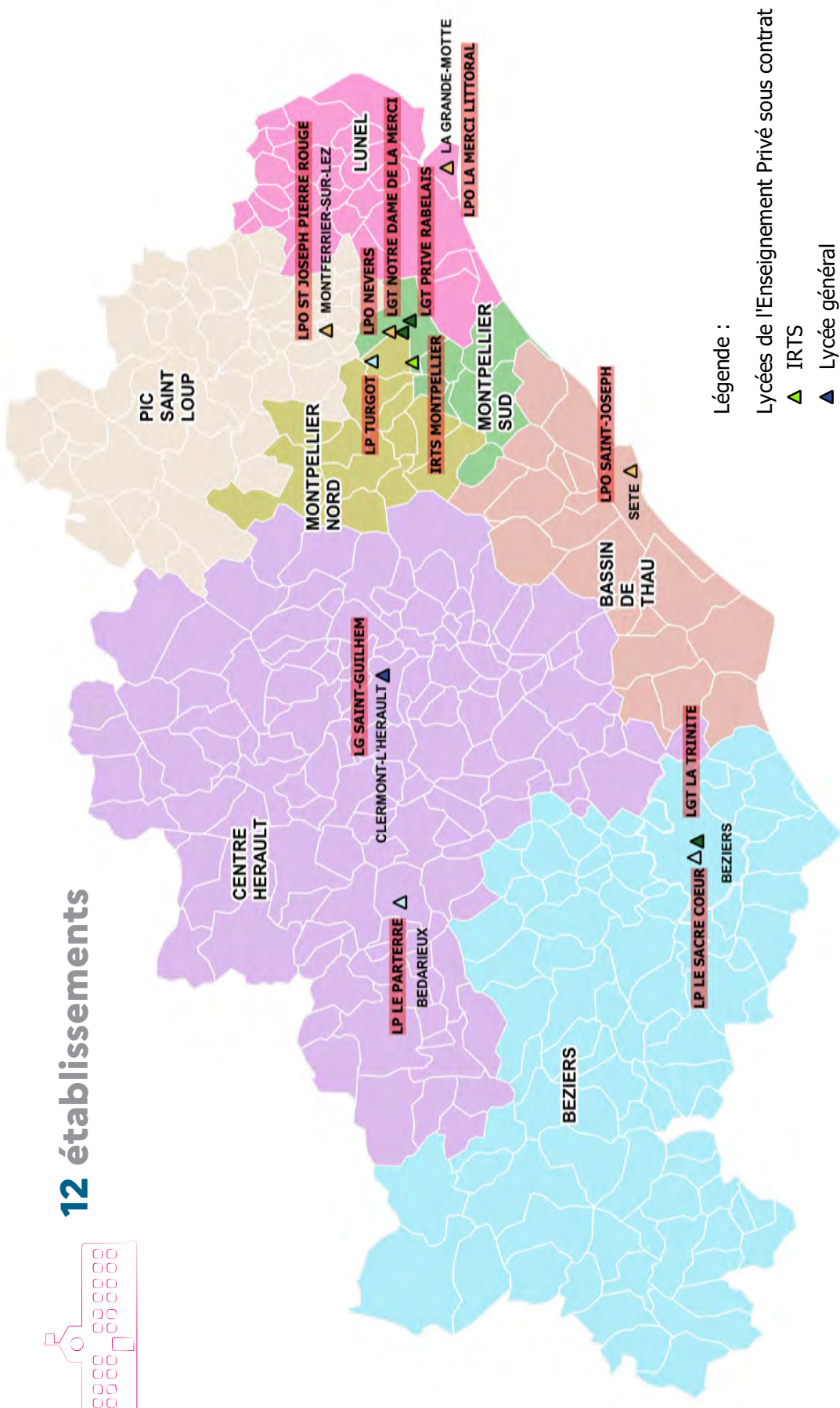
2nd degré

5 732 élèves

Lycées



12 établissements



- Légende :
- ▲ Lycées de l'Enseignement Privé sous contrat
 - ▲ IRTS
 - ▲ Lycée général
 - ▲ Lycée général et technologique
 - ▲ Lycée professionnel
 - ▲ Lycée polyvalent

Chapitre VIII



Ecole Marcel Pagnol de Castries, mars 2022

Organigramme

Temps forts

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'HERAULT - 2022-2023

Standard : 04.67.91.47.00 (Pour joindre directement un agent faire le 04.67.91 et les 4 derniers numéros)

INSPECTEURS D'ACADEMIE
DIRECTEURS ACADEMIQUES
ADJOINTS DES SERVICES DE
L'EDUCATION NATIONALE
Véronique GERONES-TROADEC
David RAYMOND
Assistante : Kathy MASSOT 53.18

**INSPECTRICE DE L'INFORMATION ET DE
L'ORIENTATION (IIO)**
Suzanne BULTHEEL
Assistante : Patricia POIRET 52.09
Dominique MARCHAND chargée d'études

Laurence COLLAS
Cheffe de service départemental
Inspectrice Jeunesse et Sport
Délégue départementale à la vie associative
04.48.18.40.14
Assistante : Geneviève SANCHEZ
04.48.18.40.01

Service Jeunesse Engagement Sport
Standard : 04.48.18.40.00

(Pour joindre directement un agent faire le 04.48.18 et les 4 derniers numéros)

**QUALITE EDUCATIVE ET ACCESSIBILITE à l'offre
d'activités sportives et d'accueils de mineurs (ACM)**

Conseillers techniques et pédagogiques :
Adèle DI MALTA (Jeunesse Education Populaire) 40.09
Landry RATIN (Jeunesse Education Populaire) 40.11
Guillaume DECHARTRE (Sport) 40.15
Michel VIDAL (Sport) 40.16
Assistants administratifs
Chantal GEREMIAS (Jeunesse) 40.07
Hélène LAPEYRONNE (Sport) 40.08

SECURISATION des activités sportives et des ACM
Conseillers techniques et pédagogiques :
Séphanie LIGER (Sport) 40.17
Séphanie PICCA (Sport) 40.18
Adèle DI MALTA (ACM) 40.09
Assistants administratifs
Catherine LEFRANC (Réglementation) 40.04
Navale MATOUKI (Sécurité) 40.04
Geneviève SANCHEZ (Déclarations ACM) 40.01

**Soutien à la VIE ASSOCIATIVE et à L'EDUCATION
POPULAIRE**
Conseiller technique et pédagogique :
Mathieu FREREN (Jeunesse Education populaire) 40.12
Assistante administrative
Léa JACQNE 40.03

PROMOTION DE L'ENGAGEMENT et de la citoyenneté
Conseillers techniques et pédagogiques JEP :
Thierry COCOS (Service Citoyen - SN - Réservé Citoyen) 40.13
Khariya GUETE (Service Citoyen - Citoyenneté) 40.10
Assistants administratifs :
Sylvie FALCAO (Service Citoyen - Réservé Citoyen) 40.02
Anne-Isa ALLIAN (SN - Citoyenneté - Jeunesse) 40.06

Cellules transversales :
Enquêtes et Suites Administratives : des-cen-p@herault.gouv.fr
Diagnostic et Evaluation : des-pea@herault.gouv.fr
Formation : des-formation@herault.gouv.fr

**ADJOINT AU DASEN pour le 1er
degré**
Olivier BOST
Assistante : Patricia POIRET 52.09

**INSPECTRICE DE L'EDUCATION
NATIONALE IEF - Instruction en
famille**
Isabel PEREZ 52.31

CONSEILLERS

Médecins de Prévention
Pascale AUGE 45.01
Joëlle VARRICHIONE 45.01
Conseiller de prévention
Nicolas HEVIN 54.28
Conseillers RH de Proximité :
Amick PROT - Thierry AZEMA - Charlotte
GAUSSERAN 62.65-62.63

**Chargés de Missions et
Conseillers Pédagogiques**

Chargés de Missions :
EFIV
Frédéric BERNARD 45.72
CASNAV
Céline PAPELARD 50.14
Education Prioritaire et Cohésion Sociale
Sandrine FAURE 53.33
Site WEB - Intranet Accolad-Numérique
Vincent ROUVELET 52.68
**Sciences, Environnement et
Développement Durable**
Philippe MAHUIZES 53.31
Aide à la décision et au pilotage - CNE
Thomas ABEL 52.67
Evaluation
Laurent ROUDY 48.98
Continuité Educative
Marie-claude GOULOMES 52.22

Conseillers Pédagogiques :
Arts et Culture 2e degré
Benoit ACHETTE
Arts et Culture Humaniste
Fabien JOUVE 52.43
Educateur Musical
Thierry CAPERAN 52.40
Benjamin LAIB 52.40
Arts Visuels
Anne DUCHEL-BENEZECH 53.25
Françoise
Aude LECLER 04.48.18.54.88
Méthématiques
Corinne GRUEL 04.48.18.54.87
Numérique
Coas DIDIER
Coordination accompagnement
Chargé de mission CMF - PES
Sophie VILLECOURT 52.94

Formation Continue
Isabelle BOUCREIRO 52.96
Frédéric BOUCREIRO 53.02
Langues Vivantes
Bernadette CARON 65.45
Océane GUAL 65.45
Occitan
Cécile SERVA
EPS
Cécile GATOUILLAT 52.21
Magali POLZANORE 52.44
Fabrice RAVEL 53.19

**INSPECTEUR D'ACADEMIE - DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE
L'EDUCATION NATIONALE**
Christophe MAUNY

Assistante : Caroline DESAGA 52.01
Gestion des Personnels de Direction et d'Inspection
Directeur de Cabinet : Hervé COMBET 53.15
Courrier Réserve - Mise en sécurité des
établissements (PPMS) Référent - Radicalisation
Chargée de mission : Alain COMBES 04.30.63.65.61
Relations Parents Elèves 1^{er} et 2^{ème} degrés - Référent Harcèlement & Légalité - Référent des directeurs d'école

Chargé de mission : Alain COMBES 04.30.63.65.61
Relations Parents Elèves 1^{er} et 2^{ème} degrés - Référent Harcèlement & Légalité - Référent des directeurs d'école
Chargé de mission : Stéphane NUCCIO 52.29

SECRETAIRE GENERALE
Nathalie MASNEUF
Assistante : Geneviève MIRAVETE 52.02
Gestion des SERVICES CIVIQUES : Pauline CAMPAGNE 53.30

**SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE
ET D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES
ELEVES**

Médecin
XXXX(Adjointe) 53.11
Infirmière
Sarra DANTHONY 52.66
Assistante Sociale
Sandrine DEBOURDEAU 52.37
Assistante Sociale Adjointe
Beatrice SUAU 52.33
Secrétaire
Pascale FAUVERGUE 52.36
Marie-Volaine PONS 53.03

ASSISTANTES SOCIALES DES PERSONNELS

Danièle FRAUD 52.98
Christine LOSATO 52.76
Séverine MARIN-LARACHE 52.69

**Division de la Vie des Elèves
et de la Scolarité (DIVEL)**
Chef de division : Bénédicte OLBORESKI 48.90

**Division des Moyens d'Enseignement
et financiers (DIMEF)**
Chef de division : Grégory MUNIER 48.61
Assistante (secrétariat CTSD-CDEN,...)
Contractuelle (1/2) 48.61

**Division des Personnels Enseignants
du 1^{er} degré (DIPER)**
Chef de division : Florence BOUCARD 52.72
Adjointe
Isabelle DECHARTRE 46.60
Assistante
Aathlie ROMANET 52.71

BUREAU DE LA GESTION INDIVIDUELLE ET FINANCIERE
Chef de Bureau
Isabelle DECHARTRE 46.60
Pôle Gestion Individuelle
Sophie BEDUBOURG (1/2) 52.24
Christine CARASCO 52.62
Aurélien DURAND 53.48
Caroline FOISSARD (1/2) 52.61
Corinne FOLCHER 47.06
Fiona HENRIETTE 46.40
Linda HIDAQUI 52.64
Tatiana MORAWEK 53.43
Jean-Pierre SOULA 47.26
Pôle Affaires Médicales :
Cyri Couderc 52.75

**BUREAU DE LA GESTION COLLECTIVE ET DU
REMPLACEMENT**
Chef de Bureau
Marie CHABBAL 52.82
Pôle Gestion Collective
Mouvement intra LA TP
Marie CHABBAL 52.82
Pauline FOUEMYMO 52.70
Contractuelle (1/2) 53.10
Mouvement inter Mouvement complémentaire Intra Exat
Sophie BEDUBOURG (1/2) 52.24
Caroline FOISSARD (1/2) 52.61

BUREAU DES AFFECTATIONS DES ELEVES
Pôle affectation en collèges
Sandrine DOUMAYROU 52.28
Sylviane GIL 47.03
Pôle affectation en lycées
Carole TUAILLON 52.54
Françoise ROUSSEL 52.23
BUREAU DU SUIVI DE LA SCOLARITE
Pôle « CNEO. Sorties scolaires. Instruction en famille.
Commissions pré-affectations »
Catherine CHOUMET 53.17
Laurent FROSI 52.26
Pôle « Absentéisme, accidents scolaires, recrutement
Cité scolaire, concours »
Cécile SUTAN-FAUCHARD 52.77

BUREAU DE LA GESTION FINANCIERE
Pôle « Suivi des crédits - Correspondance IEN »
Véronique ISTACE 53.16
Pôle « Frais de Déplacement 1^{er} degré Gestion FC
du 1^{er} degré »
Thierry LECONTE (DVAE) 52.30
Sylvie GHIRONI 46.84

BUREAU DES AFFECTATIONS DES ELEVES
Pôle affectation en collèges
Sandrine DOUMAYROU 52.28
Sylviane GIL 47.03
Pôle affectation en lycées
Carole TUAILLON 52.54
Françoise ROUSSEL 52.23
BUREAU DU SUIVI DE LA SCOLARITE
Pôle « CNEO. Sorties scolaires. Instruction en famille.
Commissions pré-affectations »
Catherine CHOUMET 53.17
Laurent FROSI 52.26
Pôle « Absentéisme, accidents scolaires, recrutement
Cité scolaire, concours »
Cécile SUTAN-FAUCHARD 52.77

**Personnels effectuant des missions
académiques et départementales**
Contrôle de légalité des actes des collèges, réglementation
financière et comptable, réseau des gestionnaires et des
agences comptables, élections CA 2nd degré et CE 1^{er}
degré, nomination des personnes qualifiées
Jean-Jacques ROSE (DVAE) 52.30
Crédits Pédagogiques et fonds sociaux (DME)
Thierry LECONTE (DVAE) 47.67
Bureau de l'Aide Sociale -
Sopie PROSPERO (DAMERAS) 46.51

**Service Départemental de
l'Ecole Inclusive**

IEN ASH Adaptation Scolaire
Eric BOUVIER 52.87
IEN ASH Handicap
Reni CAZANAVE 52.90
Secrétariat
Nacéra AOUAMRIA 53.21
Conseillers Pédagogiques ASH
Sylvie LORRAIN 52.05
Guillaume VILLAIN 50.49
Julie GUICHARD 04.30.63.65.76
Gaelle REZE 52.39
Ela RAOUX 53.22
COEASD
Philippe LARTIGUE-PEYROU 52.95
Affectation ULIS
Pierrette TREGIER 47.62

Pôle « Appui à l'Handiscol :archivage, classement
courriers, saisie notifications MDAI
Matériel Pédagogique Adapté
Claire DUCHESNE 52.86
Patricia MOYET 60.83

**BUREAU DES PERSONNELS
D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN
SITUATION DE HANDICAP**

Coordonnatrice AESH
Aurèle BENEZECH 04.48.18.54.37
Pôle gestionnaire AESH
Lysiane DELACAPPE 50.87
Néme CAPELLE 53.42
Stéphanie TREILLET 04.48.18.54.29

Gestion Pays
Marine LECOURTILLET 52.27

CIRCONSCRIPTIONS

BEDARIEUX - Jean-Marc LAPEQUE - IEN
Secrétaire : Sandrine MONESTIER 04.67.95.15.67
BEZIERS CENTRE - Hélène OLETE - IEN
Secrétaire : Anne MARCANGE 04.48.18.54.81
BEZIERS NORD - Hélène OLETE - IEN
Secrétaire : Pascal MAZASGO 04.48.18.54.47
BEZIERS SUD - Luc GAGNARD - IEN
Secrétaire : Véronique REDONDO 04.48.18.55.41
BEZIERS VILLE - Gérard VIRGILI - IEN
Secrétaire : Anais DANJOU 04.48.18.55.35
CASTELMAULEZ - Rachel ALIART - IEN
Secrétaire : Marie-Hélène GAGNARD 04.48.18.55.03
FRONTON LITORAL - Laure BENTIVEGNA - IEN
Secrétaire : Nathalie BATTU 04.48.18.54.60
GIGNAC - Marie-Hélène GAGNARD - IEN
Secrétaire : Corinne CALMES 04.30.63.65.95
LATTES - Marc ALAUZIN - IEN
Secrétaire : Nole CIDALBE 04.48.18.54.00
LODVE - Marie-Hélène GAGNARD - IEN
Secrétaire : Marie-Hélène GAGNARD 04.48.18.54.70
LUNEL - Carine BELLEPAYS - IEN
Secrétaire : Philippe CARRERE 04.48.18.54.40
MONTPELLIER CENTRE - Corine MARTEL - IEN
Secrétaire : Kathy RAYMOND 04.48.18.54.65
MONTPELLIER EST - Brigitte POUADE - IEN
Secrétaire : Véronique KODJA 04.48.18.52.83
MONTPELLIER NORD - Marie-Hélène GAGNARD - IEN
Secrétaire : Morgane PALZIER 04.48.18.54.87
MONTPELLIER OUEST - Marie-Laure LE BAL - IEN
Secrétaire : Aurélie BENKRALED 04.48.18.54.88
MONTPELLIER SUD - Mary-Ève DUBEL - IEN
Secrétaire : Chastelle GILLIAN 04.48.18.54.20
PEZENAS - Daniel GAL'IER - IEN
Secrétaire : Jean-Paul URBANI 04.30.63.65.26
SANT JEAN DE MEDAS - Elsa REHNEDT - IEN
Secrétaire : Jean-Paul URBANI 04.30.63.65.40
SANT MATHEU DE TREVIERS
Hervé REGNIER - IEN 52.30
SETE - Catherine LEMOINE - IEN
Secrétaire : Céline PARENTINI 04.48.18.54.49
Secrétaire : Nathalie ANDRE 04.48.18.54.30

Temps forts Septembre 2021/ juillet 2022

Septembre 2021



Rentrée scolaire : visite de la toute nouvelle école maternelle et élémentaire Juan Miro située dans le quartier Port Marianne à Montpellier



Inauguration du 7^{ème} Centre de ressources de l'Hérault au coeur du Site des Orpellières à Sérignan. Objectif faciliter la mise en oeuvre de projets EAC et EDD

Les écoliers et toute l'équipe enseignante retrouvent avec joie l'École des Tamaris de Béziers reconstruite après un incendie. Elle est inaugurée pour l'occasion en présence du Préfet de l'Hérault, du Dasen 34 et des élus



Signature de la convention entre la Dsden 34 et l'Association du club de Montpellier Handball - MHB pour permettre aux jeunes de la « MHB Academy » de mieux articuler « projet scolaire-projet sportif »



Lors des Journées du Patrimoine #JEP2021, opération « Levez les yeux » pour les écoliers de Sérignan qui découvrent une exposition consacrée à Jean Gau pionnier des mers et de la navigation en solitaire



Campagne de vaccination contre le Covid au Collège Arthur Rimbaud à Montpellier pour une trentaine d'élèves volontaires. Cette séance a été organisée avec l'aide logistique du SDIS 34



Séminaire organisé par la Dsden 34 et la Ville de Montpellier consacré à l'école maternelle : 1^{er} objectif du PEDT (Projet Éducatif De Territoire) améliorer l'accueil des enfants les plus fragiles



Accueil au rectorat des 27 assistants étrangers pour le 1^{er} degré. Ces locuteurs natifs, véritables ambassadeurs linguistiques et culturels, interviennent dans les écoles primaires de l'Hérault jusqu'en avril



Journée de valorisation des actions menées par les associations en 2020-2021 dans le cadre de la Cité Educative de la Mosson à Montpellier : démonstrations, projections vidéo, expositions

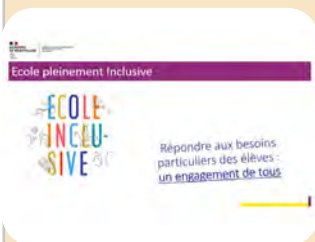


Une nouvelle école élémentaire à Montpellier baptisée Samuel Paty en présence de Sophie Béjean Rectrice de l'académie de Montpellier. Pour que le nom de ce professeur ne soit jamais oublié



Visite de rentrée au Centre de ressources Molière de Pézenas dédié plus particulièrement au théâtre et à la littérature. Ce centre accompagne 150 classes du centre et de l'ouest du département





Séminaire « École pleinement inclusive » organisé par le Service Départemental de l'École Inclusive du 34, pour toutes les équipes de circonscriptions départementales : enjeux de l'école inclusive et accompagnement des gestes professionnels



Dictée ELA à l'école Baudelaire de Montpellier. C. Mauny Dasen34 et deux joueurs du Centre de formation du MHB officiel à l'oeuvre pour lire le texte de Herve LeTellier ! Beau moment de partage sur le sport et le handicap

Novembre 2021

Cérémonie de présentation des 23 Cadets de la Défense de l'Hérault : 10 filles + 13 garçons scolarisés en 3^{ème} dans 4 Collèges de Montpellier, tous volontaires pour cette année d'engagement citoyen



Sylvain Laniel Général du groupement de Gendarmerie de l'Hérault et C. Mauny DASEN 34 signent une convention de partenariat, portant création d'une formation pour les 600 directeurs d'école de l'Hérault à la gestion de crise



Remise des instruments de musique aux élèves de CE2 de l'école Arago de Sète au conservatoire à rayonnement intercommunal dans le cadre du projet «Classe à Manitas». Cette action s'inscrit dans le cadre de la cité éducative



La semaine «Science in Schools» dans les écoles primaires de l'Hérault ! Martin Coath en partenariat avec le British Council anime les ateliers de sensibilisation scientifique en anglais «The Supermarket Scientist» à destination des élèves de CM1

Décembre 2021

La Dsden 34 fière d'accueillir dans ses locaux l'oeuvre «Levons notre étendard» dédiée à l'Art, la Citoyenneté, la Tolérance conçue par les élèves du collège «Les garrigues» de Montpellier. Ces collégiens présents pour un temps de médiation culturelle lors de la journée de la Laïcité autour de l'oeuvre avec l'artiste F.Cheve



Inauguration de l'Unité d'Enseignement Élémentaire d'Autisme (UEEA) à l'École Les Lavandins de Frontignan en présence de C. Mauny DASEN 34, Michel Arrouy Maire et M. Dessimoulie président de l'Unapei34. Dans l'Hérault 4 unités ont ainsi été mises en place.



Janvier 2022

Mission accomplie pour le déploiement du 1er robot de télé présence dans l'Hérault: belle expérimentation qui permet à une élève hospitalisée depuis longtemps, d'entrer en contact avec sa classe de CE2 de l'école élémentaire de Sussargues



Présentation du projet mené dans le cadre du programme PHARE sur le respect d'autrui, l'apprentissage de la vie en collectivité et le «mieux vivre ensemble à l'école maternelle de St Aunès



Signature du 2nd Schéma départemental des services aux familles de l'Hérault en présence de C.Mauny Dasen34. Objectif permettre aux familles de mieux concilier vie familiale et professionnelle et faire connaître les services aux familles.



École Lou Planas à Balaruc mobilisée pour la « SOP2022 » : défilé des classes, cérémonie d'ouverture avec l'hymne olympique + ateliers : anglais, athlétisme, relais à l'aveugle, égalité fille-garçons, ergomètres, gym

Nouvelle cité éducative annoncée à Lunel par le Premier Ministre: le département compte désormais 4 cités éducatives avec Montpellier, Sète et Béziers



Février 2022



Inauguration de l'exposition «Au coeur de l'olympisme» en présence de C.Mauny DASEN 34 et M.Delafose Maire de Montpellier. 42 panneaux qui retracent l'histoire des JO et paralympiques de l'antiquité à nos jours



Signature de la convention de développement d'un centre de ressources « nature et environnement » entre Dsden34 et la Métropole de Montpellier au sein de l'Ecolothèque de St Jean de Védas. Objectif : familiariser les élèves des cycles 1,2 et 3 avec la nature, découverte des SVT, EDD

Mars 2022

Ouverture officielle du séminaire de lancement du «Grand Défi Vivez Bougez» organisé par l'ICM. Ce programme vise à promouvoir l'activité physique des enfants de 6 à 11 ans. En 2022 plus de 21 000 enfants inscrits



Exposition Arboebio : plusieurs visites d'écoliers de Montpellier dans les locaux de la DSDEN. Occasion pour ces élèves de découvrir les créations EDD et EAC primées en 2021!





Inauguration de l'extension de l'Ecole M. Pagnol à Castries en présence de C. Mauny Dasen 34: 2 salles de classe, une pour les professeurs, une pour la motricité, une destinée aux arts plastiques



Lancement du projet de « Territoires Numériques Educatifs » (TNE) dans l'Hérault : 11 communes, 149 écoles, collèges et lycées seront équipés et 1/4 des élèves en bénéficieront avec des professeurs formés !

Semaine de la Presse et des Médias à l'école 2022 le Dasen 34 répond aux questions des élèves de 4^e du Collège P.E. Victor d'Agde apprentis journalistes d'un jour après visite des rotatives, conférence de rédaction, écriture d'articles au siège du Midi Libre



Signature de la convention de partenariat entre la DSDEN 34 et l'Assos Nationale de l'Ordre national du Mérite de Hérault : identifier des actions exemplaires dans les écoles et établissements participant à la formation du citoyen + organisation du prix de l'Éducation citoyenne



Témoignage fort de Ginette Kolinka venue livrer son histoire aux élèves des Collège Rimbaud et Escholiers de la Mosson. C. Mauny Dasen 34 a rappelé l'importance du Devoir De Mémoire pour ces collégiens devenus passeurs de mémoire



5 finales des « Petits champions de la lecture » prévues dans l'Hérault pour départager 75 candidats. Lors de la 1^{ère} finale le jeune Noé lauréat pour sa brillante lecture d'un chapitre du livre « La chachatatutu et le phénix »

Mise en place des panneaux de signalétique dans les locaux de la DSDEN 34 réalisés par les élèves du CAP signalétique et décor graphique du Lycée Professionnel Fernand Léger de Bédarieux



Avril 2022

Projet MLFE « Inclusion et besoins d'éducation spéciale : stratégies et outils efficaces » 1 délégation de 13 personnes de l'Hérault en visite au Danemark pour découvrir dispositifs et innovations du système éducatif danois pour « l'Inclusion dans l'éducation »



Journée CapNum qui commence en Région Occitanie dans l'Hérault « territoire numérique éducatif » TNE : dispositif à l'initiative de l'Etat+ divers partenaires pour généraliser l'accès au numérique dans 112 écoles, 21 collèges et 16 lycées sur 11 communes et 1 communauté de communes



Mai 2022



École ouverte-« vacances Apprenantes » à l'école Heidelberg à Montpellier au programme ateliers « Cirque » au Domaine do avec l'Association Balthazar du centre des arts du cirque sans oublier renforcement des compétences en français et en mathématiques



Lors de la Journée de l'Europe au Lycée Professionnel P.Mendès France, C.Mauny Dasen découvre le marché dédié à l'alimentation éco-responsable organisé par les Terminales Métiers de l'Accueil dans le cadre de leur chef d'oeuvre. Il rencontre 3 délégations européennes venues avec Erasmus

Projet Arboebio2022, temps fort avec l'Exposition « Le grand bestiaire des petites bêtes » au Musée Crac Occitanie de Sète avec les élèves de la classe unique de l'école de Ferrals les montagnes qui participent à la visite



Projection au Musée Fabre du film réalisé dans le cadre du Projet « Danse au musée » avec les élèves de la classe ULIS École Kurosawa. Ces écoliers guidés par la chorégraphe Elsa Decaudin ont réussi de magnifiques performances parmi les oeuvres de Pierre Soulages



Présentation « Des mystères de Montpellier », 13 classes réunies pour découvrir la nouvelle édition à laquelle elles ont contribué



Le Rectorat lieu de passage du rallye EducapCity pour les collégiens de Montpellier organisé par le Centre de Loisir des Jeunes. L'équipe de la dsden 34 joue les guides le temps d'une présentation historique du bâtiment

Juin 2022



École Senghor, qui fait partie de la cité éducative de la Mosson, distribution d'écueil des Fables de « La Fontaine » (un livre pour l'été) qui accompagneront les CM2 durant les prochains congés d'été



Rassemblement de 1600 écoliers (cycle I, II +III) « occitanophones » à Mireval. Au programme ateliers, théâtre, musique, joutes linguistiques, bal, contes... Enseignants et élèves heureux de profiter de cette belle rencontre festive

Sur la scène de l'Opéra de Montpellier un chœur de 350 élèves chanteurs, 50 élèves danseurs, 19 enseignants et 3 musiciens qui ont présenté un répertoire jovial, dansant et coloré



École Riquet Renan Béziers dévoilement de la plaque officielle « Cité éducative »



Juillet 2022

L'Ecolothèque de St Jean de Védas fête ses 30 ans. Partenariat fructueux concrétisé avec le centre de ressources qui accueille chaque année 12 000 élèves des cycles 1,2 et 3 sur des thématiques Edd



Les collégiens de l'Atelier Cinéma Collège des Salins de Villeneuve les Maguelone ont reçu le Prix de l'éducation Citoyenne décernée par l'association de l'Ordre National du Mérite pour leur court-métrage «EN FINIR» contre le harcèlement



En prévision de la commémoration du 80^e anniversaire de la Rafle du Vel d'Hiv vernissage de l'exposition sur « Les juifs de France dans la Shoah » en présence du dasen 34 et des autorités



Début juillet plage de Villeneuve les Maguelone inauguration de la base nautique du CLJ qui accueille des jeunes de 6 -18 ans issus de quartiers sensibles encadrés par des éducateurs sportifs +agents de la Police Nationale

Célébration des meilleurs bacheliers 2022. Dans l'Hérault : 91,3% de taux de réussite au BAC pour les 10630 élèves de terminales du département/



VOUS POUVEZ SUIVRE L'ACTUALITÉ
DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DANS L'HÉRAULT SUR :



FACEBOOK



@DSDEN34



TWITTER



@34DSDEN

Remerciements

Remerciements à Mesdames et Messieurs :

- La Directrice et le Directeur académiques adjoints ;
- les Inspectrices et Inspecteurs de l'Éducation nationale ;
- les Cheffes et Chefs de division ;
- les Conseillères et Conseillers techniques départementaux ;
- les Conseillères et Conseillers pédagogiques départementaux ;
- les Coordonnatrices et Coordonnateurs départementaux ;
- les Chargé(e)s de missions.

pour leur contribution à l'élaboration du Dossier de rentrée 2022/2023

Contributeurs

Circonscription de BÉDARIEUX : Jean-Marc LAPEGUE, IEN	18
Circonscription de BÉZIERS CENTRE : Hélène OLLETE, IEN	19
Circonscription de BÉZIERS NORD : Stéphanie JAMME, IEN	20
Circonscription de BÉZIERS SUD : Luc GAINARD, IEN	21
Circonscription de BÉZIERS VILLE : Gérard VIRGILI, IEN	22
Circonscription de CASTELNAU LE LEZ : Rachel ALIART, IEN	23
Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL : Laure BENTIVEGNA, IEN	24
Circonscription de GIGNAC : Marie-Hélène GAINARD, IEN	25
Circonscription de LATTES : Marc ALAUZUN, IEN	26
Circonscription de LODÈVE : Karin GAVIGNET-ROSETTE, IEN	27
Circonscription de LUNEL : Carine BELREPAYRE, IEN	28
Circonscription de MONTPELLIER CENTRE : Corine MARTEL IEN	29
Circonscription de MONTPELLIER EST : Brigitte POJUDE, IEN	30
Circonscription de MONTPELLIER NORD : Marion BOURNAZEL, IEN	31
Circonscription de MONTPELLIER OUEST : Marie-Laure LE BAIL, IEN	32
Circonscription de MONTPELLIER SUD : Mary Elise DUBEL, IEN	33
Circonscription de PEZENAS : Daniel GALTIER, IEN	34
Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS : Elsa REHNELDT, IEN	35
Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIER : Hervé REGNIER, IEN	36
Circonscription de SETE : Catherine LEMOINE, IEN	37
Les établissements du second degré - DIMEF , Cartographie: Laurent ROUDY	39
Les bassins - Philippe CAPDEVILLE, chargé de mission DIMEF	40
Service départemental de l'École Inclusive - Rémi CAZANAVE, IEN ASH	57
Scolarisation des enfants de moins de trois ans - Stéphanie RIEU, CPD maternelle	63
Scolariser les enfants malades - Isabelle HADJI, Médecin conseil départemental	66
Scolarisation des élèves à Haut Potentiel EHP - Rémi CAZANAVE, IEN ASH	67
L'accueil et la scolarisation des élèves allophones - David RAYMOND, DAASEN & Céline PAPELARD, CASNAV	68
100 % de réussite - Hervé REGNIER, IEN	71
Plan Maths - Karin GAVIGNET-ROSETTE, IEN	72
Plan Français - Maryse HUMBERT, IEN	72
Les cités éducatives - Marie-Claude GOULOUMES, Coordonnatrice départementale PEDT.	74
Panorama des PEDT - Marie-Claude GOULOUMES, Coordonnatrice départementale PEDT.	76
Les CIO - Suzanne BULTHEEL, IEN IO	77
Territoire Éducatif Numérique - Hélène OLLETE, IEN & Sébastien MÉJEAN, DRANE	81
Les centres ressources - Fabien JOUVE, CPD Arts & Culture;	84
Promouvoir l'école des arts et de la culture - Fabien JOUVE, CPD Arts & Culture ; Thierry CAPERAN & Benjamin LAIB, CPD	
Éducation musicale; Anne DUCEL-BENEZECH, CPD Arts visuels	87
Parcours scientifique et EDD - Philippe MAHUIZIES, CPD Sciences & EDD	92
EPS- Sport scolaire - C.GATOUILLAT, M. POUZANCRE, F.RAVEL, CPD EPS.	93
Langues vivantes 1 ^{er} degré - Anne IGUAL & Bénédicte CARON, CPD LVE	95
Le Parcours citoyen - Véronique GERONES TROADEC, DAASEN	96
L'Occitan - Céline SERVA, CPD LCR	97
SDJES - Laurence COLLAS, Cheffe de service	101

Le CDESC - Véronique GERONES TROADEC, DAASEN	109
Promotion de la santé en faveur des élèves - Sarra DANTHONY, Infirmière; Isabelle HADJI, Médecin, Conseillères techniques départementales.	110
Le service d'action sociale en faveur des élèves - Sandrine DEBOURDEAU, Conseillère technique départementale.	111
Soutenir les personnels - Nicolas HEVIN, Conseiller de prévention	112
La division des établissements - Anne HERAIL, Responsable DEEP	117
Les Temps forts - Nathalie MOREL, Chef de Cabinet	124

Coordination et Suivi de réalisation - Nathalie MOREL, Chef de Cabinet ; Alain COMBES, Chargé de missions
 Crédits photo : DSDEN 34

Dossier de rentrée

2022 - 2023



Direction
des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de l'Hérault